

**COLONNES**  
ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

**L'ARCHITECTE  
DANS LES MONDES  
DE L'ARCHITECTURE**

**A**près un numéro entièrement constitué d'articles d'actualité, celui-ci renoue avec le principe d'un dossier thématique, réuni par Guy Lambert et Franck Delorme, et consacré – comme l'exposition principale du premier semestre à la Cité de l'architecture et du patrimoine – à l'architecte et aux traces qu'il laisse dans les archives.

L'architecte ou les architectes: ce n'est pas seulement du créateur ou de l'enseignant qu'il est ici question, mais aussi des agences, des sociétés professionnelles et de l'ensemble des réseaux qui assurent aux architectes une visibilité individuelle ou collective. D'où le singulier collectif «acteur pluriel», dont se sert Guy Lambert dans le titre de l'introduction au dossier. Les auteurs, qui sont parmi les meilleurs connaisseurs du sujet, sont ici remerciés pour leurs contributions gracieuses à cette étude... collective.

Cet acteur pluriel – toujours français – est ausculté dans ses logiques personnelles, professionnelles et sociales sous la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> Républiques essentiellement, en tout cas avant que l'éclatement de l'École des beaux-arts, la généralisation des concours et quelques autres facteurs n'obligent à repenser et remplacer ces stratégies.

Les articles regroupés sous le titre «Actualités» offrent comme chaque année des éclairages à différentes échelles (guide de recherches, état des fonds, description de fonds particuliers) sur les archives d'architecture en France. Leur succession dans le numéro (articles émanant des Archives nationales, puis départementales, puis municipales, puis d'autres contributeurs) ne rend pas perceptible l'emboîtement de ces échelles.

Pour le niveau le plus général, le comité d'histoire du ministère de la Culture présente le projet, devenu réalité, d'un guide des sources françaises sur l'histoire de l'enseignement de l'architecture. Conçu comme une pierre d'un plus ample édifice, c'est, en France, le premier projet de guide des sources sur l'architecture depuis l'État des fonds de 1996, et le premier qui soit conçu comme une base de données évolutive.

Les Archives municipales de Lyon offrent une vue synthétique et complète de leurs ressources – des archives administratives concernant l'architecture aux archives d'architectes –, et, au passage, de l'ensemble des problématiques de ces archives.

Trois fonds d'architectes sont décrits: les archives du Rhône présentent le fonds de l'Atelier René Gagès, les Archives du Finistère le fonds de Philippe Lachaud, les Archives des Ardennes celui d'Auguste Quinet. Rien de comparable, sinon la pratique de l'architecture, entre la carrière de ce dernier, Sednais, architecte des Frères des écoles chrétiennes à l'époque de la loi de séparation des églises et de l'État, celle de Philippe Lachaud, architecte et urbaniste actif dans l'ouest de la Bretagne jusqu'à ces dernières années, et celle de René Gagès, figure majeure de l'après-guerre à Lyon, dont l'apport, celui d'une «modernité plurielle», sera occulté par la mauvaise réception du centre d'échanges de Perrache. Rien de commun non plus entre les dimensions de ces fonds (de 2,5 ml à 50 ml) ou entre leurs conditions d'entrée dans les archives – dons successifs des architectes ou, pour Auguste Quinet, don 80 ans après sa mort...

Le Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle présente les fonds reçus et classés au cours de l'année 2016.

Enfin, les Archives nationales décrivent une source administrative et majeure sur l'histoire monumentale au xix<sup>e</sup> siècle, les dossiers de travaux dans les cathédrales de la sous-série F/19, qui font l'objet d'un inventaire et d'une numérisation en cours.

Comme tous les numéros comportant un dossier thématique, ce numéro de *Colonnes* prouve une fois de plus l'importance des archives d'architecture, en particulier pour la recherche en histoire. En 2018, *Colonnes* rapprochera une nouvelle fois le monde des archives et celui des historiens puisqu'il abordera la question des archives d'architectes enseignants.

David Peyceré



En couverture :  
L'agence d'architecture de la ville de la Havane  
à Cuba dans les années 1920. SIAF/CAPA,  
fonds Théodore Leveau, 149 IFA 4.

# ACTUALITÉ DES ARCHIVES EN FRANCE



Résidence Le Zénith,  
Villeneuve quartier 2,  
Grenoble (Rodinò avec Chemetov,  
Rulland, Loiseau et Tribel, architectes) :  
élévation du pignon du bâtiment B, 24  
juillet 1978. SIAF/CAPA,  
fonds Riccardo Rodinò, 444 IFA.

## CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

## Fonds reçus, classés et mis en valeur en 2016

DAVID PEYCERÉ

Conservateur en chef du patrimoine,  
responsable du Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle

## FONDS REÇUS

Parmi les fonds reçus en 2016, le plus important, par son format et par la notoriété de son auteur, est le fonds de Jean Aubert. Parmi les compléments, les dossiers d'Élisabeth Vitou, historienne de l'architecture, concernant l'architecte Georges-Henri Pingusson sont à signaler particulièrement.

## Riccardo Rodinò (444 IFA)

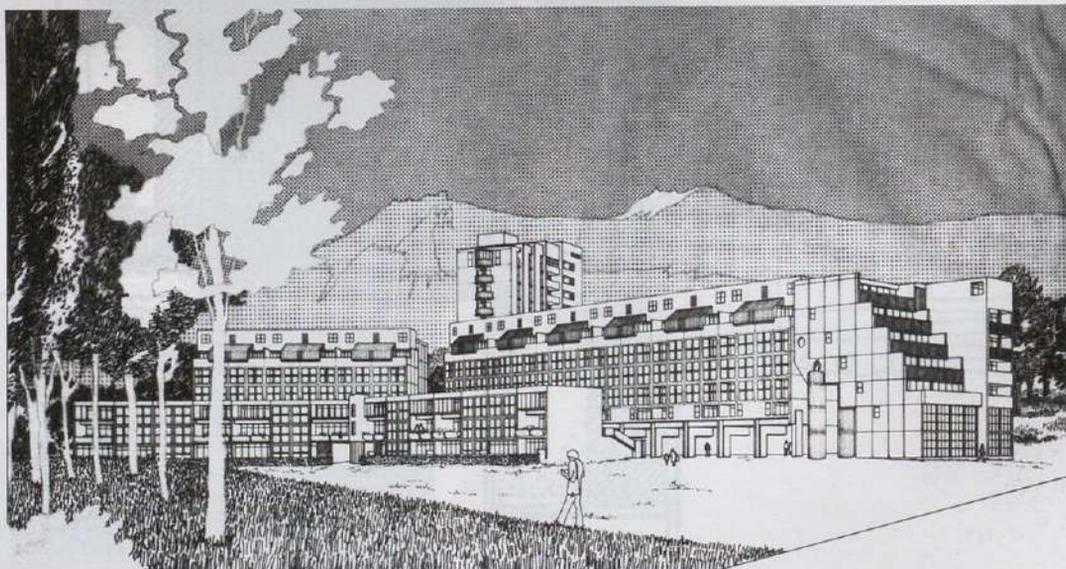
Architecte italien installé en France (1948-1982), Riccardo Rodinò est décédé à 33 ans, après une très courte carrière qui inclut un passage dans l'agence collective AUA. Les éléments subsistants de ses archives ont été donnés par l'intermédiaire de Jean-Louis Cohen, commissaire de l'exposition sur l'AUA présentée à la Cité de l'architecture en 2015-2016.

Après ses études à la faculté d'architecture du Politecnico de Milan (1966-1971), notamment avec Aldo Rossi, de 1968 à 1971, il travaille en Algérie en 1973-1974 pour le ministère de la Santé publique. Il s'installe en France en 1975, et travaille avec l'AUA, qu'il quitte fin 1978 mais avec qui il étudie encore notamment les projets du Zénith à Grenoble et d'un ensemble de logements à Antony, tout en publiant dans des revues comme *Controspazio*, *Hinterland* et *L'Architecture d'aujourd'hui*. (Fonds doté d'un repérage sommaire.)

## Jean Aubert (446 IFA)

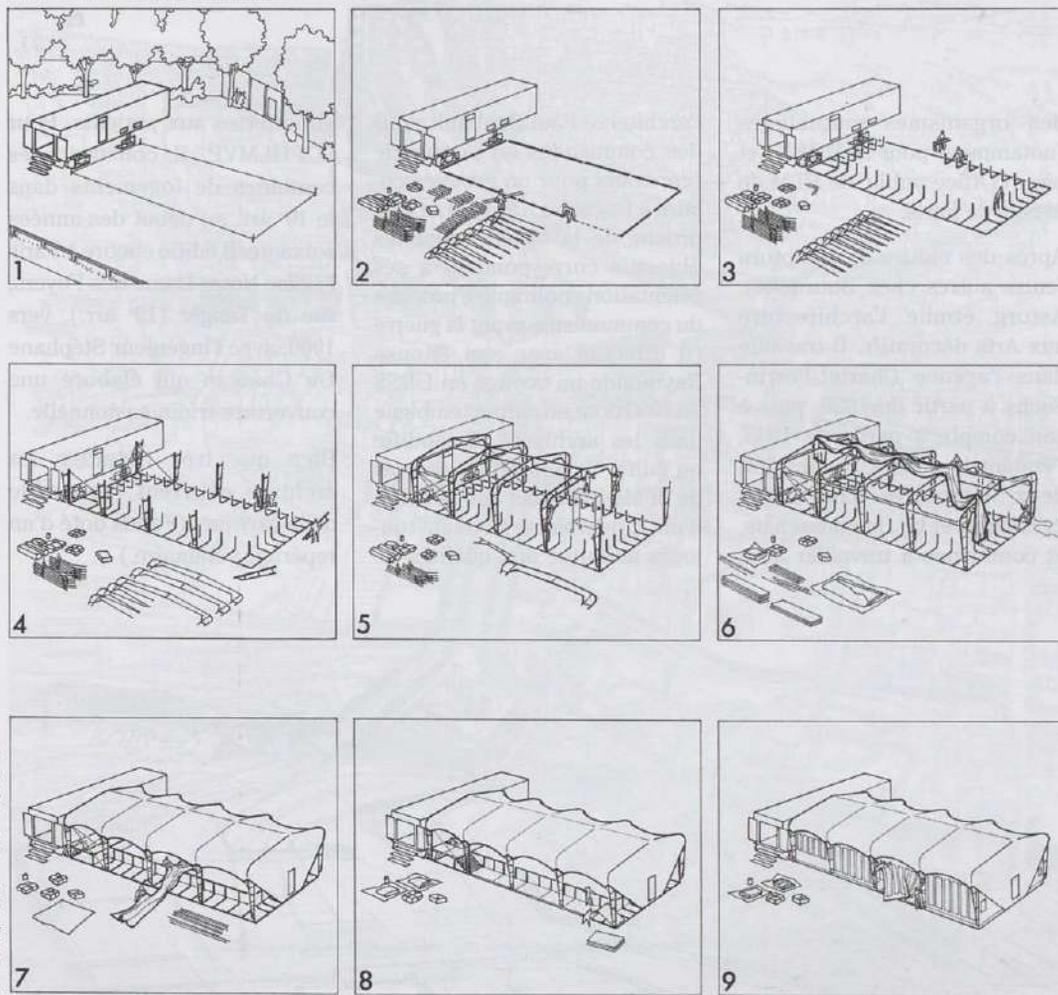
Jean Aubert (1935-2015) étudie à l'école des Beaux-Arts de Strasbourg, où il rencontre Jean-Paul Jungmann, puis à l'École des Beaux-Arts de Paris (atelier Albert). Il est diplômé DPLG en 1967.

Il fonde en 1966 avec Jungmann et Antoine Stinco, à la fin de leurs études, le groupe AJS Aérolande, avec laquelle il élabore certaines des structures gonflables les plus connues de l'époque. Avec les mêmes plus Hubert Tonka, il publie la revue *Utopie* (qu'il quitte en 1971) et la série de livres *L'Ivre de pierres* (à partir de 1977) – des approches distanciées de l'architecture et de l'urbanisme parisien, qui font date. Il dirige à partir de 1980 la collection «Savoir-faire de l'architecture» aux Éditions de la Villette. À partir de 1975, il poursuit sa carrière seul (avec son agence dans son appartement), revenant régulièrement aux dessins d'utopie. Il participe aux concours des Halles (avec Hubert Tonka), du parc de la Villette (1982) et de l'opéra de la Bastille (1983) et intervient architecturalement à la saline d'Arc-et-Senans (librairie). Il



Résidence Le Zénith,  
Villeneuve quartier 2,  
Grenoble  
(Rodinò avec Chemetov,  
Rulland, Loiseau  
et Tribel, architectes):  
perspective d'ensemble,  
n.d. SIAF/CAPA, fonds  
Riccardo Rodinò,  
444 IFA.

PHASES DE MONTAGE D'UNE "AQUAMOBILE"



*Aquamobile, unité mobile de natation (Jean Aubert, Gérard Dietrich-Sainsautieu, Antoine Stinco et Jean-Paul Jungmann, architectes), 1970-1973: planche présentant les neuf phases de montage, n.d.*

enseigne la géométrie descriptive, le dessin d'architecture et l'architecture à Strasbourg de 1968 à 1970, puis à UP6 (Paris-La Villette) à partir de 1976.

Ses archives sont constituées de nombreuses phases d'élaboration de ses utopies architecturales (épure, esquisses, dessins préparatoires), de ses projets réalisés et de ses dessins destinés à l'enseignement, ainsi que de carnets (notes et croquis), de photos, d'affiches. Son importante bibliothèque a parallèlement rejoint l'école d'architecture de Normandie, à Rouen. (Fonds doté d'un repérage sommaire.)

**Charles Lambert (1447 IFA)**

Charles Lambert (né en 1943) étudie l'ingénierie et l'architecture à Strasbourg puis à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris. Il effectue un doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en études urbaines à Grenoble (1974).

Il travaille au BERU à Paris (1968), puis à la DDE de Saône-et-Loire à partir de 1970; il crée et dirige l'atelier d'urbanisme de Mâcon (1974-1978). Il intervient régulièrement pour des missions et conseils d'urbanisme à Chalon-sur-Saône, dans le Genevois français, auprès de la DDE de Haute-Savoie pour l'aménagement des stations de montagne et du littoral lacustre. Il fait partie de 1971 à 1979 de l'équipe d'architectes Quadrangle (avec Georges Petit, Serge Curvat et Robert Massina), qui est lauréate nationale du PAN en 1974. En 1980, il crée Babylone Avenue avec Bernard Chamussy et Marc Bissuel. Avec l'une puis l'autre de ces agences, il réalise des opérations architecturales et urbaines en région lyonnaise (centre nautique du Loup-Pendu à Rillieux-la-Pape, rénovation du quartier de la place de Trion, Lyon 5<sup>e</sup>, siège du groupe Rhône Poulenc à Saint-Pierre-de-Vaise, Lyon 9<sup>e</sup>, parc technologique de L'Isle-d'Abeau, station Gorge-

de-Loup de la ligne D du métro de Lyon, etc.). Il réalise de nombreux plans d'urbanisme, par exemple pour Mâcon, Belleme, Vaise, Chalon-sur-Saône, l'esplanade Part-Dieu à Lyon (1985-1989). L'agence Babylone Avenue propose un plan d'urbanisme spontané pour le quartier des Confluences (Lyon 1<sup>er</sup>) à partir de 1989. Les projets d'aménagement du territoire incluent une série d'études sur les Alpes (Chamonix, La Clusaz, Les Gets, Cordon-Sallanches, notamment l'aménagement du front de neige de Val-d'Isère). Enfin, Charles Lambert contribue à organiser la profession d'urbaniste, notamment en tant que président puis président d'honneur de la Société française des urbanistes. (Fonds doté d'un repérage sommaire.)

**Marcel Astorg (1448 IFA)**

Architecte, peintre et sculpteur, Marcel Astorg (1901-1982) a beaucoup travaillé pour

des organismes mutualistes (notamment pour la MGEN) et pour l'Office public de HLM de la ville de Paris.

Après des études de sculpture (entre autres chez Bourdelle), Astorg étudie l'architecture aux Arts décoratifs. Il travaille dans l'agence Charlet-Perrin-Sachs à partir de 1928, puis à son compte à partir de 1938. Pendant la guerre, il construit deux immeubles dans Paris, av. Mozart et bd Beaumarchais, et commence à travailler avec

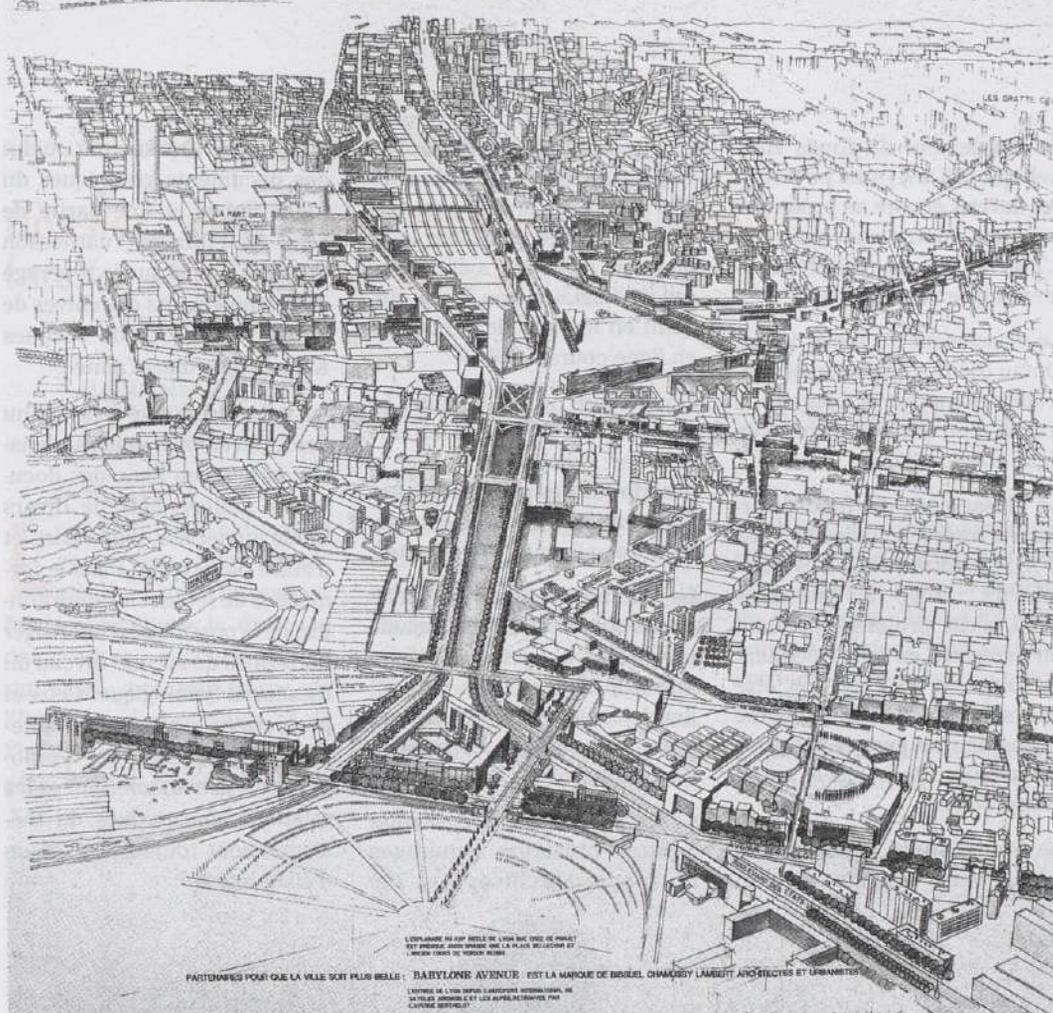
l'architecte Paul Baubault pour des commandes en périphérie (concours pour un groupe scolaire à Bagneux, 1941). Il se rapproche de la MGEN, dont les objectifs correspondent à ses orientations politiques, proches du communisme avant la guerre (il effectue avec son épouse Raymonde un voyage en URSS en 1933 dont un carnet témoigne dans les archives). Il modifie ou édifie de nombreux centres de la MGEN, dans une écriture d'un modernisme retenu, toujours attentive aux qualités de

vie offertes aux patients. Pour l'OPHLMVP, il construit des centaines de logements dans le 19<sup>e</sup> arr. au début des années soixante. Il édifie encore à Paris l'église Notre-Dame-des-Foyers, rue de Tanger (19<sup>e</sup> arr.), vers 1960, avec l'ingénieur Stéphane Du Château qui élabore une couverture tridimensionnelle.

Bien que très réduites, les archives couvrent l'ensemble de la carrière. (Fonds doté d'un repérage sommaire.)



Projet d'avenue de l'Europe, Lyon, par l'agence Babylone Avenue (Bissuel, Chamussy et Lambert architectes), 1989 : photographie d'une perspective aérienne d'ensemble, n.d. SIAF/CAPA, fonds Charles Lambert, 447 IFA 5.



Projet pour le quartier des confluences, Lyon, par l'agence Babylone Avenue (Bissuel, Chamussy et Lambert architectes), 1989: photographie d'une perspective aérienne d'ensemble, n.d. SIAF/CAPA, fonds Charles Lambert, 447 IFA 5.

### Jacques Kalisz (376 IFA)

Quelques rouleaux et boîtes d'archives sont venus compléter le fonds. (Description intégrée au repérage du fonds.)

### Raymond Subes (6 IFA) (plaques de verre)

En complément de l'important ensemble de documents graphiques reçu en 2015, le Centre d'archives a pris possession d'une très grande quantité de plaques de verre remontant au tout début du <sup>xx</sup> siècle, documentant les réalisations, mais aussi les ateliers, de Raymond Subes et de l'entreprise Bordere et Robert. Quelques dossiers d'archives remontant souvent à l'avant-guerre s'ajoutent à ce complément. (Description intégrée au repérage du fonds.)

### Fabien Vienne (434 IFA)

L'architecte Fabien Vienne, né en 1925, est mort en mars 2016. Il avait fait l'objet d'une exposition à la Cité de l'architecture et du patrimoine en 2015. Les dernières séries d'archives qu'il conservait chez lui ont été réunies à son fonds d'archives. (Description intégrée au repérage du fonds.)

### Élisabeth Vitou (rattaché au fonds Pingusson, 46 IFA)

Historienne de l'architecture, Élisabeth Vitou a commencé une thèse sur Georges-Henri Pingusson quand le fonds d'archives de celui-ci était conservé à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts. Elle avait connu Pingusson puis, après son décès, a rencontré à plusieurs reprises sa compagne

Louise Faure. Elle a confié à la Cité de l'architecture et du patrimoine en 2016, en vue de leur réunion au fonds Pingusson en tant que documentation annexe, l'ensemble des documents qu'elle avait réunis avant d'interrompre sa recherche: des publications, des dossiers documentaires (dont des photographies originales pour quelques projets), et des textes descriptifs qu'elle avait écrits, incluant un inventaire analytique des documents graphiques de chaque projet. (Description intégrée à l'inventaire du fonds.)

### FONDS CLASSÉS

Outre les repérages des fonds d'archives reçus mentionnés plus haut, plusieurs classements se sont poursuivis ou terminés.

Le classement du fonds Hennebique (76 IFA) s'est poursuivi (et devrait encore se prolonger pendant quatre ans environ). L'inventaire est progressivement mis en ligne.

Le classement du fonds Pierre Dufau (66 IFA), très important, a été terminé, après trois ans de travail d'un doctorant (mise en ligne courant 2017).

Le classement du fonds d'archives André Wogenscky (168 IFA), un autre fonds très volumineux, lancé à l'automne 2015, s'est prolongé pendant un semestre en 2016, pendant un autre en 2017, et doit être poursuivi, dans l'optique d'une exposition en partenariat avec la fondation Marta Pan et André Wogenscky.

Le fonds André Leconte (409 IFA), fonds volumineux d'un

architecte important de l'après-guerre, qui offrait la particularité d'avoir été sauvé in extremis de la décharge (en 2009) dans un grand désordre, a été classé par un stagiaire, Léo Janin, étudiant en histoire de l'art (mise en ligne courant 2017).

L'inventaire du fonds Roger Le Flanchec (51 IFA) a été terminé (mise en ligne en 2017), avec la description des pièces écrites et l'intégration d'un riche complément reçu l'année précédente.

Le repérage du fonds des architectes Roger et Edith Aujame (395 IFA) a permis de faire ressortir l'intérêt très particulier de ce petit fonds contenant entre autres une correspondance intensive.

Grâce à une stagiaire, Manon Scotto, plusieurs repérages de fonds d'archives ont été

effectués, notamment celui des documents graphiques du fonds Subes et une partie de celui de Philippe Vuarnesson (440 IFA), ainsi que le repérage des compléments d'archives de Fabien Vienne et de Jacques Kalisz reçus dans l'année.

La base de données a connu deux développements à signaler: la mise en ligne des documents audiovisuels de divers fonds numérisés, d'une part, et d'autre part l'ajout, dans le formulaire de recherche approfondie, de la possibilité d'interroger les termes de second niveau du thésaurus typologique. Ceux-ci permettent d'affiner notablement une recherche typologique. Le niveau inférieur et les relations sémantiques du thésaurus sont toujours en cours d'élaboration.

*Carnet de voyage en URSS et Europe de l'Est de Marcel Astorg en 1933: double page de dessins avec à gauche une locomotive et à droite une rue avec immeubles et église à Varsovie, 22 mars 1933. SIAF/CAPA, fonds Marcel Astorg, 448 IFA 1/1.*



## Dossiers de travaux dans les cathédrales (an X – 1905), sous-série F/19

MAÏWENN BOURDIC

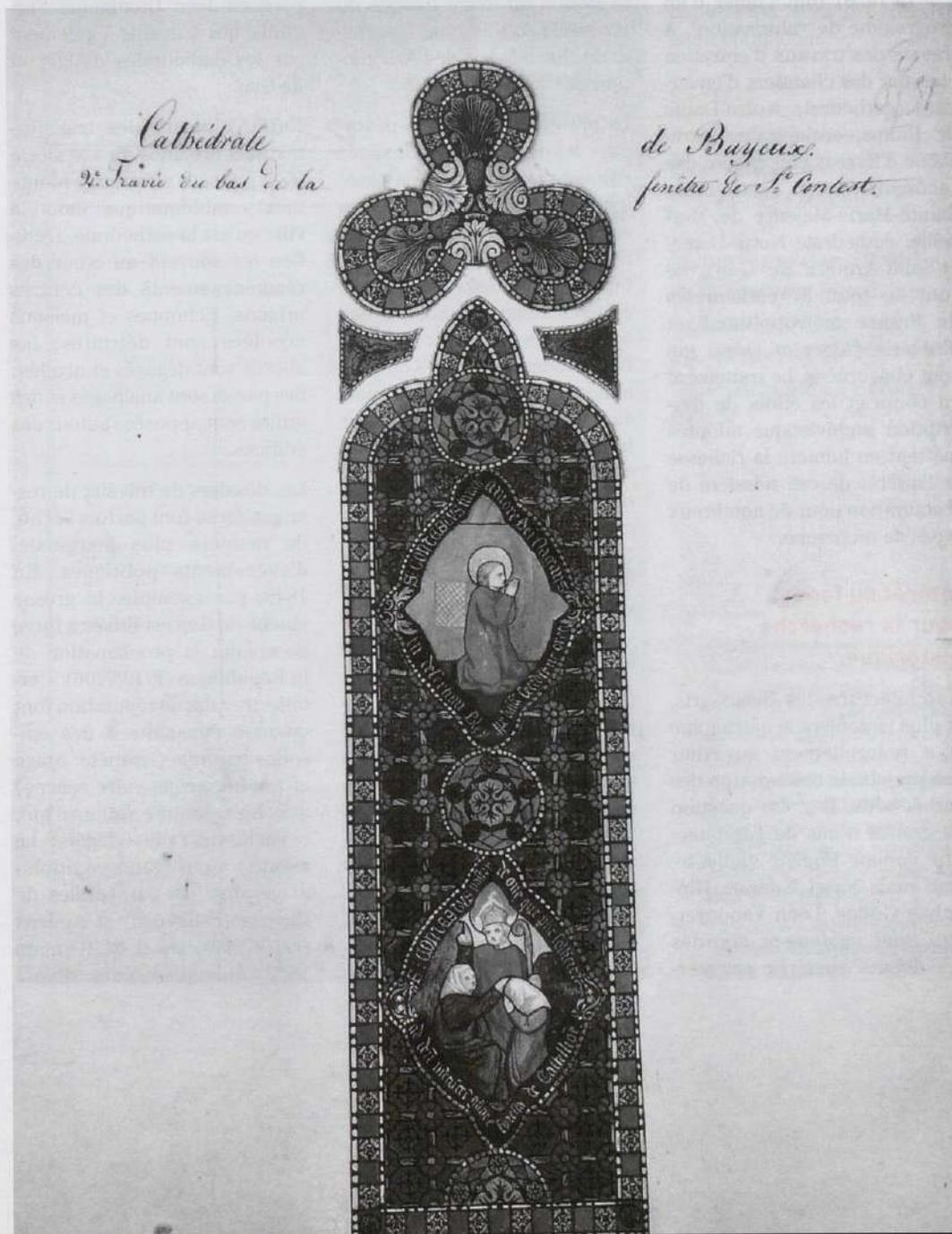
Chargée d'études documentaires, Direction des fonds, département Justice et Intérieur

Les Archives nationales conservent, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, un important fonds produit par la direction des Cultes, successivement rattachée aux ministères de l'Intérieur, de la Justice et de l'Instruction publique. La sous-série F/19 regroupe ainsi des

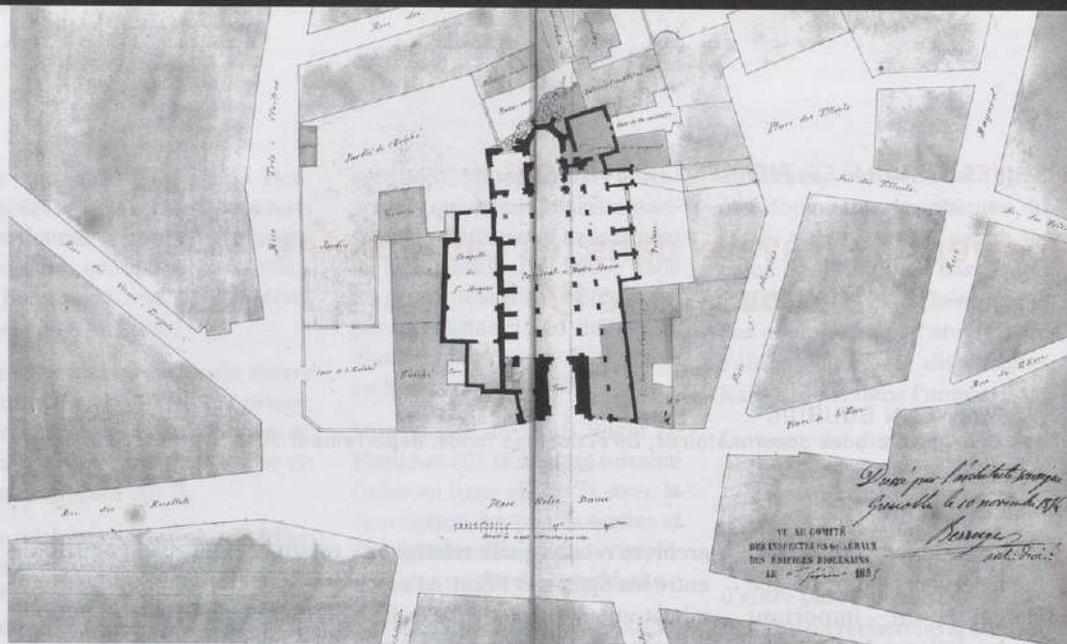
archives relatives aux relations entre les Églises et l'État, à l'administration et au contrôle de la vie religieuse (circonscriptions ecclésiastiques, gestion des fabriques et des consistoires), des dossiers de carrière (curés, évêques, pasteurs, rabbins, etc.), mais aussi des archives

relatives aux campagnes de travaux effectués sur les édifices. Pendant toute la période du Concordat (1802-1905), les édifices religieux sont en effet entretenus par l'État qui rémunère également le clergé.

Depuis 2013, dans le cadre du projet scientifique, culturel et



Cathédrale  
Notre-Dame de Bayeux.  
Vitrail de la chapelle  
de Saint-Contest,  
[1841].  
Archives nationales,  
CP/F/19/7628, plan 1.



Cathédrale de Grenoble, projet de dégagement des abords de la cathédrale Notre-Dame, 1854. Archives nationales, F/19/7713, plan 26.

éducatif des Archives nationales (PSCE), les travaux de restauration des cathédrales (F/19/7577 à F/19/7926) font l'objet d'un programme de valorisation<sup>1</sup>. À travers des travaux d'entretien courant, des chantiers d'envergure (cathédrale Notre-Dame de Reims, cathédrale Notre-Dame d'Évreux) ou encore des reconstructions (cathédrale Sainte-Marie-Majeure de Marseille, cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Arnoux de Gap), ce sont au total 87 cathédrales de France métropolitaine et d'Algérie (Alger et Oran) qui sont concernées. Le traitement en cours et les choix de description archivistique adoptés mettent en lumière la richesse et l'intérêt de ces dossiers de restauration pour de nombreux types de recherche.

### Intérêt du fonds pour la recherche historique

L'architecture, les beaux-arts, et plus largement le patrimoine sont naturellement au cœur des projets de restauration des cathédrales. Il y est question de grands noms de l'architecture comme Eugène Viollet-le-Duc mais aussi Étienne Hippolyte Godde, Léon Vaudoyer, etc. Sont également abordés les débats suscités par cer-

tains projets de restauration ou encore la redécouverte de vestiges anciens, par exemple la mise à nu d'une fresque du XIV<sup>e</sup> siècle en 1850 dans la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Clermont-Ferrand.

La mise en place d'une procédure administrative formalisée coïncide avec la mise en place d'une politique de conservation et de restauration du patrimoine. Des instances spécifiques (commission des arts et édifices religieux, comité des inspecteurs généraux des édifices diocésains) et des circuits administratifs et décisionnels sont créés afin de rationaliser la procédure. Des documents standardisés apparaissent : devis, formulaires, plans normalisés, séries de prix pour les tâches et les matériaux, voire utilisation du nouveau média qu'est la photographie pour rendre compte à distance d'un état de situation.

Les recherches portant sur l'histoire des entreprises et des techniques de la construction et des métiers d'art trouveront dans les dossiers de travaux des sources variées, tant sur l'organisation et l'exécution des travaux ou sur les réseaux économiques que sur la circulation des hommes et des savoirs. Dans les métiers d'art, il n'est

pas rare de retrouver certains intervenants sur différents chantiers, à l'instar du mosaïste parisien Jean Dominique Facchina qui travaille également sur les cathédrales d'Alger et de Gap.

Enfin, l'impact des transformations urbaines du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas sans effet sur le monument emblématique dans la ville qu'est la cathédrale. L'édifice est souvent au cœur des réaménagements des centres urbains. Échoppes et maisons accolées sont détruites ; les abords sont dégagés et nivelés ; des parvis sont aménagés et des grilles sont apposées autour des édifices.

Les dossiers de travaux de restauration se font parfois l'écho, de manière plus marginale, d'événements politiques. En 1848, par exemple, la grosse cloche de Gap est brisée à force de sonner la proclamation de la République (F/19/7706). Certains travaux de réparation font quant à eux suite à des épisodes naturels (tempête, orage et foudre, neige, voire séisme) qui, hier comme aujourd'hui, occasionnent des dégâts. Le même « ouragan » endommage ainsi les cathédrales de Bayeux (F/19/7628) et Amiens (F/19/7599), les 9 et 10 mars 1842. Quelques faits divers



## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ARDENNES

## Auguste Quinet, architecte du Sedanais (1850-1936)

FRÉDÉRIQUE LAVERRIÈRE

Responsable du pôle Valorisation et archives privées

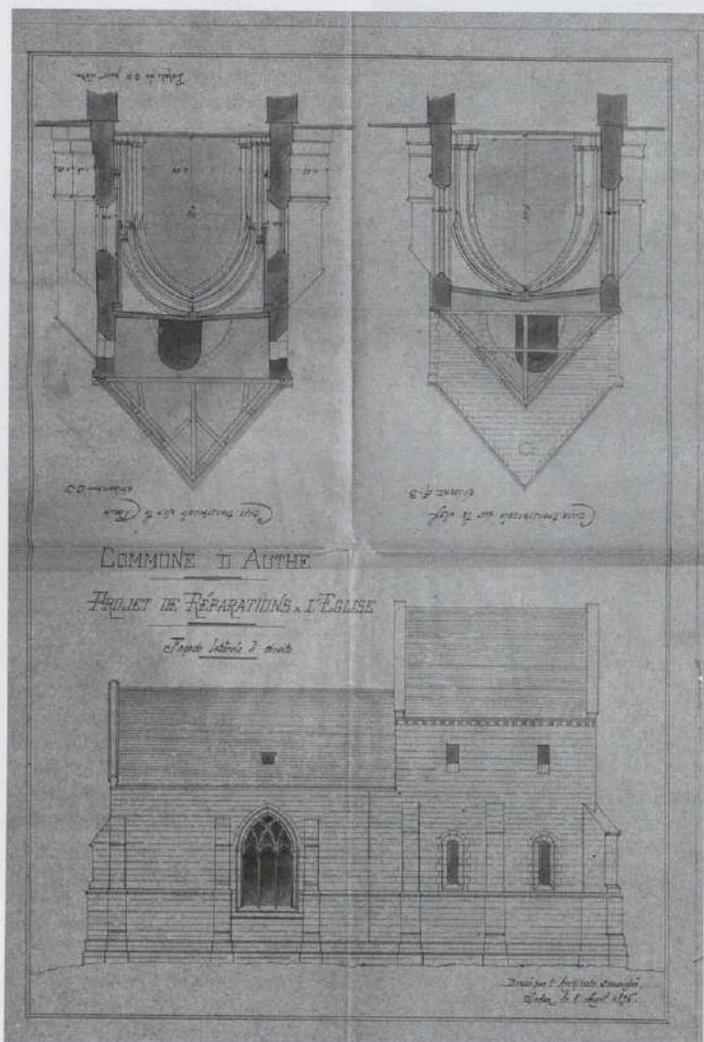
Un Sedanais  
de longue ascendance

Auguste Quinet naît le 30 décembre 1850, au numéro 35 du faubourg du Ménil, en plein cœur de la ville textile de Sedan du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Son père est cordier et sa mère cou-

turière. C'est le dernier de la fratrie, près de 15 ans le séparent de son frère François. Si ce dernier suit les traces de son père en devenant lui-même cordier, Auguste aura un tout autre destin. Il est confié très jeune à l'école des Frères de la ville, et dès 15 ans, il devient le

commis architecte de Jean-Baptiste Couty qui va lui enseigner l'art du dessin architectural et tout son savoir. Architecte de renom dans le Sedanais, Jean-Baptiste Couty participe à la construction des églises du département des Ardennes en employant un style néogothique alors en faveur.

*Projet de réparations à l'église de la commune d'Authe, 1896. Calque couleurs d'Auguste Quinet. Archives départementales des Ardennes, fonds Auguste Quinet, 118 J 3. Reproduction réalisée par les Archives départementales des Ardennes.*

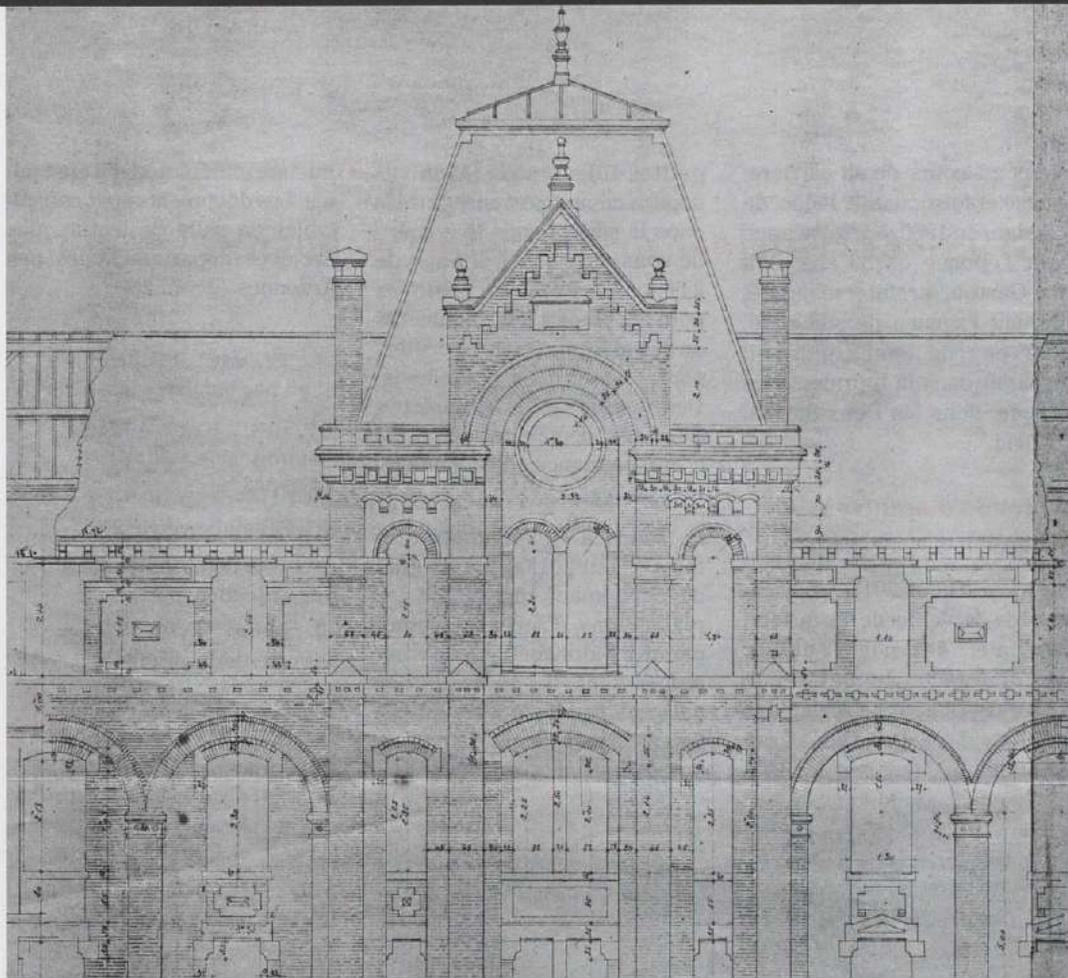
Un commis  
architecte discret

Auguste Quinet demeure auprès de son maître durant de nombreuses années. Seule sa période militaire en 1870 interrompt sa collaboration avec Jean-Baptiste Couty. Il participe à la guerre de 1870 où il voit la défaite de Sedan et la chute de l'empereur Napoléon III. De retour à la vie civile, il se marie en octobre 1875 avec une couturière de 28 ans, avec pour témoin Jean-Baptiste Couty. Deux enfants naîtront de ce mariage: Marthe Marie en 1877 et Gaston en 1882. À la mort de Jean-Baptiste Couty en 1894, Auguste Quinet vient de s'installer à son compte, boulevard Fabert à Sedan. Sa carrière individuelle peut enfin commencer, sans l'ombre de son maître architecte.

## Carrière individuelle

Après la défaite de 1870, la ville de Sedan se transforme, à l'image des travaux haussmanniens à Paris sous le Second Empire. Le déclassement de la ville a pour conséquence la démolition des remparts vers 1878 et le percement des nouvelles voies, telles l'avenue Philippoteaux et le boulevard

Construction de l'école des Arts et métiers d'Erquelinnes (Belgique) pour les Frères des écoles chrétiennes, vers 1910. Dessin noir et blanc d'Auguste Quinet. Archives départementales des Ardennes, fonds Auguste Quinet, 118 J 9. Reproduction réalisée par les Archives départementales des Ardennes.



Fabert. Malgré tout, la ville reste essentiellement industrielle et les constructions alternent maisons de maîtres et manufactures de draps. Auguste Quinet participe peu à l'aménagement de la nouvelle ville, le début de sa carrière individuelle se concentrant sur les édifices religieux. C'est ainsi qu'entre 1891 et 1904, il répare les églises d'Authe, de Bulson, de Donchery, de Thugny-Trugny, restaure celles de Saint-Menges, d'Iges et de Vaux-Villaine, et achève la nef de l'église de Wadelincourt (travaux initiés par Jean-Baptiste Couty). Il construit également des bâtiments publics dans les communes du Sedanais. Ainsi, il installe des bains flottants à Sedan, réalise l'école enfantine de Margut, met en place les pompes publiques à Bazeilles, etc. Son carnet de commandes est bien rempli, il travaille même pour de grandes familles du Sedanais tel les Camion, les Grandry, les Gollnisch...

### Au service des Frères des écoles chrétiennes

En 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État met fin à la période florissante de la reconstruction des lieux de cultes, et Quinet s'oriente vers une autre production. Les Frères des écoles chrétiennes, dont il se sent proche (il a déjà collaboré avec eux dès 1900 en donnant les plans du collège du Sacré-Cœur à La Capelle, dans l'Aisne), sont contraints à quitter le sol français. Auguste Quinet va néanmoins continuer à travailler pour eux. C'est ainsi qu'il effectue des travaux sur les bâtiments de la congrégation à Bettange-sur-Mess au Luxembourg. En Belgique, il élabore, à partir de 1906, un projet d'école libre à Momignies et il réalise l'agrandissement et la transformation du pensionnat Saint-Joseph à Hachy. Enfin, à partir de 1909, sa plus grande réalisation demeure l'école des Arts et métiers d'Erquelinnes, dirigée elle aussi par les Frères. Après la guerre, il assure les

agrandissements successifs de cet établissement, aujourd'hui toujours en activité : la chapelle en 1922, les laboratoires en 1924 et la fonderie en 1928.

### Une carrière longue

Après la Première Guerre mondiale, Auguste Quinet, alors âgé de 69 ans, n'est pas encore à la retraite. Il participe à la reconstruction de pavillons pour les sinistrés du Fond de Givonne (quartier de Sedan détruit par faits de guerre) bénéficiant d'indemnités de dommages de guerre.

En 1925, il s'attelle à la reconstruction de l'hôtel privé de Mme Veuve J. Stackler, et son projet concerne aussi bien les détails de construction que les décorations intérieures ou les grilles de clôture et les marquises en fer forgé. Le contenu du dossier, largement composé de croquis précis, démontre le talent d'Auguste Quinet pour l'architecture de style Renaissance, lui qui a su toucher à différents

styles au cours de sa carrière, longue et foisonnante. Il décède à Sedan, en 1936, à l'âge avancé pour l'époque de 86 ans. Son fils Gaston, architecte agréé, reprend l'agence de son père, pour peu de temps puisqu'il disparaît dans la tourmente de l'exode, dans les Deux-Sèvres, en 1944.

### Un fonds d'archives inédit

Au mois d'août 2015, à l'occasion de la vente de la maison familiale, également atelier de l'architecte, boulevard de Lattre-de-Tassigny à Sedan, les archives d'Auguste Quinet ont été données par ses arrière-

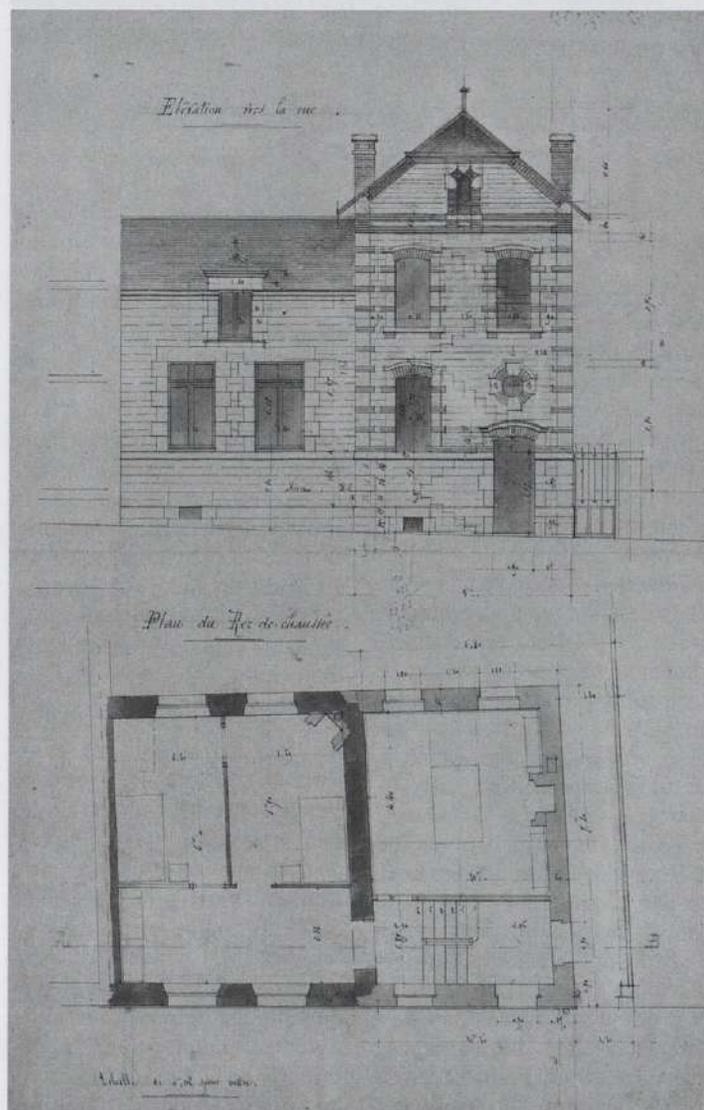
petites-filles aux Archives départementales et enregistrées dans la série J sous le numéro de sous-série 118 J. Il s'agit de 2,50 mètres linéaires constitués pour la plupart de documents de grand format sous pochettes papier identifiées par clients. Des dossiers plus administratifs, devis, décomptes définitifs, correspondance, etc., complètent les plans.

Le fonds a été inventorié au mois d'août 2016 selon un plan de classement regroupant les réalisations d'Auguste Quinet par ordre alphabétique de communes puis de clients. Pour des raisons de conservation, les plans, sur calque et papier, ont été séparés des dossiers.

Aucune élimination n'a été opérée. Les documents sont consultables en salle de lecture des Archives départementales des Ardennes.

### Contact

Frédérique Laverrière  
Archives départementales  
des Ardennes  
10, rue de  
la Porte-de-Bourgogne  
08000 Charleville-Mézières  
Tél. 03 24 57 40 06  
frederique.laverriere@cd08.fr



Fonds Auguste Quinet.  
Projet de construction  
d'une maison individuelle  
pour la famille Bourgeois  
à Saint-Menges, sans date.  
Dessin couleurs  
d'Auguste Quinet.  
Archives départementales  
des Ardennes, 118 J 19.  
Reproduction réalisée  
par les Archives  
départementales des Ardennes.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE

## Philippe Lachaud, architecte et urbaniste (1935-2012)

ÉMILIE FROMONT

Archiviste chargée du traitement du fonds Philippe Lachaud

ODILE GAULTIER-VOITURIEZ

Conseiller scientifique archives

SOPHIE LACHAUD-LAMBERT

Fille de l'architecte Philippe Lachaud

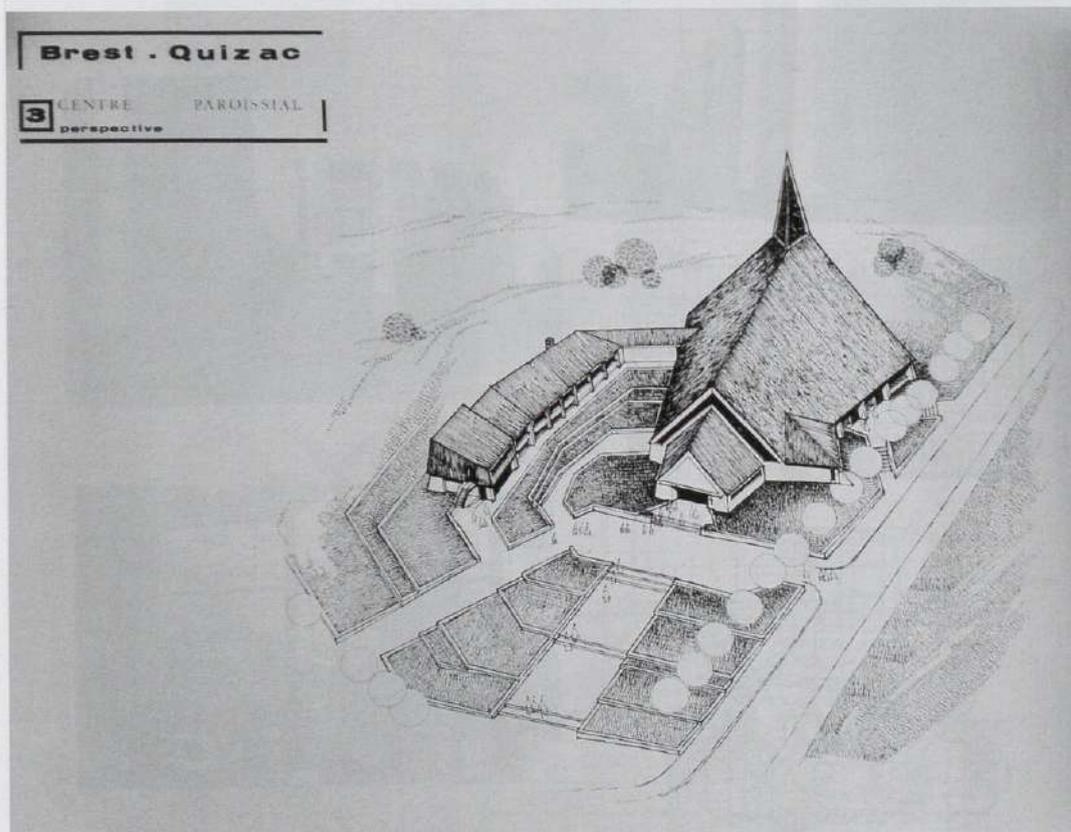
**A**rchitecte DPLG et urbaniste, né à Quimper (Finistère), Philippe Lachaud y a exercé de 1964 à 2012. Diplômé de l'École des Beaux-Arts où il a effectué sa scolarité dans l'atelier d'Eugène Beaudouin, et de l'Institut d'urbanisme de Paris, Philippe Lachaud rejoint en 1964 l'agence de son père, Jacques Lachaud (1893-1973), architecte départemental du Finistère, l'un des fondateurs du régionalisme architectural breton<sup>1</sup> – c'est l'une

des plus anciennes agences de Quimper, qu'il contribue à développer pendant plus de quarante ans. Elle cesse son activité et ferme en 2012 après son décès.

### Un fonds d'architecte-urbaniste en Bretagne au xx<sup>e</sup> siècle

L'un des intérêts majeurs de l'œuvre de Philippe Lachaud tient à la diversité des clients et des

types de constructions réalisées. Il travaille pour des maîtres d'ouvrages publics (mairies, département et administrations) et privés (promoteurs et particuliers). La production de Philippe Lachaud comprend des types d'ouvrages très différents : bâtiments publics comme les Archives départementales de Quimper ou les halles de Quimper, en collaboration avec Erwan Le Berre et Louis A. Bizouarn dans les deux cas, aménagement de l'anse de Penfoul à



Perspective pour le projet (non retenu) de l'architecte Philippe Lachaud de l'église du centre paroissial de Saint-Yves de Quizac à Brest (consacrée en 1971).

Photographe :  
Émilie Fromont.

Bénodet, églises, maisons individuelles, notamment en bord de mer, bureaux, logements collectifs, rénovation du Grand Hôtel de la Mer à Morgat, du manoir du Hilguy à Plogastel-Saint-Germain, et des restaurations de maisons à pans de bois dans le centre historique de Quimper.

Philippe Lachaud a aussi été l'architecte scénographe de l'expo-

sition du tricentenaire des Faïenceries de Quimper, au musée des Beaux-Arts de Quimper en 1990<sup>2</sup>.

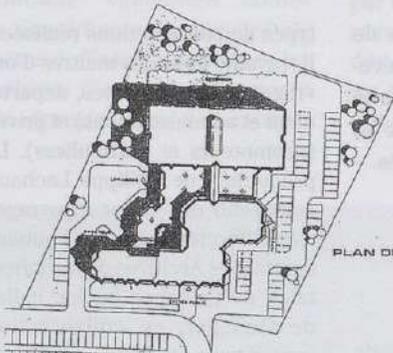
### Contenu du fonds

Les archives de Philippe Lachaud renferment les typologies documentaires habituelles d'un dossier d'architecte : correspondance, demandes de permis de construire (formulaire, plans,

arrêté, déclarations de travaux), comptes rendus de chantier, procès-verbaux de réception de travaux, photographies, plans, devis, factures, cahiers des clauses techniques particulières, demandes de subventions, actes d'engagement, notes d'honoraires, etc. Dans le cas de contentieux : jugements, arrêtés et une importante correspondance.

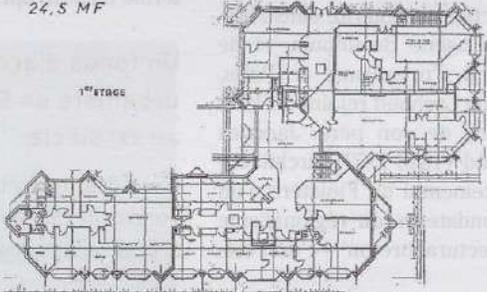
## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE

*ph.lachaud & associés*

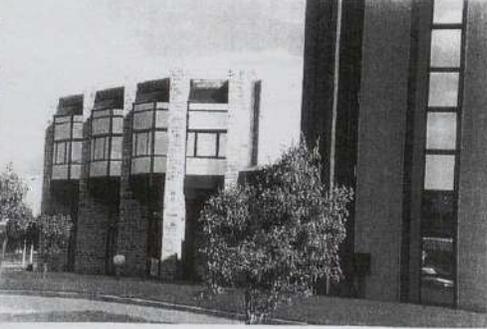


PLAN DE MASSE

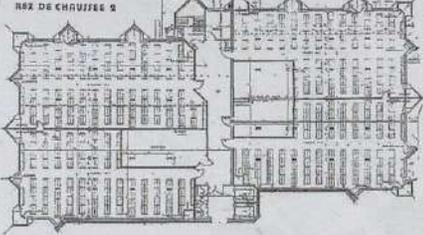
9000 m<sup>2</sup>  
24,5 MF



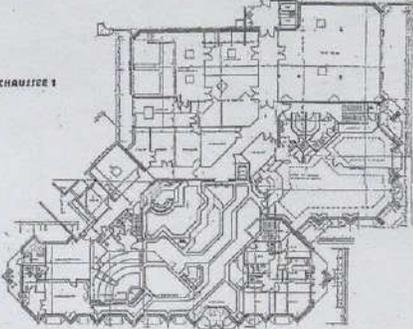
1<sup>er</sup> ETAGE

REZ DE CHAUSSÉE 2



REZ DE CHAUSSÉE 1





Plans et photos du bâtiment des Archives départementales du Finistère, inauguré le 5 novembre 1990. Architectes : Philippe Lachaud, Erwan Le Berre, Louis A. Bizouarn. Photographe : Émilie Fromont.

## Traitement et transfert aux Archives départementales du Finistère

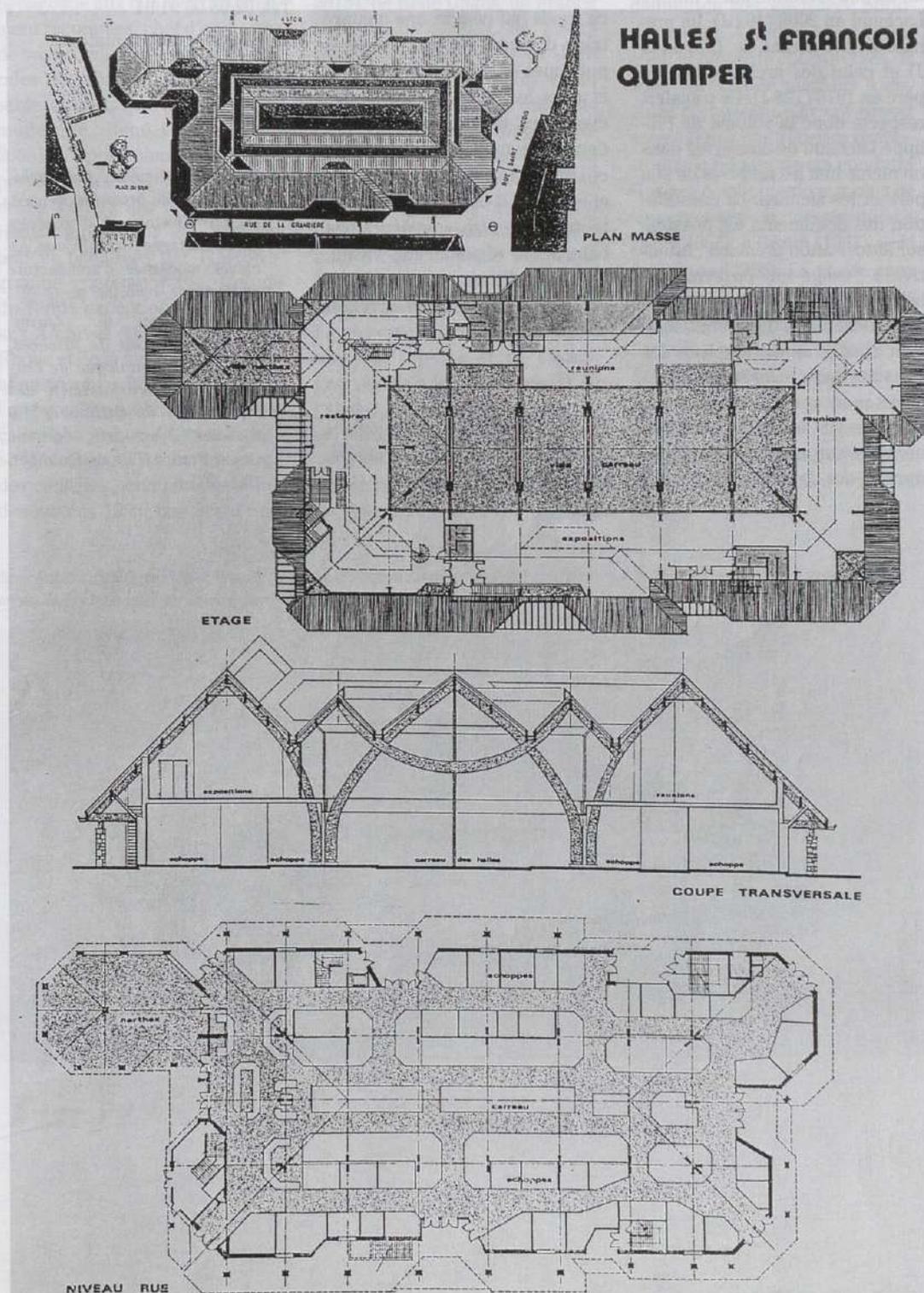
Pour permettre le traitement du fonds et assurer les éliminations dans les règles de l'art, la famille Lachaud a recruté une archiviste professionnelle pendant quatre mois. Plusieurs textes de référence ont été utili-

sés pour réaliser les éliminations et chaque dossier a été étudié pour décider quels documents pouvaient être supprimés sans risque juridique. Pour les dossiers qui ne sont plus concernés par la garantie décennale, ont été éliminés: notes manuscrites, factures, propositions de paiements, devis des entreprises non retenues et doubles. Quand la garantie décennale est encore applicable, seuls les doubles et les notes manuscrites sans valeur

ont été détruits. Ont été aussi éliminés les dossiers peu consistants pour lesquels le chantier n'a jamais eu lieu. Aujourd'hui, le fonds se compose de 146 cartons représentant 24,38 mètres linéaires ainsi que de 384 rouleaux de plans et 64 pochettes de plans à plat.

Consciente de l'intérêt de ce fonds qui porte sur plus de 40 ans d'architecture dans le Finistère (1966-2012), la famille de Philippe

Les halles Saint-François de Quimper, reconstruites après l'incendie de 1976 et inaugurées en 1979.  
Architectes: Philippe Lachaud, Erwan Le Berre, Louis A. Bizouarn. Photographie: Émilie Fromont.



Lachaud a souhaité rendre ces documents accessibles. Il était naturel de proposer ce fonds aux Archives départementales dont le bâtiment a été conçu et réalisé par Philippe Lachaud. Ce dernier y avait déjà fait entrer une partie de ses archives et celles de l'agence de son père.

Le don étant la manière la plus simple et le plus souvent privilégiée pour gérer l'entrée d'un fonds d'origine privée dans le domaine public, une lettre d'intention de don a été rédigée. Les archives viennent en complément de plusieurs fonds déjà entrés dans la série J (archives privées) : un dépôt effectué par Philippe Lachaud en 2008 (192 J), un premier dépôt datant de 1991 (149 J) et celui des archives de son père en 1976 (128 J). Ce transfert respecte donc la volonté de Philippe Lachaud de conserver dans un même lieu les archives de son père et les siennes. La consultation des documents est possible sur autorisation préalable. Attentive à l'usage qui en sera fait, la famille demande aux Archives départementales de lui communiquer chaque année une liste des consultations. Conservant les droits moraux de propriété intellectuelle sur le fonds, elle donnera les autorisations de reproduction sur demande, et traitera

au cas par cas les demandes de réutilisation.

### L'originalité et l'apport du fonds

Au-delà de l'intérêt patrimonial, les archives d'une agence d'architecture ont un rôle juridique. Les clients concernés peuvent demander certains documents lorsque la garantie décennale est encore applicable. En cas de contentieux, l'architecte ou ses héritiers doivent pouvoir répondre à ces demandes. La constitution des dossiers reflète aussi la façon de travailler de l'architecte et son évolution. Enfin, ce fonds qui couvre une quarantaine d'années de constructions publiques et privées à Quimper et dans le Finistère, illustre les évolutions architecturales de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle en Bretagne, région dynamique et ouverte à la création architecturale, entre constructions balnéaires, régionalisme vivant, préoccupations environnementales, préservation et rénovation du patrimoine urbain.

### Bibliographie

Philippe Lachaud, *Construire en Bretagne*, éditions J. Le Doaré, Châteaulin, 1975, 32 p.

« Hommage à Philippe Lachaud », *Revue des architectes Bretagne: Revue du conseil de l'ordre des architectes de Bretagne*, n° 19, décembre 2012, p. 3.

« Disparition de l'architecte Philippe Lachaud », *Ouest-France*, 18 juillet 2012.

### Contact

Archives départementales du Finistère

5 allée Henri-Bourde-de-La-Rogerie

29000 Quimper

Tél. 02 98 95 91 91

archives.departementales@finistere.fr

1. Daniel Le Couédic, *Les architectes et l'idée bretonne*, Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne; Saint-Brieuc, Archives modernes d'architecture de Bretagne, 1995, 909 p.
2. André Cariou, dir., *Quimper, trois siècles de faïences, 1690-1990: Catalogue de l'exposition du tricentenaire des Faïenceries de Quimper*, Musée des Beaux-Arts, éditions Ouest France/Ville de Quimper, 1990, 271 p.

## Les archives de l'Atelier René Gagès (1921-2008)

CÉLINE CADIEU-DUMONT

Conservateur en chef du patrimoine,  
responsable de la Conservation du patrimoine et des fonds d'architectes aux ADRML

PHILIPPE DUFIEUX

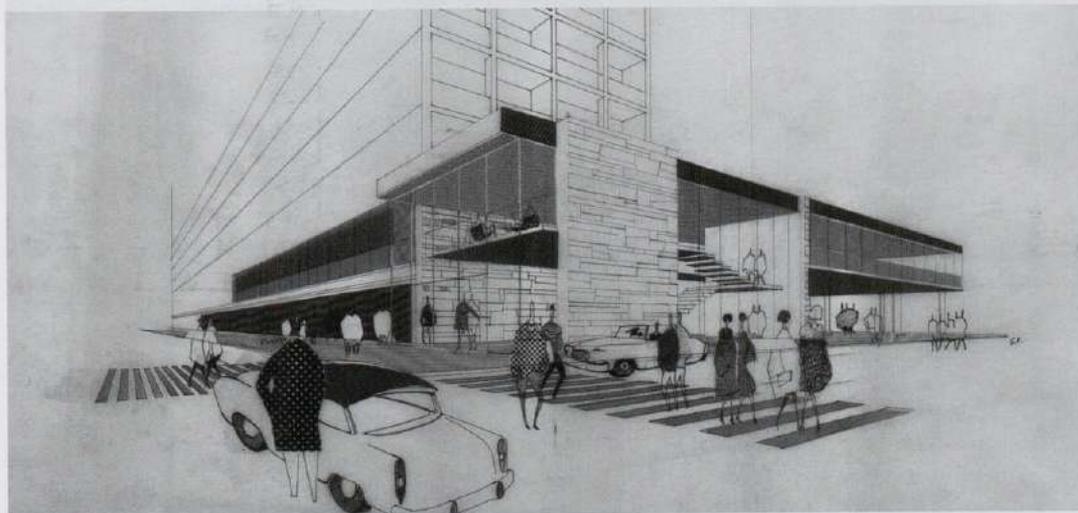
Professeur d'histoire de l'architecture,  
École nationale d'architecture de Lyon LAURE/EVS (UMR 5600)

**A**cteur majeur de la scène internationale de l'après-Seconde Guerre mondiale, pédagogue aux qualités unanimement reconnues, chef d'orchestre de vastes entreprises architecturales et urbaines, figure inclassable au sein de l'histoire de la modernité, René Gagès (1921-2008) s'impose comme l'une des personnalités les plus singulières de sa génération bien que ses réalisations aient été complètement occultées par l'historiographie contemporaine. L'étude du fonds exceptionnel conservé aux Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon apporte un éclairage inédit sur l'autre scène architecturale française des Trente Glorieuses qui se développe à Lyon en marge des cénacles parisiens. Au début des années 1950, une école bru-

taliste émerge dans la cité rhodanienne autour des figures de François-Régis Cottin (1920-2013), de René Gagès, de Franck Grimal (1912-2003), de Pierre Genton (1924-2004) et de Jean Zumbrennen (1922-1975) et du chantier de l'unité de voisinage de Bron-Parilly (Rhône, 1952-1960), placée sous la direction de Gagès et de Pierre Bourdeix (1906-1987). Si la notoriété de Gagès sera constamment associée à cet ensemble emblématique, qui s'impose comme l'opération expérimentale majeure de l'après-guerre en raison de son ampleur urbaine et de l'attention portée à la préfabrication, il est une autre réalisation qui, en revanche, devait occulter durablement l'œuvre de l'architecte lyonnais : le centre d'échanges de Perrache (1968-1976) qui, dès

son inauguration, souleva une réprobation unanime au sein de l'opinion publique au point que sa démolition soit envisagée périodiquement. À bien des égards en effet, la postérité controversée de cette formidable machine à circuler corbuséenne devait passer sous silence une réussite professionnelle fulgurante qui conduira Gagès à développer pas moins de trois agences – successivement à Lyon (1955), à Berlin (1961) ainsi qu'à Paris (1966). Là réside sans nul doute la qualité première des archives de l'agence Gagès dont l'étude a permis de retracer en détail quatre décennies d'activité professionnelle<sup>1</sup>; une étude rendue possible grâce à l'ampleur du fonds déposé aux Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon.

*René Gagès (architecte), Jean Prouvé (ingénieur) et Jean Amado (céramiste), étude pour Le Montgolfier à Lyon, 4 janvier 1961, encre, lavis et Letraset sur calque, fonds René Gagès, ADRML 150 J 3.*



## Une figure majeure de l'après-guerre

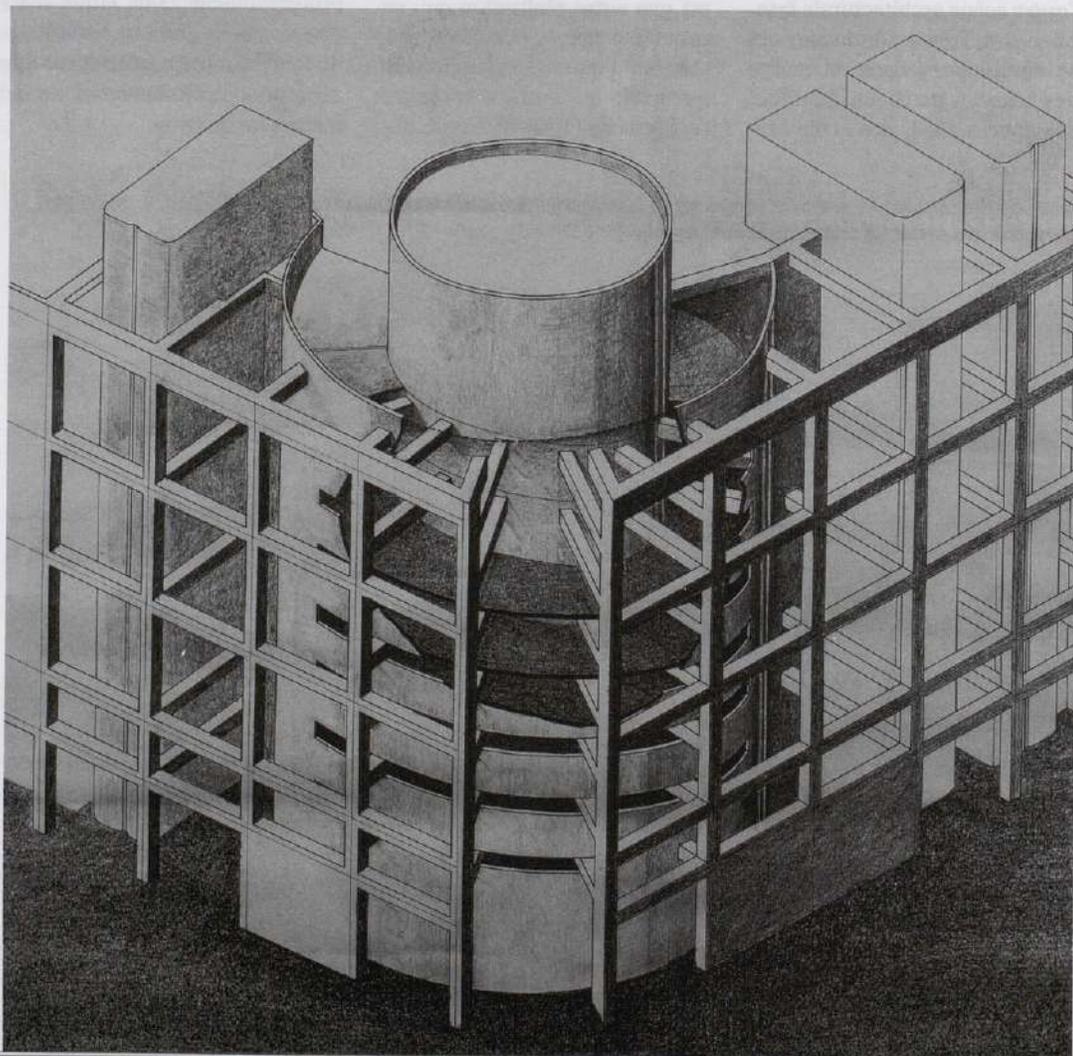
Quatre périodes se distinguent dans l'œuvre de l'architecte, dont la longévité doit être soulignée, de la Reconstruction aux concours étudiés dans la dernière décennie du siècle. La première recouvre les chantiers conduits au cours des années 1950-1960, marqués par l'expérience de Bron-Parilly et par de nombreux immeubles de logements parmi lesquels se distinguent la résidence Claire à Lyon (1961-1965) et la résidence Saint-Didier à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (1965) en raison de l'importance du dialogue induit entre les arts décoratifs et l'architecture. Cette période est marquée par la collaboration avec l'architecte Gabriel Roche (1927) qui dirige l'agence Gagès une quinzaine d'années durant et qui imprimera tout particulièrement sa personnalité au quartier de Montessuy à Caluire-et-Cuire (Rhône, 1964-1972). La sensibilité de Gagès aux problématiques soulevées par les questions urbaines se développe à la

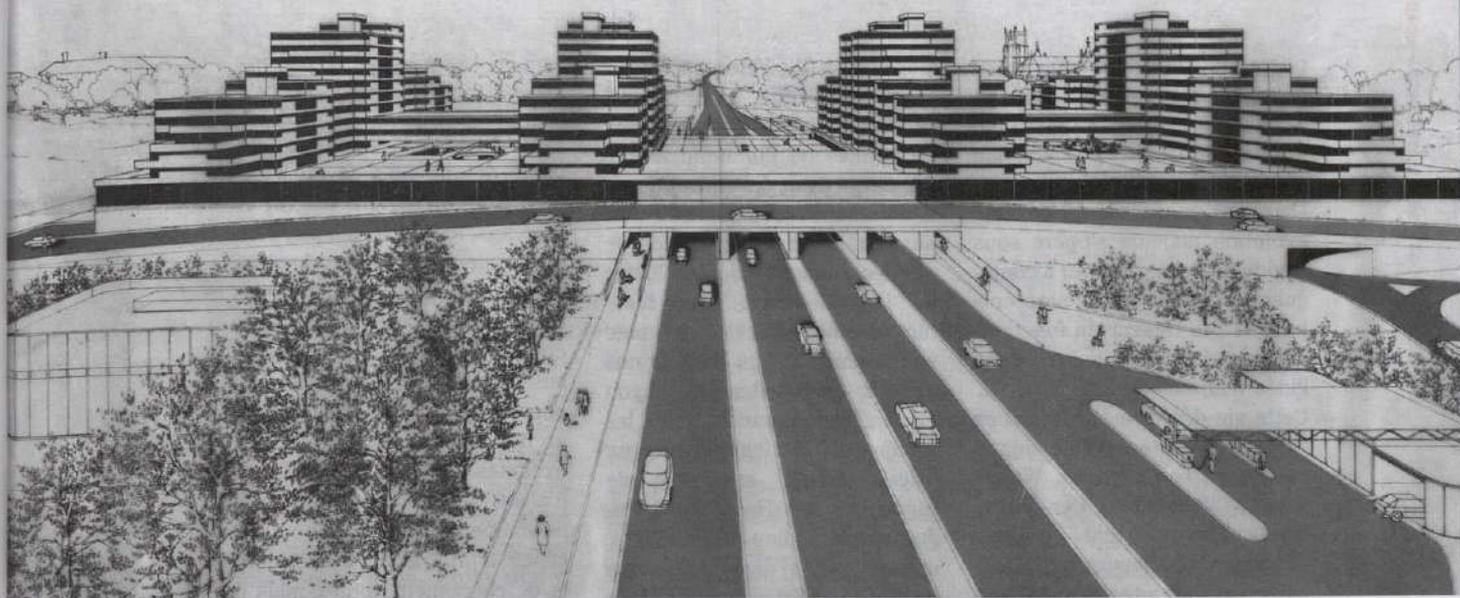
faveur de programmes de logements qui devaient profondément marquer la physionomie des communes de l'agglomération lyonnaise, de Vénissieux à Oullins, de Villeurbanne à Caluire-et-Cuire. C'est au cours de cette période inaugurale que l'architecte participe à plusieurs concours internationaux pour Berlin-Ouest qui devaient propulser l'Atelier René Gagès sur la scène européenne. Si les chantiers de l'après-guerre sont bien documentés dans les fonds, les grands chantiers de logements réalisés à Berlin dans les années 1960 – les immeubles du Märkisches Viertel en particulier – demeurent peu illustrés. Il semble au demeurant que les pièces relatives à ces affaires aient été conservées par Volker Theissen, associé de Gagès et responsable de l'agence berlinoise de l'architecte.

Si le logement collectif définit les premières décennies d'activité, les équipements publics se multiplient au cours de la seconde période qui s'ouvre en 1964; à cette date, Gagès est nommé

architecte des Postes et Télécommunications pour la région Rhône-Alpes. À ce titre, il conçoit une quinzaine de centraux téléphoniques mais encore plusieurs hôtels des postes, parmi lesquels ceux de Caluire-et-Cuire (1965-1968), de Moûtiers (Savoie, 1968-1970), de Nyons (Drôme, 1973), de Trévoux (Ain, 1975) et de Rillieux (Rhône, 1975-1977). L'architecte signe là une série « blanche » à laquelle se rattachent le lycée international de Ferney-Voltaire (Ain, 1959) et l'hôtel des postes de Grenoble (1967-1970). À Caluire-et-Cuire, à Moûtiers comme à Trévoux, Gagès renoue avec les leçons des avant-gardes européennes de l'entre-deux-guerres, le choix de la couleur blanche du béton soulignant une filiation moderniste hautement revendiquée. La même rigueur formelle s'impose dans l'une des pièces maîtresses de la première série « blanche » de l'architecte : le lycée international de Ferney-Voltaire (1959-1968). Les liasses relatives à ces dernières réalisations demeurent

*Atelier René Gagès, Projet pour des logements à Montribloud, Tassin-la-Demi-Lune (Rhône), 1956, encre, lavis et Letraset sur calque, fonds René Gagès, ADRML 150 J 5.*





Atelier René Gagès, projet urbain pour la ZAC de la Croix-Blanche à Bourg-en-Bresse (Ain, non réalisé), 1977-1978, encre, lavis et Letraset sur calque, fonds René Gagès, ADRML 150 J 94.

extrêmement complètes. Il en va de même des centraux téléphoniques qui revêtent un caractère plus utilitaire mais non moins intéressant pour apprécier l'étendue de l'activité de l'agence qui comptera près d'une quarantaine de collaborateurs au plus fort de son développement.

La construction du centre d'échanges de Perrache à Lyon marque le terme de cette première période blanche, à laquelle succède une nouvelle décennie marquée par la recherche et la conception de programmes complexes associant plusieurs fonctions, qu'il s'agisse d'équipements, d'immeubles tertiaires, d'ensembles de logements ou de projets urbains. Cette période s'illustre en particulier par le Presqu'île II (1972-1975), qui s'élève sur la rive gauche du Rhône face à l'extrémité méridionale de la Presqu'île en développant un programme mixte formé de 309 logements sur 17 étages au-dessus de deux niveaux de commerces et de bureaux avec un étage de logements en duplex au dernier niveau. Le tout est complété par un terrain de tennis et une piscine. Les immeubles qui composent la pièce urbaine des Berges du Rhône à Lyon (1980-1984), le projet de concours pour

la cité judiciaire de Lyon (1980), le siège de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Corbeil-Essonnes (Essonne, 1982-1985) et surtout l'ensemble multifonction Galaxie à la Part-Dieu (1980-1985) comptent parmi les réalisations majeures de cette seconde « série blanche » qui tient son caractère des plaquettes émaillées en grès étiré grand feu produites par les usines Buchtal à Schwarzenfeld (Allemagne) qui recouvrent les façades. Au cours des années 1960-1970, les commandes s'enchaînent à la faveur d'ambitieux projets urbains, comme l'illustrent les études pour les ZAC de Saint-Genis-Pouilly (Ain, 1967-1969) et de la Croix-Blanche à Bourg-en-Bresse (Ain, 1969-1972), ou encore celles développées pour le quartier des Picotières à L'Isle-d'Abeau (1975-1977), dont certaines spéculations graphiques atteignent un rare degré d'abstraction. Si les commandes publiques peuvent être étudiées en détail à partir du fonds, en revanche, les archives en lien avec les chantiers privés de l'architecte, qu'il s'agisse de l'usine Gambin à Viuz-en-Sallaz (Haute-Savoie, 1959-1960) ou celle de la société Bocuze aux Échets à Miribel (Ain, 1961-1965), demeurent assez lacunaires.

### La permanence de la modernité

Au cours des années 1980, l'agence participe à de nombreux concours, parmi lesquels la restructuration du stade de Gerland (1982-1984) pour la coupe d'Europe de football de 1984, qui voit la réalisation d'une structure métallique d'une portée exceptionnelle (125 m de long), l'aménagement du quartier du Parc à Nanterre et celui du CNIT à La Défense (non réalisés), la restauration du Grand Théâtre de Lyon, remporté par Jean Nouvel, et l'aménagement de la place Antonin-Poncet, toujours à Lyon (non réalisé). Au cours de ces années, l'étude la plus ambitieuse a pour cadre le confluent du Rhône et de la Saône, c'est-à-dire le quartier situé au-delà de Perrache. Au cours des années 1990, Gagès est associé à plusieurs projets de Granite architecture, agence fondée par sa fille Véronique Gagès en 1991, parmi lesquels le parking Saint-Michel à Chamonix (Haute-Savoie, 1993) ainsi qu'une résidence universitaire pour le Crous de Lyon-Saint-Étienne à Lyon. L'agence est dissoute en 2004.

Alors que Tony Garnier et de ses élèves entretiennent une atmos-

phère d'italianisme antiquisant au cours de la première moitié du siècle, Bron-Parilly marque l'ouverture de la cité rhodanienne aux expériences corbuséennes. Dans ces années décisives, une évolution majeure s'opère sous l'égide de Gagès, attentif à conjuguer le lyrisme du prisme corbuséen à la rigueur du fonctionnalisme de l'après-guerre dans l'idée d'une modernité *plurielle*. Cette vie des formes revêt chez Gagès le caractère d'un dialogue de géants, Le Corbusier, Walter Gropius, Mies van der Rohe, Frank Lloyd Wright et Hans Scharoun se disputant l'imaginaire de l'architecte dans une synthèse peu commune. C'est cette posture tout à fait inédite que révèle notamment l'étude du fonds conservé aux Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon.

### Le fonds René Gagès

Le fonds René Gagès désigne les 50 mètres linéaires qui correspondent aux quatre entrées provenant de l'Atelier René Gagès, actif de 1947 à 1988, prises en charge par les Archives départementales du Rhône en décembre 1996, en mars 1999 puis en mai de la même année. Le premier ensemble – arrivé en décembre 1996 – est un dépôt effectué à l'initiative de l'architecte; il est composé de cartons contenant des dossiers d'affaires relatives aux années 1955-1985 (40 mètres linéaires environ): pièces relatives aux projets et réalisations, mais aussi contentieux, principalement dans le département du Rhône, dans les départements limitrophes (Ain, Isère, Haute-Savoie) et à l'étranger (Allemagne, Tunisie). Ces dossiers ont été cotés 125 J 1-384. En complément, des rouleaux de plans calques ont été déposés au même moment et concernent des réalisations des années 1955 à 1989 situées dans le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Loire, la Saône-et-Loire, la Savoie, la Haute-Savoie ou encore le Vaucluse. Au total, ce sont 279 articles cotés 150 J 1-277. En mars 1999, René

Gagès et sa fille Véronique Gagès (agence Granite architecture) font un nouveau dépôt, aligné en termes de communicabilité sur ce qui avait été convenu précédemment (consultation sur autorisation du déposant, ou de ses descendants, jusqu'en 2026); les 48 rouleaux de plans techniques constituant cet ensemble sont relatifs à des réalisations variées, essentiellement à Lyon et son agglomération, dans les années 1976-1990: centraux téléphoniques, ensemble de logements des Hauts de Saint-Just sur la colline de Fourvière, ensembles HLM divers, bâtiments de l'Institut Mérieux, collège Jean Monnet, immeuble de bureaux Le Sextant, aménagements au stade de Gerland, bureaux à Tassin-la-Demi-Lune sans oublier la caisse d'épargne d'Évry et celle de Corbeil-Essonnes en région parisienne ou encore le central téléphonique d'appels (CTA) de Bourg-en-Bresse. Ces plans reçoivent les cotes 141 J 1-44.

Enfin, dernière entrée en mai 1999, en don, et librement communicable depuis 2005, onze rouleaux de plans calques (cotes 142 J 87-97) et 88 cartons d'archives (cotes 142 J 1-86) documentent l'aménagement du centre d'échanges de Perrache: centre d'échanges, porte Perrache-Charlemagne, aménagement des locaux administratifs, Espace lyonnais d'art contemporain (ELAC I-IV). Ce bâtiment multifonctionnel, réalisation majeure de l'architecte dans sa ville natale dans les années 1970, est accolé à la gare de Lyon-Perrache; son esthétique discutée va être légèrement modifiée dans les prochaines années compte tenu de l'évolution urbanistique du quartier, ce qui accentue l'intérêt de ce fonds d'archives. Des documents complémentaires au fonds Gagès sont conservés à la Société académique d'architecture de Lyon (sous-série 17 B) ainsi qu'au Musée national d'art moderne (Centre Pompidou, Paris), notamment des croquis et textes relatifs à la contribution théorique de l'architecte « Une

réflexion dialectique sur l'urbanisme » (1968).

On soulignera la variété typologique des documents qui composent le fonds René Gagès: en rouleaux, les plans calques; dans les dossiers, des tirages de plans techniques relatifs à tous les aspects d'un projet: plan masse, coupes, façades, sous-sol; mais aussi les pièces des dossiers de consultation des entreprises et des dossiers des ouvrages exécutés. À ce jour, aucun tri n'a été véritablement effectué, notamment en raison de l'absence d'un travail d'inventaire et de classement abouti, mais il n'est pas prévu d'éliminations. Pour l'instant, les seuls outils à la disposition des chercheurs sont des listes par cotes, établies par l'architecte lui-même ou sa fille au moment du transfert. S'il ne s'agit pas d'instruments de recherche totalement satisfaisants pour l'archiviste, ces outils permettent toutefois aux lecteurs de se repérer. Leur mise en ligne devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2017.

### Contact

Archives du département  
du Rhône et de la métropole  
de Lyon

29-31, cours de la Liberté  
69483 Lyon cedex 03

Tél. 04 72 35 35 00

archives@rhone.fr

1. Philippe Dufieux, *René Gagès, la permanence de la modernité*, Annecy, CAUE de Haute-Savoie, 2017, 176 p.

ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

## Les archives d'architectes aux Archives municipales de Lyon : état des lieux

LOUIS FAIVRE D'ARCIER  
Conservateur en chef du patrimoine, directeur

Dans un service d'archives municipales, les archives d'architecture occupent une place centrale, du fait des missions de la collectivité<sup>1</sup>. Les fonds des architectes sont collectés, au titre des archives privées, en complément et par choix. Aux Archives municipales de Lyon (AML), cette option est ancienne<sup>2</sup> : nombre de dons et dépôts ont été faits depuis les années 1970 au moins et quelques achats importants sont même intervenus.

Cela dit, telle personnalité majeure n'a pas de fonds aux AML, qui pourtant regorgent de documents à son sujet. Par exemple, du fait de ses missions d'architecte de la ville de Lyon, les plans des réalisations les plus emblématiques de Tony Garnier sont conservés dans les archives du service chargé de l'architecture, et les papiers de Gustave Garnier, dit Girrane, contiennent un exemplaire de *Tusculum* (Paris, 1905) dédié par son ami et homonyme (11 II/3).

Les AML viennent de mettre en service, en salle de lecture et sur internet, un état de leurs fonds d'architectes<sup>3</sup>. Cet outil d'orientation pour les chercheurs est aussi

pour l'archiviste un moyen de comprendre les choix opérés. Le document réalisé permet ainsi de dresser une typologie des fonds conservés, avant d'établir un état des dernières acquisitions<sup>4</sup>.

### Typologie des fonds conservés

Le fonds le plus ancien est le fonds Morand (14 II), du nom de l'architecte qui conçut au XVIII<sup>e</sup> siècle le plan de la rive gauche du Rhône et le pont qui porte son nom. Le XIX<sup>e</sup> siècle est riche d'une douzaine de fonds. L'essentiel concerne donc le XX<sup>e</sup> siècle. Notre siècle est encore absent, du fait surtout de l'évolution des méthodes de travail des architectes.

La collecte a porté sur des architectes ayant œuvré à Lyon. Dans le cas du fonds Salagnac (1920-1980), il y a eu partage *ratione loci* entre les AML (64 II et SAAL 12 B), les AD du Rhône (110 J) et celles de la Loire (99 J). Par extension, l'agglomération de Lyon est souvent représentée (comme dans le fonds Chomel, 116 II). Par exception, les dessins de Guillaume-Marie Delorme, établis au XVIII<sup>e</sup> siècle et acquis par achat en 2005, concernent avant

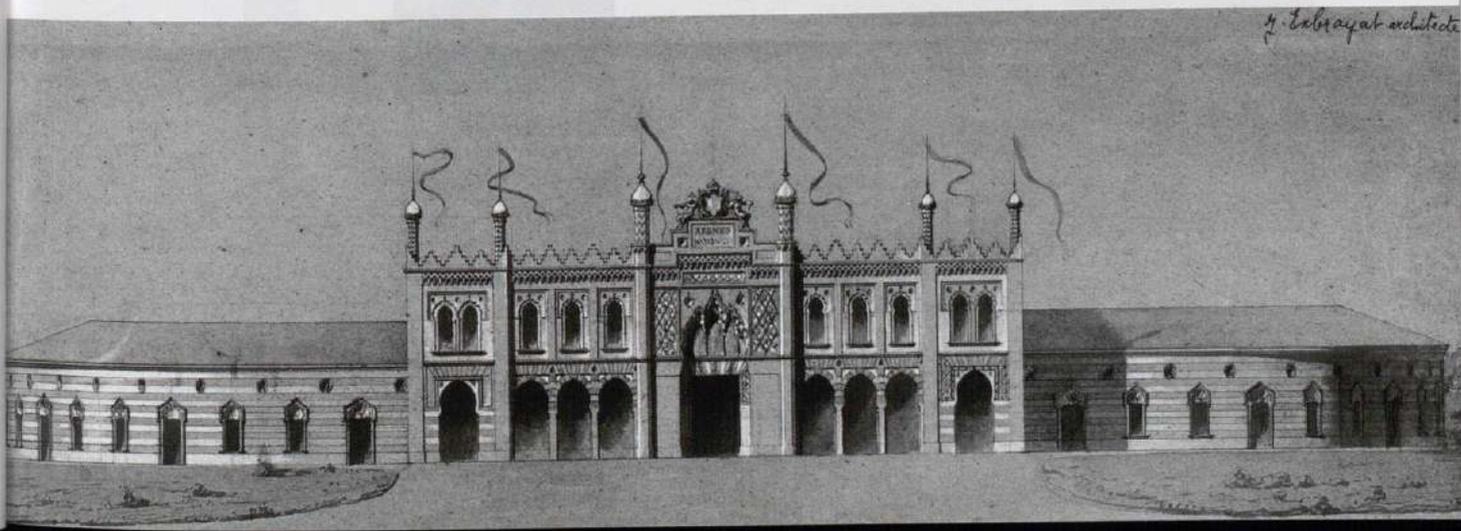
tout l'Ouest lyonnais et même – pour l'aqueduc du Gier – des territoires de l'actuel département de la Loire qui se trouvaient dans la zone de captage des eaux alimentant Lyon.

Les documents témoignent souvent d'une commande, mais ce n'est pas toujours le cas. Une partie des archives de François-Régis Cottin reflète l'érudition de celui-ci : l'architecte de La Duchère a consacré plusieurs années à reconstituer le plan de la ville vers 1650 (108 II).

Les documents graphiques (plans, coupes, élévations...) sont présents dans tous les fonds, à la différence des documents écrits. Le fonds Jules Exbrayat (58 Fi) est constitué de magnifiques dessins, dont il n'est pas aisé de dire s'ils correspondent à des édifices réalisés. A contrario, le fonds Albert Constantin (23 S) se compose de cinq maquettes.

Certains fonds sont volumineux, comme le fonds Delfante, riche de plus de 9000 plans et indispensable pour l'histoire de la Part-Dieu (111 II, 165 II, 244 II, 1, 2 et 7 SDL, 8 SP), d'autres, très modestes. Parfois, il s'agit plutôt d'une collection, comme la cote 40 Fi, qui regroupe des dessins

Jules Exbrayat, projet d'arènes nationales, dessin, milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Archives municipales de Lyon, fonds Exbrayat, 58 Fi 2.



J. Exbrayat architecte

de grands noms de l'architecture lyonnaise, dont Pierre-Marie Bosan (1814-1888), Antoine-Marie Chenavard (1787-1883), Tony Desjardins (1814-1882) et Clair Tisseur (1827-1895).

Acquisition et classement ne sont pas toujours synchrones. Ainsi, le fonds Pionchon attend celui qui triera ses 100 mètres linéaires... À l'inverse, la Société académique d'architecture de Lyon (SAAL) procède au dépôt de documents déjà classés.

En définitive, la notion de fonds d'architecte est appliquée avec souplesse aux AML : tout ensemble de documents issus de l'activité d'un homme de l'art est considéré comme un fonds. Telle a peut-être été la garantie d'une grande diversité et, en définitive, d'un certain succès de la politique de collecte.

### Nouvelles acquisitions

Ces trois dernières années, les acquisitions d'archives privées d'architectes ont concerné essentiellement le xx<sup>e</sup> siècle. Elles restent aussi diverses que par le passé. Ainsi, le fonds Charles Delfante, déjà cité, s'est vu compléter par une entrée consacrée aux travaux personnels de celui-ci (244 II).

Le fonds Paul Feuga, ancien président de la Société historique,

archéologique et littéraire de Lyon et de la société des amis des AML (274 II), est éclectique et mêle les archives d'une agence d'architecture (celle de Louis Malartre et de ses prédécesseurs Paul Laurent et Raymond Feuga, actifs durant la période 1854-1966) à des dossiers d'érudition sans lien avec l'histoire de l'architecture. Leur classement est en cours.

En 2016, en continuation de leur convention avec la SAAL, les AML ont reçu en dépôt le sous-fonds Amédée Boulud (SAAL 10 B), auteur d'immeubles à Lyon et à Villeurbanne, actif de 1902 à 1928.

La collecte se poursuit donc, en lien avec les Archives départementales et métropolitaines et dans la limite des moyens disponibles, tant matériels qu'humains. En particulier, le traitement scientifique de ces archives est très lourd, car pour être parfait, il suppose une réelle connaissance de l'œuvre, voire une analyse pièce à pièce. De ce fait, un retard s'accumule entre collecte et mise à disposition, et à cela s'ajoute aussi un biais involontaire : les fonds les plus facilement traitables se trouvent être également les mieux connus. Une réflexion est donc en cours pour alléger un peu l'exigence

scientifique préalable à la mise à disposition des instruments de recherche, quitte à proposer des outils évolutifs, éventuellement enrichis en collaboration avec chercheurs et donateurs.

### Contact

Archives municipales de Lyon  
1, place des Archives  
69002 Lyon  
Tél. 04 78 92 32 50  
aml@mairie-lyon.fr

1. En outre, les AML accueillent en dépôt une partie des archives historiques des Hospices civils de Lyon, dont des documents sur l'urbanisation de la rive gauche du Rhône.
2. Noëlle Chiron-Dorey, « Deux siècles d'archives privées d'architectes », *Colonnes*, n° 30, juillet 2014, p. 102-106.
3. Catherine Dormont, *Fonds d'architectes, Ancien Régime, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, AML, 2016.
4. Noëlle Chiron-Dorey, art. cit., et Noëlle Chiron, « Archives municipales de Lyon. Nouveaux fonds reçus et travaux universitaires sur l'architecture », *Colonnes*, n° 18, mai 2002.

COMITÉ D'HISTOIRE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

## Un Guide des sources sur l'histoire de l'enseignement de l'architecture en France au xx<sup>e</sup> siècle

WILFRIED GOURDON

Chargé de mission,  
Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication

ARLETTE AUDUC

Conservatrice en chef du patrimoine honoraire, correspondante Patrimoine,  
Comité d'histoire du MCC

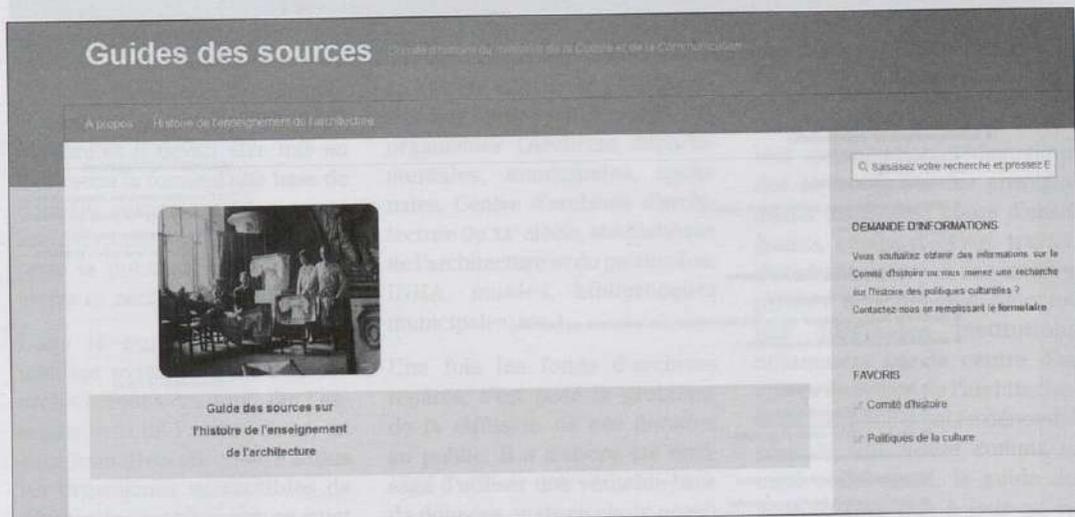
En 2014, à l'issue de la journée d'études qui accompagne l'exposition *Des Beaux-Arts à l'Université. Enseigner l'architecture à Strasbourg. L'École en dessins*, est née, chez un groupe de chercheurs, l'idée de mettre sur pied un réseau scientifique dont l'objectif serait de travailler à une histoire de l'enseignement de l'architecture en France au xx<sup>e</sup> siècle, articulée à celle de la professionnalisation du métier d'architecte, visant au développement et au renouvellement de l'historiographie sur ce sujet, intégrant une dimension documentaire et une perspective comparatiste. Ce groupe, autour d'Anne-Marie

Châtelet (ENSA de Strasbourg), Marie-Jeanne Dumont (ENSA de Paris-Belleville) et de Daniel Le Couédic (Université de Bretagne occidentale) a obtenu le soutien du Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la communication qui coordonne le projet, de la Direction générale des patrimoines (service de l'architecture) et de la Mission archives du ministère.

Les travaux existant sur le sujet sont multiples mais limités dans le temps comme dans l'espace. Centrés sur les principales écoles parisiennes, ils ont largement ignoré les autres établissements; fascinés par le xix<sup>e</sup> siècle, ils ont laissé dans l'ombre le xx<sup>e</sup>; inté-

ressés par les contenus, ils ont privilégié l'étude des publications. S'appuyant sur les apports des décennies passées, le projet souhaite aborder non seulement les dimensions doctrinales de cet enseignement, mais aussi ses dimensions professionnelles, territoriales et politiques; nous élargirons les limites spatiales et temporelles de son étude en embrassant, durant tout le xx<sup>e</sup> siècle, l'ensemble des établissements dans lesquels a été dispensé un enseignement de l'architecture en France. Parmi eux, il en est qui ont une place particulière: les écoles régionales instituées par un décret du 23 janvier 1903. Elles ont fonction-

Capture d'écran de la page de garde du guide des sources.



né dans l'étroite dépendance de l'École des beaux-arts de Paris. Dissoutes en 1968, elles sont aujourd'hui des écoles nationales supérieures d'architecture. Indépendantes, elles ont «refondé» leur enseignement et accueillent environ dix fois plus d'étudiants qu'auparavant. Or on ne connaît aujourd'hui presque rien de leur histoire.

Les confrontations entre situations nationales et régionales ont fait apparaître à la fois des spécificités mais aussi des convergences que seule la comparaison de plusieurs cas nationaux et internationaux pouvait mettre en lumière. Elle a également soulevé le problème des sources, en pointant l'urgence d'une collecte nationale d'archives privées, écrites ou orales, sur ces thèmes et l'intérêt d'un encouragement à la recherche dans ce domaine.

Le programme, lancé et prévu pour être achevé en 2021, se traduira par deux colloques annuels thématiques organisés par une ou plusieurs écoles en régions, dont les actes seront publiés, à la fois dans le carnet de recherche du Comité d'histoire (*chmcc.hypotheses.org*) et dans une revue dédiée. Des monographies d'écoles sont en projet et seront regroupées dans une collection

d'ouvrages à créer. Le projet se conclura par un colloque international, début 2021, qui donnera lieu à une publication de synthèse.

Dans ce cadre, le Comité d'histoire, outre la mise à disposition de son carnet de recherche pour toutes les contributions en ligne, a pris à sa charge la construction d'outils archivistiques nécessaires et capables de susciter de nouvelles recherches. En parallèle de l'élaboration du guide des sources, objet de cet article, une campagne d'archives orales est en cours, auprès des acteurs de cet enseignement. Si les écoles recueillent la mémoire de leurs «pères fondateurs» et de leurs «grands témoins», le Comité d'histoire met en place des entretiens avec les administrateurs qui ont eu la charge d'organiser cet enseignement, ainsi qu'avec des personnalités nationales qui ont réfléchi, écrit ou agi dans ce domaine. L'ensemble enrichira une base de données en ligne.

### État des lieux

Le premier objectif du projet de recherche a donc été de faire le point sur la question des sources archivistiques. Qu'en est-il des archives concernant l'enseignement de l'architecture? Où se

trouvent-elles et sont-elles traitées dans le respect des normes archivistiques internationales?

Cette problématique des archives d'architecture n'est pas nouvelle. Déjà, en 1980, Michel Massenet (conseiller d'État) adressait au Premier ministre Raymond Barre un rapport sur les archives de l'architecture<sup>1</sup> dans lequel il déplorait «l'exode du savoir». Afin de sauvegarder les fonds d'architecture, de mettre fin à leur dispersion et d'en permettre l'accès, il proposait de constituer un fichier général des archives de l'architecture, de faire rédiger par chaque institution un guide des fonds qu'elle possédait, etc. Trente-six ans plus tard, ces problématiques n'ont quasiment pas évolué. Néanmoins, de grandes avancées ont eu lieu puisqu'en 1986, une convention tripartite entre l'Institut français d'architecture (IFA), la Direction des archives de France et la Direction de l'architecture et de l'urbanisme) définissait les compétences du centre d'archives de l'IFA. À l'heure actuelle, cette institution rassemble plus de 400 fonds d'architectes. En 1996, un état des fonds sur les archives d'architectes sur la période XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles fut publié par le Centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle (aujourd'hui intégré à la

Capture d'écran du lieu de conservation «Archives nationales».

**Guides des sources** Comité d'histoire de l'enseignement de l'architecture et de la Communication

À propos Histoire de l'enseignement de l'architecture

**ARCHIVES NATIONALES**

- Archives ministérielles et présidentielles
  - Ministère de l'Écologie
  - Ministère de l'Éducation nationale
  - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
  - Ministère de l'Équipement
    - Cabinet
    - Direction de l'architecture et de l'urbanisme
    - Direction des transports terrestres
  - Ministère de l'Instruction publique, puis de l'Éducation nationale (dont administration des Beaux-Arts)
  - Ministère de la Culture et de la Communication
    - Cabinet
    - Délégation aux arts plastiques
    - Direction de l'administration générale
    - Direction de l'architecture et du patrimoine
    - Direction du développement culturel
    - Direction générale des Arts et des Lettres
    - Inspection générale des Affaires culturelles

Rechercher

🔍 Saisissez votre recherche et pressez E

**DEMANDE D'INFORMATIONS**

Vous souhaitez obtenir des informations sur le Comité d'histoire ou vous menez une recherche sur l'histoire des politiques culturelles ? Contactez-nous en remplissant le formulaire

**FAVORIS**

- 📌 Comité d'histoire
- 📌 Politiques de la culture

**Guides des sources** Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication

À propos Histoire de l'enseignement de l'architecture

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE

**Fonds Louis Hautecoeur Ms 6861-7017**

PAR WIGGURDON 20/05/2016

Référence	Ms 6861-7017
Niveau de description	Fonds d'archives
Intitulé	Papiers et correspondance de Louis Hautecoeur
Dates extrêmes	1940-1943
Nom des principaux producteurs	Louis Hautecoeur
Langue des documents	français
Institution responsable de l'accès intellectuel	Bibliothèque de l'Institut
Localisation physique	Institut de France 23, Quai de Conti 75006 Paris

Recherche : Saisissez votre recherche et pressez E

**DEMANDE D'INFORMATIONS**  
Vous souhaitez obtenir des informations sur le Comité d'histoire ou vous menez une recherche sur l'histoire des politiques culturelles ? Contactez nous en remplissant le formulaire

**FAVORIS**

- Comité d'histoire
- Politiques de la culture

Capture d'écran de la notice du fonds « Louis Hautecœur Ms 6861-7017 ».

Cité de l'architecture et du patrimoine)<sup>3</sup>. Cet inventaire des fonds d'architectes très ambitieux et très bien documenté recensait les fonds d'architectes provenant de très nombreuses institutions (IFA, Archives nationales, départementales, municipales, musées, etc.). Néanmoins, ce document ayant déjà vingt ans d'existence n'a pas pu être actualisé depuis. En outre, ces inventaires ne se focalisent pas sur l'enseignement de l'architecture. Il est donc apparu indispensable de mettre en place un guide des sources archivistiques sur l'enseignement de l'architecture qui serait évolutif et consultable en ligne.

### Élaboration du guide

Ce guide devait être actualisable et consultable par le plus grand nombre et il devait être mis en ligne sous la forme d'une base de données respectant les normes archivistiques internationales pour la publication des instruments de recherche en ligne.

Dans le but de recenser de manière exhaustive les sources archivistiques traitant de l'enseignement de l'architecture, un questionnaire a été envoyé à tous les organismes susceptibles de détenir des archives sur ce sujet

(Centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, Archives départementales, municipales, nationales, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, INHA, etc.). Le retour des questionnaires et les recherches menées au Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la communication ont permis de mettre au jour plus de 900 sources archivistiques.

Cette enquête a, en outre, suscité beaucoup d'émulation au sein des institutions et tout particulièrement au sein des écoles d'architecture qui ont répondu de manière très active à cette problématique du traitement de leurs archives et de leur signalement. Les résultats ont également mis en lumière une très grande dispersion des fonds dans de nombreux organismes (Archives départementales, municipales, nationales, Centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, médiathèque de l'architecture et du patrimoine, INHA, musées, bibliothèques municipales, etc.).

Une fois les fonds d'archives repérés, s'est posé le problème de la diffusion de ces données au public. Il a d'abord été envisagé d'utiliser une véritable base de données, mais ce choix posait

de nombreux problèmes de logistique, de coût et de temps. Aussi, une solution plus rapide a été trouvée par le biais du système *Hypothèses* qu'utilise déjà le Comité d'histoire dans le cadre de son carnet de recherche. Cette plateforme internet a très rapidement permis et de manière optimale de publier toutes les notices des 900 fonds d'archives traitant de l'enseignement de l'architecture.

### Un outil évolutif

Construit à partir du travail d'enquête, le guide des sources sur l'histoire de l'enseignement de l'architecture signale les archives publiques des écoles d'architecture – par exemple, leur fonctionnement administratif, financier, leurs relations avec leur tutelle, leur organisation pédagogique, des éléments sur les enseignements dispensés : cours d'enseignants, copies d'élèves, travaux d'étudiants, etc. – et des archives privées d'architectes détenues par différentes institutions, notamment par le centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine qui en dénombre plus de 400. Voulé comme un outil collaboratif, le guide des sources sera mis à jour au fur

et à mesure que de nouveaux fonds auront été repérés par des chercheurs ou des institutions. Il permettra également de publier les états de la recherche sur l'histoire de l'enseignement de l'architecture initiée à partir du guide des sources et de promouvoir l'actualité de la recherche sur le sujet.

### Un outil intuitif

Hébergé sur la plateforme Hypothèses d'OpenEdition (CNRS, gtc.hypothèses.org) et utilisant le CMS Wordpress, le guide des sources permet d'accéder aux fonds d'archives :

- par lieu de conservation (Archives nationales, archives départementales, bibliothèques, musées, écoles, INHA, ENSBA, etc.), puis par producteur. Par exemple, sélectionner « Archives nationales » puis « Ministère de la Culture et de la communication » permet de visualiser les fonds d'archives

du Cabinet, de la Direction de l'enseignement, etc. ;

- grâce à un moteur de recherche qui permet d'associer plusieurs termes. Par exemple, pour retrouver des fonds d'archives relatifs à la correspondance de Louis Hauteceur, on saisit les termes « Hauteceur » et « correspondance ».

Les résultats s'affichent sous forme d'une notice comprenant notamment les références du fonds, les conditions d'accès et d'utilisation, l'historique du producteur, la présentation du contenu et le lieu de conservation qu'il convient alors de contacter pour consulter les archives.

Ce guide des sources est avant tout un outil se voulant le plus simple et le plus exhaustif possible pour tout chercheur et étudiant travaillant sur le sujet. Il est évidemment souhaitable qu'il suscite de nouvelles recherches s'appuyant sur ces fonds d'archives.

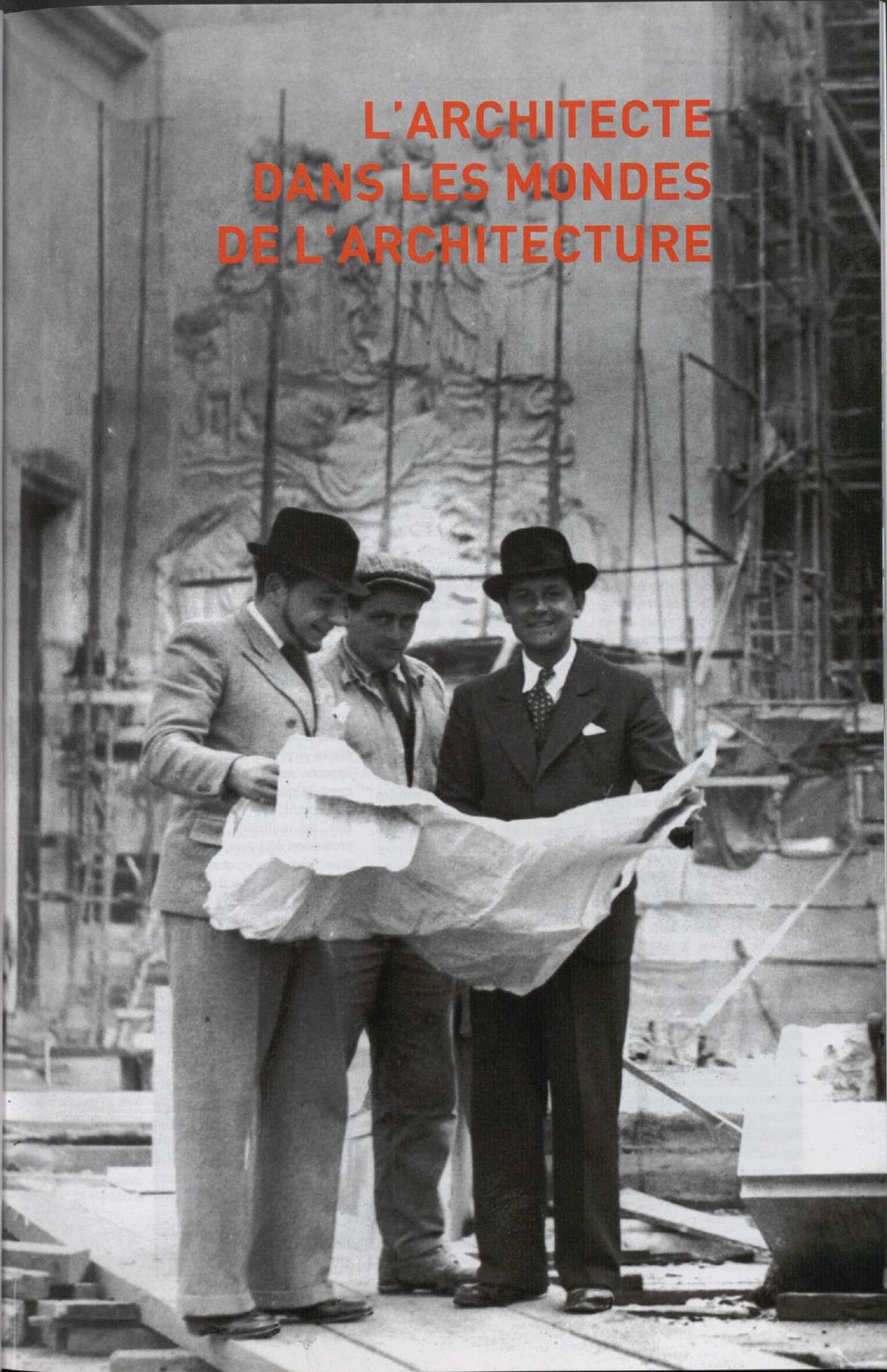
### Contact

Arlette Auduc  
Correspondante patrimoine  
Comité d'histoire  
Ministère de la Culture  
et de la communication  
3, rue de Valois, 75001 Paris  
Tél. 01 40 15 79 16  
arlette.auduc.ext  
@culture.gouv.fr.

1. Michel Massenet, *Rapport au Premier ministre sur les archives de l'architecture*, Paris, [1980].
2. Sonia Gaubert et Rosine Cohu, sous la direction de David Peyceré et Gilles Ragot, avec le concours de Christine Nougaret, *Archives d'architectes : état des fonds XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : IFA, Archives nationales, La Documentation française, 1996.

André Aubert  
et Jean-Claude Dondel  
sur le chantier  
du palais de Tokyo en 1937.  
Académie d'architecture/SIAF/CAPA,  
fonds André Aubert, 259 AA.

# L'ARCHITECTE DANS LES MONDES DE L'ARCHITECTURE



## INTRODUCTION

## L'architecte, un acteur pluriel dans les mondes de l'architecture

GUY LAMBERT

Maître de conférences en histoire de l'architecture, chercheur à l'IPRAUS [UMR AUSser 3329], École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

« Se livrer à l'enseignement en ouvrant un atelier, prétendre à un emploi dans les travaux publics, à occuper des fonctions élevées dans l'administration, et à faire partie de commissions scientifiques<sup>1</sup> » : ainsi que l'affirme très tôt le célèbre *Dictionnaire des professions* d'Édouard Charton, les activités auxquelles peuvent se vouer les architectes dépassent largement la seule conception architecturale et la maîtrise d'œuvre. À vrai dire, seule une petite part de ces derniers peut espérer associer toutes ces fonctions, ceux qui se seraient « rendu[s] propre[s] à l'exercice de toutes les parties de [leur] art<sup>2</sup> », ainsi assimilés à l'élite professionnelle. Plus nombreux en revanche sont ceux dont le profil tient à une spécialisation dans l'une ou l'autre de ces branches ou dont le nom est étroitement lié à l'un de ces domaines de compétences. Si ces activités sont distinctes en termes d'exercice, elles n'en sont pas moins connexes en ce qu'elles contribuent conjointement à construire l'identité professionnelle de l'architecte. « C'est à travers son enseignement, sa pratique professionnelle et ses discussions corporatives que s'est définie une image encore largement partagée de nos jours : celle de l'architecte libéral<sup>3</sup>. »

Au-delà de l'expression d'un idéal professionnel, la pratique de l'architecture prend dans les faits des formes variées dont les limites apparaissent aussi perméables et mouvantes dans le contexte actuel que dans une perspective

historique<sup>4</sup>. Les cartes de visite des architectes, leur curriculum vitae ou encore l'en-tête des papiers à lettres attachés à leurs différentes fonctions témoignent ainsi de la diversité des manières dont peut s'incarner ce métier. Mais, dans le même temps, l'appartenance à un service public d'architecture, l'existence d'une charge d'enseignement, d'une fonction institutionnelle ou administrative, l'implication dans les instances corporatives renvoient aussi à la multiplicité des champs de l'architecture.

En s'intéressant à différents versants de la carrière et du quotidien des architectes, les articles réunis dans ce dossier contribuent à l'étude des « lieux » de la vie professionnelle et plus largement à celle des « mondes » de l'architecture. Les réalités qu'il s'agit de saisir sont d'ordre culturel et social autant que matériel et spatial, comme peut l'illustrer la notion plurielle de « lieu » empruntée à Christian Jacob : « institués par des interactions vivantes », ces « lieux » sont également « les lieux matériels, construits ou naturels, où se déploient ces activités qu'ils abritent », mais se définissent de surcroît par « les artefacts qui permettent de matérialiser et d'inscrire le savoir ou qui jouent un rôle dans sa construction même : dessins, schémas, textes écrits, discours portés par la voix<sup>5</sup> ». Envisager ainsi les activités de l'architecte conduit à accorder une attention renouvelée à ce qui caractérise les espaces professionnels. Les pages que consacre

ici Maxime Decommer à l'émergence de l'agence d'architecture au XX<sup>e</sup> siècle mettent en lumière à quel point l'organisation spatiale et humaine de ce lieu de travail participe concrètement et symboliquement à la construction de la figure de l'architecte libéral. De même, porter un regard de cet ordre sur les enseignements donnés par les architectes permet de mieux cerner la diversité des pratiques didactiques. Si elles tiennent en partie à la différence de philosophie entre établissements, elles font également écho à l'éventail des lieux de la pédagogie qui, de l'atelier à l'amphithéâtre par exemple, conditionnent non seulement la relation du professeur avec ses élèves ainsi que la nature de ses apports, mais aussi, plus largement, la posture de l'architecte-enseignant. De manière générale, les multiples pôles de la profession déjà évoqués peuvent être envisagés comme autant de « lieux » de l'activité architecturale, notamment lorsqu'ils représentent à la fois une institution et une communauté. Les sociétés professionnelles, d'essence associative et corporative, en fournissent une illustration peut-être plus éloquente encore que les institutions publiques et les instances administratives en raison des enjeux qu'elles représentent. Emblématique entre toutes, la Société centrale des architectes, évoquée ici par Marilena Kourniati, en témoigne tout particulièrement. Le statut de ses membres, son envergure nationale, sa longévité et son



Vue d'un dessin de Louis Bonnier pour le menu du dîner du XIX<sup>e</sup> Congrès des architectes français en 1891. SIAF/CAPA, fonds Louis Bonnier, 35 IFA 151/9.

activisme ont contribué depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à asseoir son autorité comme épiceutre – volontiers hégémonique – de la représentation corporative et de la défense des architectes.

Considérer ces différents milieux au sein desquels opèrent les architectes comme des « mondes » de l'architecture revient à les voir comme des « structures d'activité collective<sup>6</sup> » dont l'analyse permettrait de mieux appréhender « la complexité des réseaux coopératifs dont l'art procède<sup>7</sup> ». La production architecturale se prête par nature à une telle lecture, dans la mesure où elle implique habituellement un grand nombre d'acteurs, depuis les premières esquisses à l'achèvement

des travaux de construction. Mais plus précisément, dans quelle mesure la délimitation de ces « mondes » varie-t-elle en fonction des activités dont il s'agit ?

1. Édouard Charton (dir.), *Guide pour le choix d'un état ou Dictionnaire des professions*, Paris, Paris, Veuve Lenormant, 1842, p. 28, article « architecte ».
2. *Ibid.*
3. François Loyer et Antoine Picon, « L'architecte au XIX<sup>e</sup> siècle » in Louis Callebaut (dir.), *Histoire de l'architecture*, Paris, Flammarion, 1998, p. 154.
4. Olivier Chadoin, *Être architecte, les vertus de l'indétermination. Une sociologie du travail professionnel*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2013 ; Christophe Camus, *Mais que fait vraiment l'architecte ? Enquête sur les pratiques et modes d'existence de l'architecture*, Paris, LHarmattan, 2016 ; Claude Massu, Marie Gaimard et Élise Guillem (dir.), *Métier : architecte. Dynamiques et enjeux professionnels au cours du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne (Coll. Histo.art n° 5), 2013.
5. Christian Jacob, *Qu'est-ce qu'un lieu de savoir ?*, Marseille, OpenEdition Press, 2014, p. 14.
6. Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, [1982], Paris, Flammarion, 1988, p. 27.
7. *Ibid.*, p. 28.

## L'architecte libéral et son agence dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle : évolution d'une figure

MAXIME DECOMMER

Maître-assistant associé, chercheur au laboratoire ACS, UMR CNRS AUSser, ENSA Paris-Malaquais

**E**n 1895, le « Code des devoirs professionnels de l'architecte » rédigé par Julien Guadet pour le compte de la Société centrale des architectes est adopté par la majorité des associations professionnelles réunies en congrès à Bordeaux. Sans portée légale, mais empreint de valeurs symboliques, il vaut autant règlement d'activités que manifeste de la profession. Il présente l'architecte comme « à la fois un artiste et un praticien » ; sa fonction est « de concevoir et étudier la composition d'un édifice, d'en diriger et surveiller l'exécution, de vérifier et régler les comptes des dépenses » ; il « exerce une profession libérale et non commerciale ». En défi-

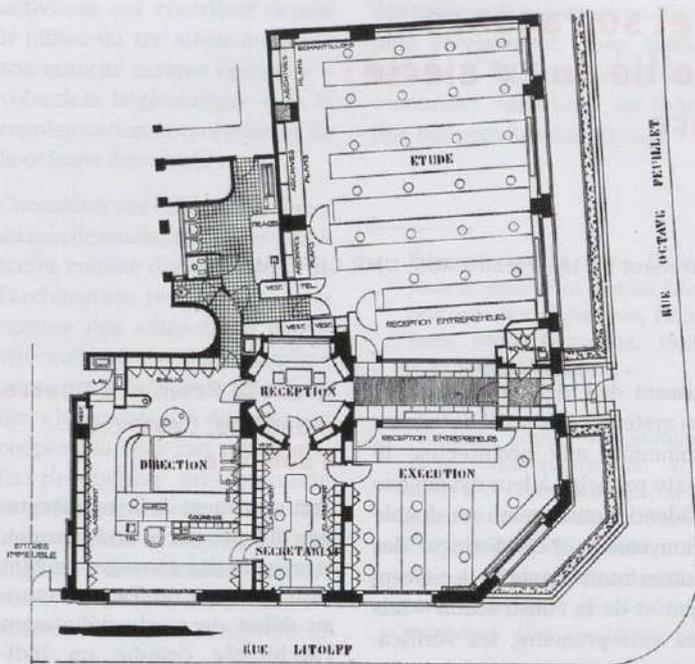
nissant des règles d'exercice et un système référentiel de valeurs communs aux architectes, le texte participe à leur dynamique d'identification selon un double mouvement : il les distingue des autres intervenants de la conception et de la construction – tels les entrepreneurs, les vérificateurs ou encore les ingénieurs –, tout en alléguant leur position dominante ; il les rapproche entre eux en construisant une figure professionnelle, celle de l'architecte libéral. Cette identité unique peut-elle s'accorder avec la réalité de l'exercice quotidien de l'architecture dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle et son organisation du travail ?

### Avant la Première Guerre mondiale, l'exercice à domicile

Conformément à la représentation diffusée par le Code Guadet, la plupart des ouvrages traitant de l'exercice de l'architecture au début du siècle définissent l'architecte comme un individu sachant et responsable. Sa légitimité comme acteur indispensable de la construction est fondée sur sa maîtrise de compétences étendues et sa capacité à mener seul des missions plurielles. Auteur d'un traité pratique d'exercice professionnel en 1913, Albert Louvet résume ainsi cette conception : « L'architecte qui commence sans prendre une



Vue de l'agence d'Henri Sauvage, rue Vavin à Paris, vers 1922. SIAF/CAPA, fonds Henri Sauvage, 18 IFA 7777.



Plan de l'agence de Roux-Spitz rue Octave-Feuillet, état dans les années 1930.  
Source : Michel Roux-Spitz, *Réalisations*, vol. 1, 1924-1932, Paris, éditions Vincent, Fréal & Cie, 1934.

clientèle déjà faite n'a généralement pas besoin immédiatement de commis. [...] Il peut, sans aide, faire les dessins et suivre les rendez-vous.» Louvet ajoute qu'en revanche dès qu'il « sera un peu occupé, il sentira vite l'utilité d'une aide permanente<sup>2</sup> ». L'emploi d'auxiliaires relève de la nécessité de se libérer d'une charge de travail trop importante et non de la volonté de constituer une structure d'activité mêlant des compétences diversifiées. Les employés sont des dessinateurs ou des élèves-architectes : l'organisation sociale qu'ils constituent est dépendante de l'architecte tout en étant nécessaire à son activité. Cette relation s'exprime dans l'espace, et, comme l'indique Louvet, « pour beaucoup [d'architectes], deux ou trois pièces suffisent, un bureau où l'architecte reçoit ses clients et où il peut faire des études personnelles, et une agence où travaillent les commis : c'est cette agence qui se développera si les commis sont nombreux<sup>3</sup>. »

L'agence est donc l'organisation et le lieu du travail des auxiliaires de l'architecte. L'introduction

et la diffusion du mot dans le domaine architectural doivent beaucoup à l'État et à son administration. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Service des bâtiments civils façonne et impose aux architectes en charge des commandes nationales parisiennes un modèle de structure d'activités – l'agence des travaux publics – organisant la division du travail entre des individus – souvent formés à l'architecture – au service de l'architecte-concepteur de l'édifice public<sup>4</sup>. Conducteur, sous-inspecteur, inspecteur des travaux sont autant de fonctions que l'administration érige en postes de la hiérarchie commune aux agences des travaux publics, réglémentant dès lors les missions, les responsabilités et les traitements afférents. Pensées pour organiser le déroulement des travaux publics, ces décisions normalisent les pratiques des architectes de fonction. Supprimées en 1908, les agences des travaux publics du Service des bâtiments civils figurent encore parmi les références des architectes libéraux au tournant du XX<sup>e</sup> siècle : le système est tenu en haute estime pour son efficacité<sup>5</sup> et offre le

moyen de légitimer la division du travail au sein de structures d'activités privées.

Néanmoins, cette organisation du travail laissée à la libre appréciation de chaque architecte – quand, auparavant, elle était contrôlée par l'autorité publique – n'est pas sans soulever des appréhensions relatives à un glissement des pratiques de la délégation vers celles de la collaboration, voire de l'exploitation du travail des autres. En diverses occasions, les associations professionnelles rappellent donc la nécessité absolue de la preuve de la dimension personnelle du talent artistique. À propos de la conception, Louvet indique « qu'en principe, il est préférable que l'architecte exécute lui-même ses esquisses ». Il souligne que « c'est une œuvre très personnelle qui ne peut que perdre en passant par la main d'un commis ». Il insiste sur l'importance que les architectes « donnent des croquis très nets, étudiés, cotés et autant que possible, à l'échelle, de façon à ce que le commis n'ait réellement qu'à transcrire la pensée de son patron<sup>6</sup> ». À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lors de l'expansion de l'attribution de la commande grâce au concours public d'architecture, Guadet est parmi les premiers à pointer l'un des défauts de la procédure : l'existence d'un grand nombre de documents graphiques et écrits à produire en une trop brève période de temps. Selon lui, « si une esquisse ou un avant-projet est presque forcément personnel, un projet développé à grande échelle est presque forcément un travail d'agence ». Il s'ensuit que « dans un but trop facile à comprendre, on voit souvent, dans les expositions de concours, des projets dont la paternité officielle est attribuée à tel ou tel qui n'a jamais tenu un crayon<sup>7</sup> ». Les agences ne doivent pas permettre d'abriter les pratiques des imposteurs de la profession – alors non protégée –, ni aller à l'encontre du processus d'unification des architectes par le partage des valeurs et du seul mode d'exer-



La salle des études de l'agence de Roux-Spitz rue Octave-Feuillet, état dans les années 1930.  
Source: *L'Architecte*, 1931, n° 6, pl. 35.

cice libéral. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, bien que souvent étroitement liées au domicile de l'architecte, elles semblent donc peu valorisées, tout comme l'exercice associé de l'architecture – bien qu'existant – est lui aussi absent des documents traitant de la pratique.

### **Durant l'entre-deux-guerres, l'expansion des grandes agences**

Après la Première Guerre mondiale, la tendance précédemment décrite semble s'inverser. À mesure que le mot agence s'impose pour désigner la totalité du lieu d'exercice de l'architecte – et plus seulement la pièce occupée par les auxiliaires –, ce qu'il

recouvre abstraitement et spatialement est l'objet d'un intérêt plus marqué et, progressivement, d'une réflexion collective portée par la presse professionnelle. Plusieurs agences ont droit à un article ponctuel mais certaines d'entre elles, à l'image de celle de Michel Roux-Spitz, sont davantage médiatisées. En 1931, l'architecte livre pour la Compagnie de Suez un groupe d'immeubles de logements avenue Henri-Martin à Paris<sup>8</sup> et se réserve, au rez-de-chaussée, une vaste surface pour aménager son agence selon ses propres plans et souhaits<sup>9</sup>. Les articles vantent son « organisation [...] nouvelle en France » et sa « répartition raisonnée du travail parmi les collaborateurs », ou encore la présentent comme

« un modèle de rationalité et d'efficacité<sup>10</sup> ». Le lieu figure également dans un article de Jean-Paul Sabatou publié en 1937 dans *L'Architecture d'aujourd'hui*<sup>11</sup>, qui associe aux mots de Le Corbusier, Laprade, Hummel, Mallet-Stevens, des Guilbert ou encore des Perret les représentations de leurs agences pour « faire connaître des opinions générales ou particulières sur ce complexe ». En quelques années, les regards ont changé. Selon Sabatou, les problèmes inhérents à la profession « se rattachent directement à l'organisation du travail de "l'agence", expression du travail matériel de l'architecte ».

Les représentations dessinées et photographiées des lieux d'exer-

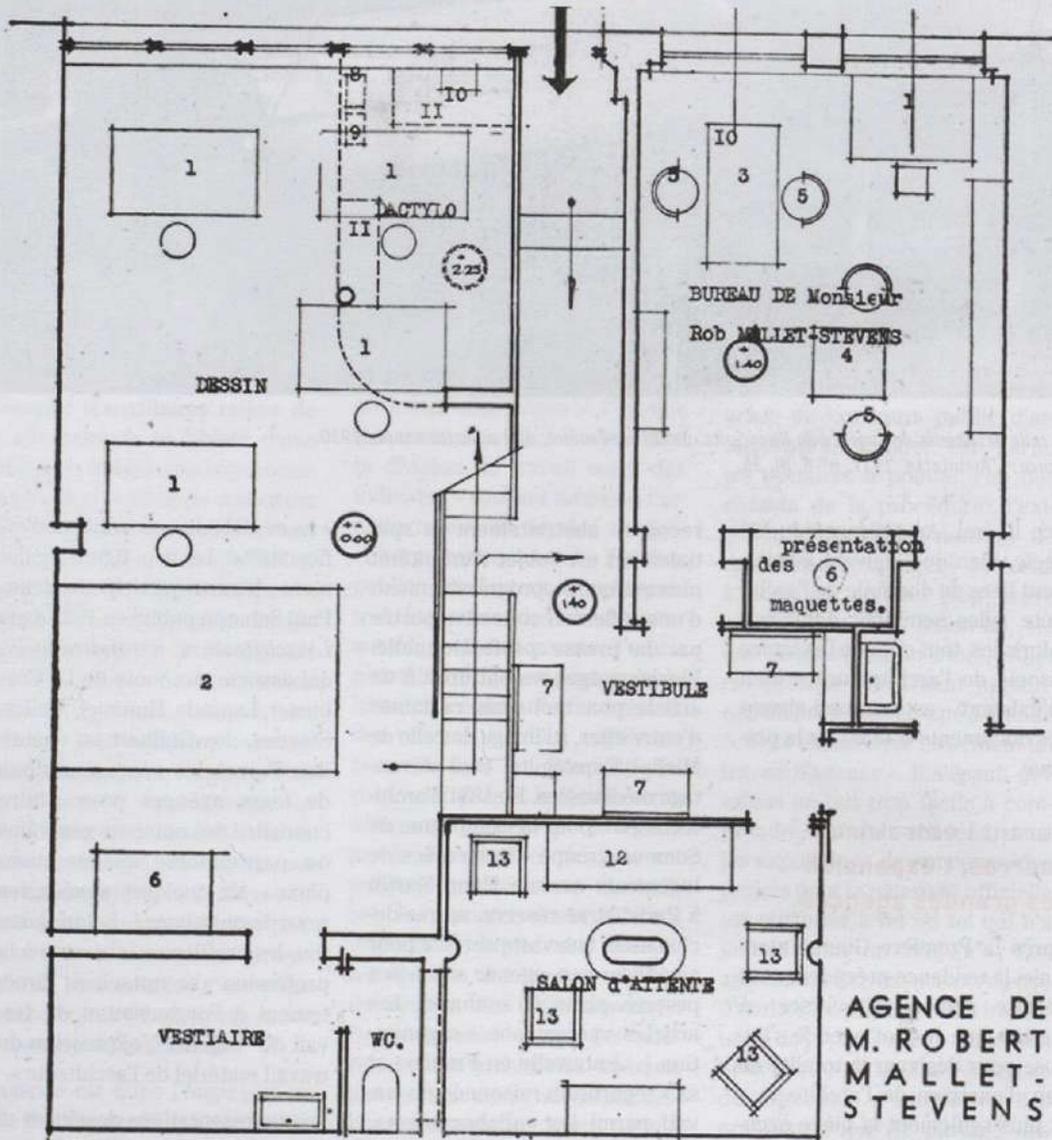
cice sont certainement les plus à même de rendre compte des transformations de l'organisation du travail architectural. À l'image de l'agence de Roux-Spitz, certains bureaux quittent l'habitation de l'architecte et cette autonomisation contribue à faire de l'agence un programme architectural à part entière. Elle s'accompagne généralement d'une augmentation conséquente des surfaces dévolues à l'activité – près de 250 m<sup>2</sup> pour l'agence de Roux-Spitz, 330 m<sup>2</sup> pour celle des Perret lorsqu'ils l'installent en 1933 dans l'immeuble de la rue Raynouard<sup>12</sup> – corrélée à une

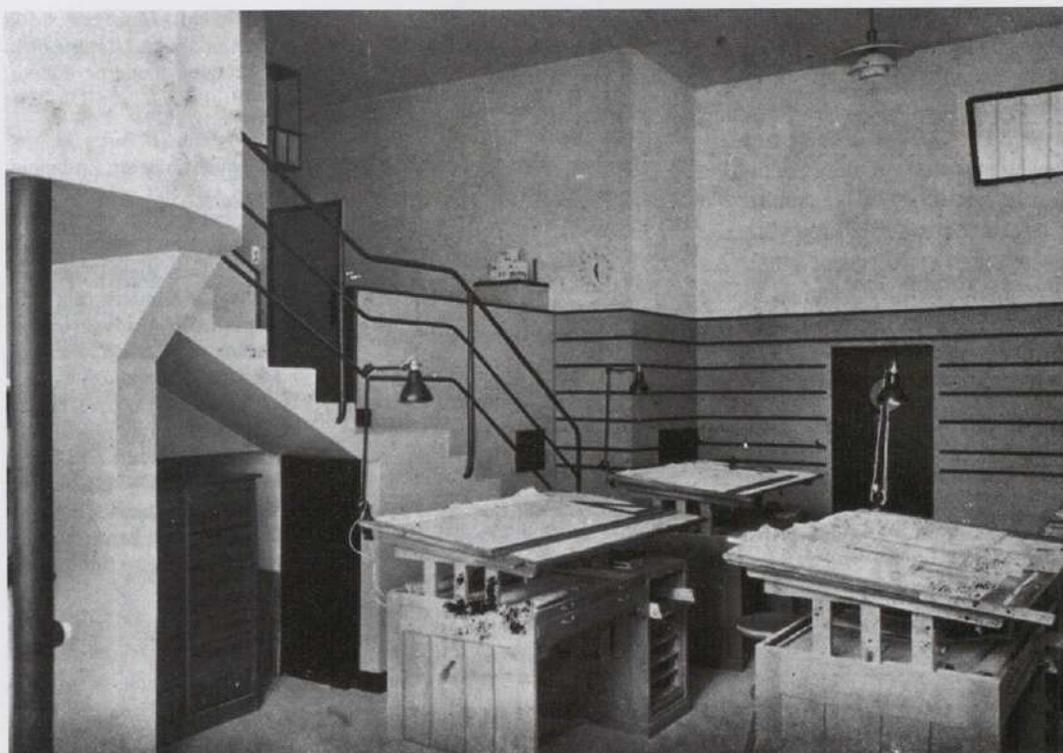
multiplication des pièces, désormais organisées par fonctions. Le secrétariat, souvent précédé d'une salle d'attente et couplé à un service comptable, fait son entrée dans les agences. Les autres pièces accueillent généralement les dessinateurs et les vérificateurs. Leurs activités sont parfois séparées, comme chez les Guilbert ou chez Roux-Spitz: ce dernier distingue la pièce de l'«étude» de celle de l'«exécution». Le bureau du «chef d'agence» complète parfois cette partition nouvelle de l'espace; sa fonction, ses attributions et son mode de rémuné-

ration – parfois par participation aux honoraires – se précisent durant l'entre-deux-guerres.

Cette attention à l'organisation spatiale est doublée de réflexions sur des dispositifs d'équipement et d'aménagement des postes de travail: elles améliorent autant le confort des employés qu'elles participent à rentabiliser leurs activités. Téléphones, machines à écrire et lampes électriques articulées équipent désormais les lieux tout comme les machines à reproduire les plans. Parfois conçu par l'architecte et réalisé sur mesure, le mobilier est adapté à la tâche de chaque catégorie

Plan de l'agence de Mallet-Stevens, rue Mallet-Stevens à Paris, publié en 1937.  
Source: L'Architecture d'aujourd'hui, mars 1937, n° 3, p. 69.





Photographie de l'agence de Mallet-Stevens, rue Mallet-Stevens à Paris, publiée en 1937.  
Source: *L'Architecture d'aujourd'hui*, mars 1937, n° 3, p. 71.

de collaborateurs. Dans l'agence de Mallet-Stevens, les bureaux allient planches à dessiner et rangements pour les documents graphiques. Chez Roux-Spitz, la pièce des dessinateurs présente des aménagements semblables et dispose en sus d'une « pendule électrique [...], le système de pointage étant adopté dans le bureau<sup>13</sup> ». Dans ces conceptions, l'imaginaire moderne n'est certainement pas sans effet sur les architectes pour guider la conception architecturale et l'organisation des chantiers.

Si ces changements ne concernent pas l'ensemble de la profession, ils illustrent la tendance à la constitution de grandes agences en parallèle des cabinets d'architectes traditionnels. Leur médiatisation participe à redessiner les contours de la figure de l'exercice libéral: artiste et praticien, l'architecte se présente aussi désormais comme gérant et employeur. Comment justifier ces transformations au regard de l'accroissement de l'exercice salarié qu'elles impliquent pour une partie des architectes ? Déjà,

au sortir de la guerre, la raréfaction de la commande, doublée de son déplacement sur les terres à relever, a encouragé nombre de praticiens parisiens à ouvrir une succursale en province, obligeant « certains confrères dont les compétences pratiques restent inutiles [...] à accepter des emplois de chefs d'agence pour vivre<sup>14</sup> ». Quinze ans plus tard, le marasme de la construction sévit toujours et certaines dispositions de l'organisation du travail, jugées transitoires à l'issue de la guerre, semblent devoir devenir des constantes de l'organisation professionnelle. En 1936, Pierre Vago, directeur de *L'Architecture d'aujourd'hui*, dénonce encore « les difficultés qu'éprouvent les jeunes architectes, quel que soit leur talent, quelles que soient leurs références théoriques, à franchir l'étape qui sépare l'École ou l'agence d'un "patron" de l'exercice réel de la profession d'architecte créateur » ; il affirme qu'« aucun architecte ne devrait être chargé de plus de travaux qu'il ne puisse suivre personnellement et consciencieusement<sup>15</sup> ».

Une critique à peine dissimulée envers les organisations de travail en expansion et fonctionnant non plus uniquement, comme avant-guerre, sur l'emploi de dessinateurs ou d'étudiants, mais également grâce au salariat d'architectes diplômés. À cet égard, Roux-Spitz indique par exemple en 1937 son souhait d'employer « un architecte diplômé d'une grande école<sup>16</sup> » pour occuper le poste de chef d'agence. Sa vision de l'avenir de la profession semble être une réponse aux dénonciations de Vago: « La profession est éternelle, indique-t-il [...]. Mais pour la défendre, pour lui donner une activité nouvelle, vouloir l'orienter vers "l'artisanat", vouloir morceler les commandes en nombre de parts égal au nombre d'architectes, c'est la condamner et non la sauver. »

De ces deux positions, la profession fait finalement sienne celle de Vago. En créant l'Ordre des architectes et en statuant sur la protection du titre, la loi du 31 décembre 1940 n'autorise que le mode d'exercice libéral. Les modes d'exercice en tant

qu'associé ou que salarié sont absents du texte, tout comme les nouvelles organisations du travail nées après la guerre ne sont du Code des devoirs professionnels de l'architecte défini par le décret du 24 septembre 1941. Pour assurer la protection du statut d'architecte, l'unique représentation libérale de la profession l'a emporté sur la réalité des organisations de travail nécessaires pour mener l'activité d'architecture. Avec la création de l'Ordre, le groupe s'est imposé et a construit « une vision unique de son identité et une vision identique de son unité<sup>17</sup> ». L'entretien

de cette image anachronique de l'architecte libéral, déjà obsolète en 1940 pour rendre compte de la pluralité des identités professionnelles des architectes, n'est certainement pas sans conséquence sur la crise que la profession connaîtra à l'orée des années 1970.

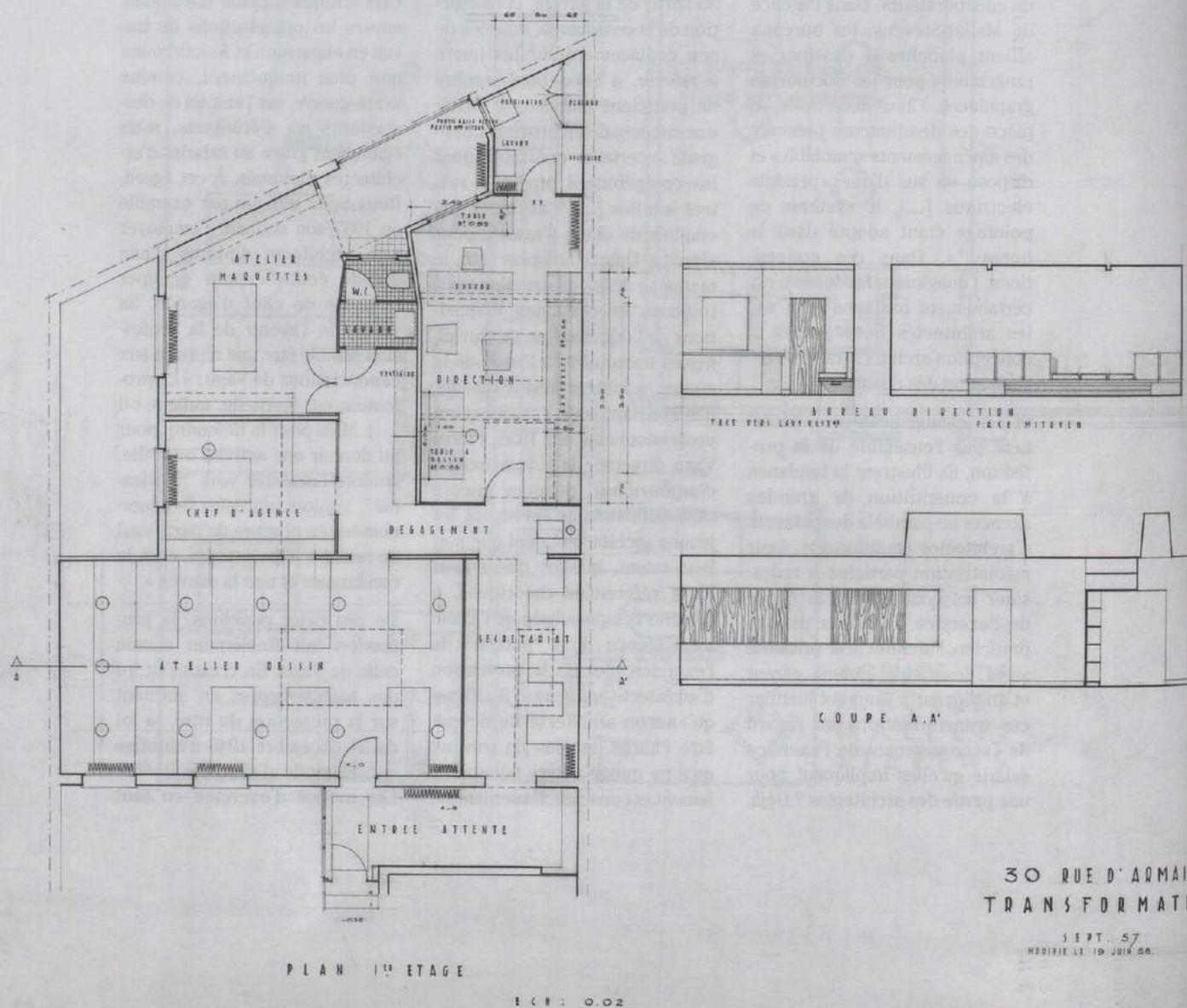
1. Julien Guadet, « Société centrale des architectes français. Devoirs professionnels des architectes », *L'Architecture*, 8<sup>e</sup> année, n° 17, 17 août 1895, p. 288-289.
2. Albert Louvet, *L'art d'architecture et la profession d'ar-*

*chitecte*, t. II, L'exercice de la profession, Paris, Librairie de la Construction moderne éditeur, s.d. [1913], p. 77.

3. *Ibid.*, p. 191.

4. Emmanuel Château, « Administrer les Arts en Conseil. L'enjeu de la collégialité au Conseil des bâtiments civils (1795-1848) », Jean-Michel Leniaud et François Monnier (dir.), *La Collégialité et les dysfonctionnements dans la décision administrative*, Paris, Droz, 2011. Voir également la première partie de notre ouvrage: *Les architectes au travail. L'institutionnalisation d'une profession, 1795-1940*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.

Projet de transformation de l'agence de Guillaume Gillet, 30 rue d'Armaillé à Paris, septembre 1957. SIAF/CAPA, fonds Guillaume Gillet, 152 IFA 715/5.



5. Albert Louvet, *op. cit.*, p. 73.
6. *Ibid.*, p. 109-110.
7. Julien Guadet, «Les concours publics d'architecture», *L'Architecture*, 18 mars 1893, p. 112.
8. F. Henry, «Groupe d'immeubles angle avenue Henri-Martin et rue de Franqueville par M. Michel Roux-Spitz, architecte», *L'Architecture*, vol. XLVI, n° 4, 15 avril 1933, p. 133-138.
9. Antony Goissaud, «L'appartement de M. Michel Roux-Spitz», *La Construction moderne*, 17 mars 1929, p. 282-289.
10. Jean Porcher, «Un bureau d'architecte, à Paris - M. Roux-Spitz, architecte», *L'Architecte*, 1931, p. 45-48. L'architecte assure aussi lui-même la promotion de son outil de travail via la publication d'albums de photographies, dont: *Michel Roux-Spitz. Réalisations. Vol. I. 1924-1932*, Paris, éditions Vincent, Fréal & Cie, 1934.
11. Jean-Paul Sabatou, «Les agences d'architectes», *L'Architecture d'aujourd'hui*, 8<sup>e</sup> année, n°3, mars 1937, p. 63-74.
12. Emmanuel de Thubert, «Un immeuble, 51-55, rue Raynouard à Paris», *La Construction moderne*, 9 décembre 1934, p. 224-232.
13. Jean Porcher, «Un bureau d'architecte...», *art. cit.*, p. 47.
14. Conférence de M. Christie, président de la Société nationale des architectes de France, lors de l'assemblée générale du 27 avril 1921, reproduite dans *La Construction moderne*, 29 mai 1921, p. 276-277.
15. Pierre Vago, «Pour un plan», *L'Architecture d'aujourd'hui*, juin 1936, n° 6, p. 4.
16. Michel Roux-Spitz cité par Jean-Paul Sabatou, «Les agences d'architectes», *op. cit.*, p. 66.
17. Pierre Bourdieu, «L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, novembre 1980, p. 66.

## L'architecte dans la fonction publique. L'exercice de l'agence André pour les ministères (1939-1973)

CAROLINE BAUER

Chercheuse associée au Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine,  
École nationale supérieure d'architecture de Nancy

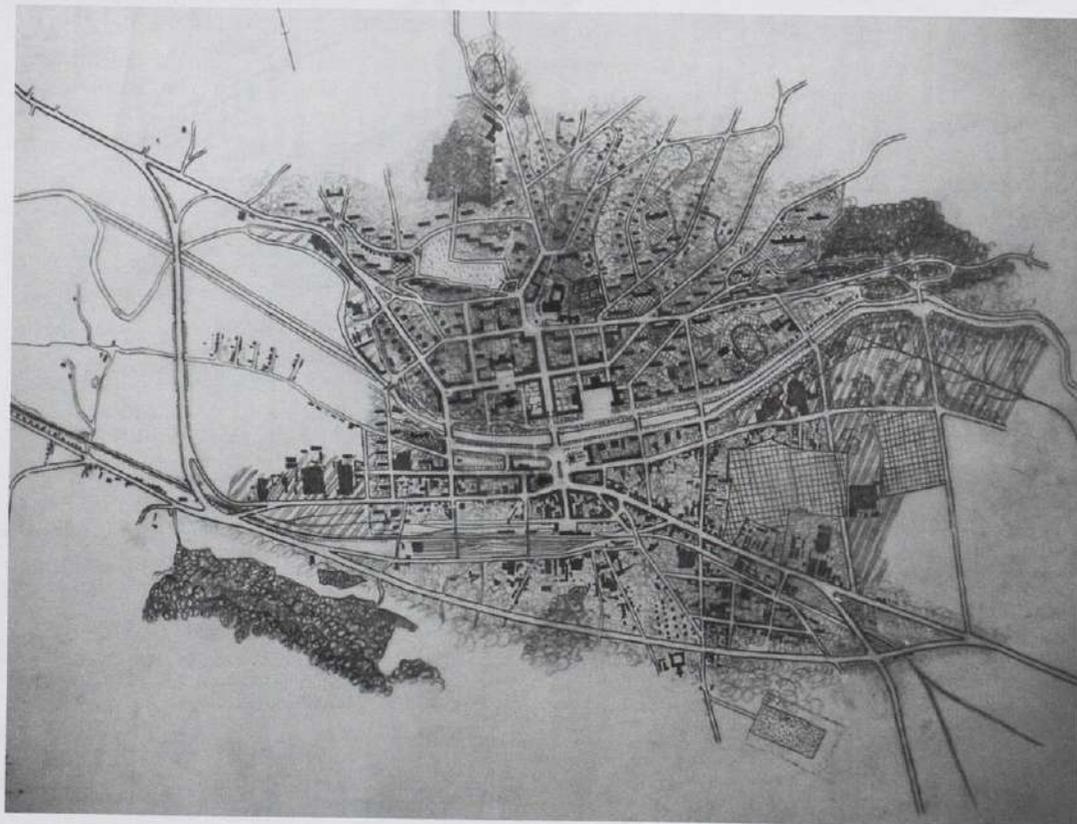
**I**ssus d'une importante dynastie de constructeurs nancéiens, les frères Jacques et Michel André, respectivement architecte et ingénieur, peuvent s'appuyer dès les débuts de leur carrière sur un réseau professionnel local constitué<sup>1</sup>. Après les temps de crise des années 1930, la Seconde Guerre mondiale bouleverse le contexte de production et inaugure une période d'intense activité; les administrations françaises structurent alors leurs services de construction afin de faire face aux besoins. Au tournant de

la seconde moitié du <sup>xx</sup> siècle, les frères André investissent ce nouveau marché et obtiennent plusieurs postes et agréments pour la région lorraine. L'étude de la production de l'agence durant cette période permet ainsi d'éclairer les mécanismes d'obtention de la commande étatique, appliquée au niveau territorial.

En croisant les documents issus de la maîtrise d'œuvre (fonds d'archives de l'agence André déposé aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle et archives conservées par la

famille) avec ceux de la maîtrise d'ouvrage (fonds d'archives des ministères, conservés aux Archives nationales), il est possible de renseigner les modalités de cet exercice et, en particulier, de mesurer les écarts entre textes législatifs et pratiques réelles. Les archives des ministères des Postes, télégraphes et téléphones (PTT) et de l'Éducation nationale sont en ce sens particulièrement fécondes et permettent de saisir les modalités de nomination des architectes, d'attribution des commandes, ainsi que le champ

*Plan de la reconstruction de Saint-Dié, 1945. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, fonds André, 119 J 1704.*





Groupe scolaire Clemenceau-Oudinot à Nancy, 1955. Photo Pierre Allard, 1957. Fonds de l'Institut pédagogique national (IPN) et du Centre national de documentation pédagogique (CNDP), musée national de l'Éducation.

d'action des différents protagonistes de l'acte de construire.

### Une introduction dans les ministères

Dès les premiers mois du conflit, au moment où trouver de nouveaux chantiers s'avère extrêmement difficile, Jacques André prend contact avec les ministères de la Santé publique, de l'Éducation nationale et de l'Intérieur, et a même l'ambition de rencontrer Raoul Dautry, ministre de l'Armement, en personne<sup>2</sup>. Ainsi, dès la fin de l'année 1940, il travaille pour le Commissariat à la reconstruction immobilière (CRI). Il mène tout d'abord de modestes travaux d'évaluation, se voit confier les reconstructions de

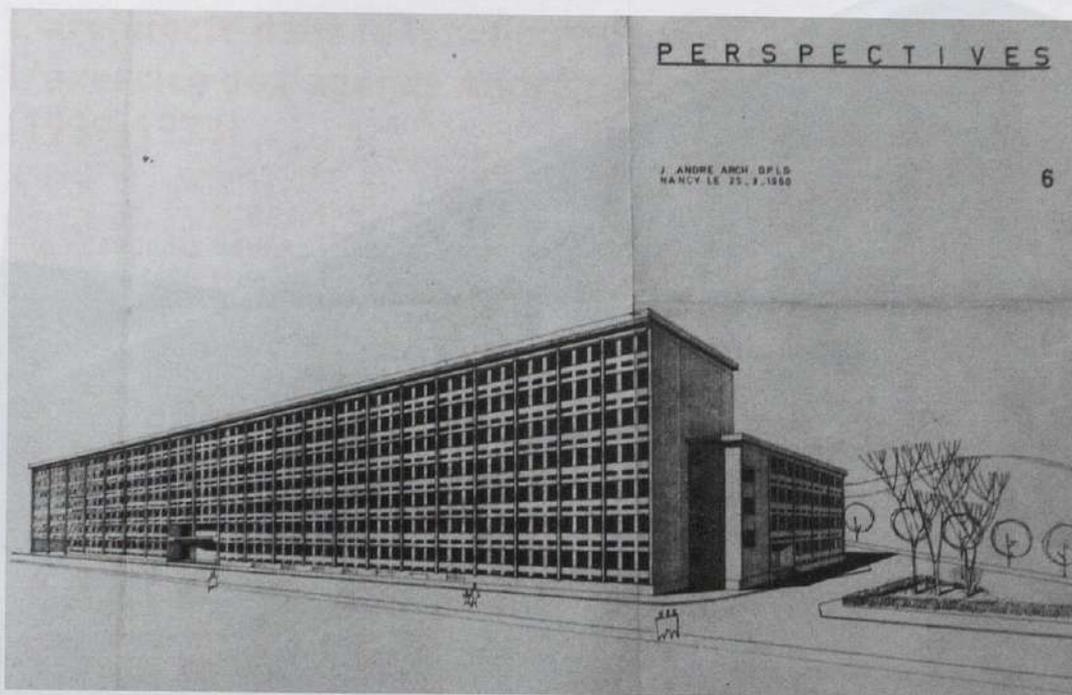
petites communes meusiennes, puis devient en 1943 représentant du CRI pour le département de la Meuse. Suite à la nomination en novembre 1944 de Raoul Dautry à la tête du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), Jacques André obtient une nouvelle vague de commandes, en particulier l'importante reconstruction de la ville de Saint-Dié, qui le confrontera au projet de Le Corbusier.

Au-delà du MRU, dont l'organisation des services est désormais assez bien connue<sup>3</sup>, le ministère de l'Éducation nationale se penche aussi à la même époque sur les modalités de gestion de son patrimoine immobilier. Conformément aux travaux de première urgence prévus par la

loi, des projets d'équipements sportifs sont à l'étude à partir de mars 1943.

### Le premier agrément de l'Éducation nationale

Sur le modèle de fonctionnement du MRU et grâce à la participation des services déconcentrés, une première liste d'agrément d'architectes pour la Direction de l'équipement sportif du ministère de l'Éducation nationale est dressée en septembre 1943<sup>4</sup>. Jacques André est nommé conseiller technique au Commissariat général aux sports, chargé du contrôle architectural des projets d'équipements sportifs pour trois départements lorrains. Son frère, Michel André, est quant à



Avant-projet pour une cité administrative à Épinal, 1960. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, fonds André, 119 J 313.

lui agréé de classe A, c'est-à-dire qu'il est recommandé pour tout type de travaux quel qu'en soit le montant.

Il n'existe qu'un poste de conseiller technique par département. Les listes conservées dans les archives contemporaines des Archives nationales permettent de cerner les choix de l'administration quant aux praticiens désignés<sup>6</sup>. Alors que les frères Jacques et Michel André regroupent les compétences d'un architecte DPLG et d'un ingénieur centralien, Georges Tourry (nommé pour la Loire-Inférieure et le Morbihan) possède une double formation d'architecte et d'ingénieur polytechnicien, tandis que l'architecte Pol Abraham (nommé dans le Loiret) se spécialise dans l'utilisation du béton armé et se verra bientôt confier la reconstruction du centre-ville d'Orléans où il appliquera ses procédés de préfabrication.

En juin 1947, la fonction de conseiller technique des équipements sportifs de Jacques André est étendue aux constructions scolaires et universitaires. Il suit alors un stage afin de se former

aux directives de l'Éducation nationale en matière de construction. Sa mission est analogue à celle exercée pour les équipements sportifs. Il doit d'une part conseiller l'inspecteur d'académie quant au choix des terrains, à l'implantation des bâtiments et plus généralement sur toutes les questions architecturales. D'autre part, il doit accompagner les études des architectes d'opération, en les aidant à résoudre les problèmes particuliers de l'architecture scolaire. Enfin, il peut également être appelé à assister à titre consultatif aux séances du comité départemental des constructions scolaires.

À partir de la création de la commission du plan de l'équipement scolaire, universitaire et sportif en 1951, les chantiers scolaires prennent de l'essor. L'agence André est alors chargée d'une pléiade d'interventions, allant des écoles primaires aux centres d'apprentissages, des piscines aux stades, des logements étudiants aux facultés. Au-delà des chantiers traditionnels, Jacques André est aussi nommé architecte coordonnateur pour plusieurs

commandes groupées. Cette procédure consiste à construire une série d'écoles de tailles variables à partir d'éléments communs, et par un même exécutant ou groupe d'exécutants. L'architecte coordonnateur doit ainsi s'occuper de l'organisation administrative et technique de l'exécution, mais il est également chargé de définir les éléments-types applicables à l'ensemble des écoles<sup>6</sup>. Dans la commande groupée de quatre écoles situées dans l'agglomération de Nancy, l'agence André est chargée des fonctions de coordination mais également de la réalisation du groupe scolaire Clemenceau-Oudinot.

### Des nominations en cascade

À la suite de son activité pour le MRU et le ministère de l'Éducation nationale, l'agence André obtient de nouvelles missions. Les architectes des bâtiments civils et palais nationaux (BCPN) sont habituellement recrutés par voie de concours, ou leur titre constitue une attribution de droit pour les Grands Prix de Rome. Mais, en raison de l'accroisse-

ment du nombre des chantiers durant la période, les services déconcentrés sont chargés d'en traiter une partie. En raison de l'expérience de son agence en matière de construction scolaire, Jacques André est ainsi nommé architecte BCPN, chargé du bâtiment de l'École nationale professionnelle d'Épinal. Par la suite, il se voit confier à ce titre plusieurs autres édifices de l'enseignement du second degré, ainsi que le projet, jamais réalisé, d'une cité administrative à Épinal.

L'expérience accumulée par l'agence en matière de constructions publiques en Lorraine permet encore à Jacques André d'être nommé architecte régional de la Radiodiffusion française, mais, surtout, d'obtenir le poste d'architecte régional du ministère des PTT en 1951. L'administration postale a mis en place depuis 1901 un système efficace pour la construction et l'entretien de ses édifices qui repose sur un « cadre d'architectes ». Contrairement à l'Éducation nationale qui peut délivrer plusieurs dizaines d'agrément par département, le ministère des PTT a établi une carte territoriale, où un architecte est nommé par région et gère la totalité des chantiers (à l'exception des opérations les

plus importantes qui peuvent être ponctuellement attribuées à des architectes parisiens).

### Rationalisation et économie de la construction

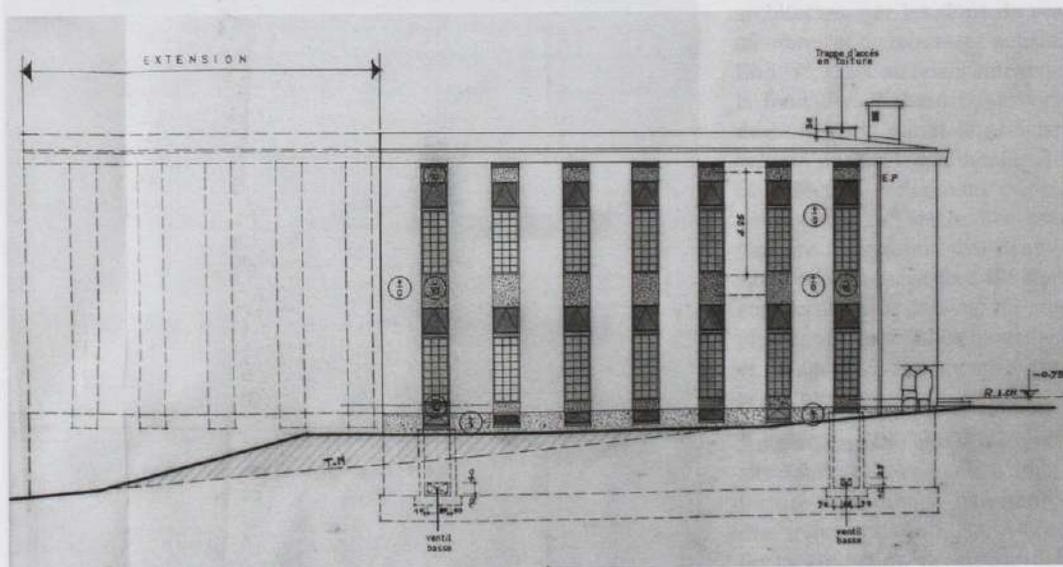
L'administration des PTT est au cours du XX<sup>e</sup> siècle l'un des premiers bâtisseurs de France ; suite aux nécessités de la reconstruction et à l'augmentation du trafic postal, elle triple son capital immobilier entre 1946 et 1966. Le poste d'architecte régional des PTT est ainsi particulièrement intéressant pour l'agence : son activité dans ce domaine correspond à environ 30% du volume total de ses constructions. Par ailleurs, la prise en charge d'une partie des missions habituelles de l'architecte par les services techniques de l'administration (établissement d'une documentation, suivi d'une partie des installations techniques, organisation de la passation de marchés) permet une économie de travail conséquente.

La répétitivité de certaines commandes est également génératrice de rendement. Dans le domaine postal, scolaire ou sportif, la multiplication d'un même programme sur l'ensemble d'un

territoire permet à l'agence André d'envisager la mise en place de modèles. Le programme du central téléphonique constitue l'apogée de cette rationalisation de la construction : l'utilisation de trames constructives permet alors de moduler la construction selon les besoins propres à chaque site. Mais, contrairement au ministère de l'Éducation nationale, où normalisation, typification et groupement des marchés sont les trois actions phares du premier plan lancé en 1951, et où une trame constructive de 1,75 m est préconisée, le ministère des PTT laisse le champ libre aux architectes. D'ailleurs, si une rémunération à des taux inférieurs est prévue pour la conception de prototypes dans la construction scolaire, il n'existe pas d'équivalent au ministère des PTT. Chaque administration possède en réalité sa propre organisation réglementaire en termes de rémunération. L'augmentation du chiffre d'affaires des agences par la reproduction de plans types est ainsi considérable, ce que ne manquent pas de souligner les commissions de réforme administrative.

Pour conclure, les frères André deviennent durant les Trente Glorieuses un exemple embléma-

Central téléphonique d'Homécourt, 1967. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, fonds André, 119 J 1423.



tique de ces « potentats locaux » que la sociologue Raymonde Moulin identifiait en 1973<sup>7</sup>. Cumulant les fonctions, certains praticiens bien implantés localement monopolisent ainsi la commande publique, suscitant des réactions. Le processus d'attribution reste en effet assez obscur, tant pour les municipalités que pour la profession, qui développe une certaine méfiance à son égard. Les différents rapports ministériels menés à partir des années 1950 soulèvent ce problème. Dans l'étude consécutive qu'il mène en 1957 sur le recours de l'administration aux architectes, Max Querrien souligne en particulier l'importance quantitative des agréments délivrés et le manque d'objectivité de la sélection<sup>8</sup>. Le système perdure toutefois jusqu'en 1973, date à laquelle le décret Ingénierie y mettra fin, au profit de l'instau-

ration des concours publics d'architecture.

1. Caroline Bauer, « L'agence André au temps de Jacques et Michel (Nancy, 1929-1973). Architecture, réseaux et filiations », thèse de doctorat en histoire de l'art, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Claude Massu, 2015, 682 p., 339 pl.
2. Lettre de Jacques à Michel André, 3 novembre 1939, Archives famille André.
3. Danièle Voldman, *La reconstruction des villes française de 1940 à 1954, histoire d'une politique*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1997.
4. Ministère de l'Éducation nationale, commissariat général à l'Éducation générale et aux sports, Direction de l'équipement sportif, « Liste d'agrément des architectes, commission du 21 septembre 1943 », Paris, Imprimerie nationale, 1944.
5. « Liste alphabétique des architectes conseillers techniques », s.d., Archives nationales, 780614/385.
6. Aleyda Resendiz-Vasquez, « L'industrialisation du bâtiment. Le cas de la préfabrication dans la construction scolaire en France (1951-1973) », thèse de doctorat en histoire des techniques de l'environnement, Conservatoire national des arts et métiers, sous la direction de Sabina Barles et André Guillaume, 2010, p. 159-166.
7. Raymonde Moulin, Françoise Dubost, Alain Gras et al., *Les architectes, métamorphose d'une profession libérale*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, p. 92.
8. Max Querrien, « Rapport sur les conditions dans lesquelles l'État et les collectivités publiques recourent aux architectes et aux techniciens de la construction », Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics, 1957, p. 54-56. AN, 870772/1.

## Un épicentre des sociétés professionnelles, la Société centrale. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

MARILENA KOURNIATI

Maître-assistante en HCA à l'ENSAPVS, chercheuse à l'EVCAU et responsable des archives à l'Académie d'architecture

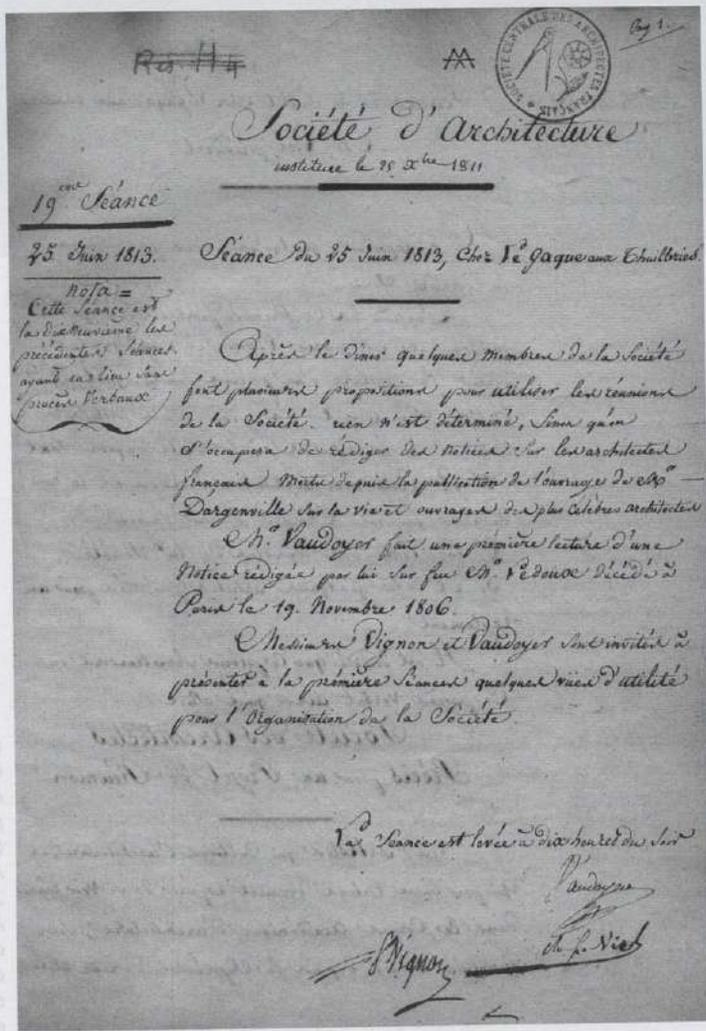
**F**ondée sous la monarchie de Juillet, à une époque où le statut professionnel de l'architecte n'est pas réglementé, la Société centrale des architectes (SCA, 1840-1953) devient un acteur majeur dans l'organisation de la profession. À la suite de la première tentative échouée de la Société d'archi-

teature (1811-1816)<sup>1</sup>, la Société des Architectes « ne se formerait que par les admissions fondées sur la notoriété publique la plus incontestable ». Sa priorité est la définition du titre d'architecte et la réglementation de l'accès à la profession. Si les architectes retiennent aujourd'hui quelque chose de l'action de la SCA,

c'est le « Code Guadet ». Rédigé par la SCA, il définit pour la première fois les devoirs de l'architecte et détermine l'incompatibilité de sa fonction avec celle d'entrepreneur en la désignant comme une pratique professionnelle « libérale et non commerciale ». Validé lors du congrès annuel des architectes à Bordeaux en 1895, ses principes sont repris dans le règlement déontologique de l'Ordre des architectes créé en 1940. Ayant en grande partie accompli ses missions professionnelles, la SCA est refondue en 1953 pour devenir l'Académie d'architecture, association reconnue d'utilité publique à caractère culturel. Dans les années 1980, l'architecte et urbaniste Paul Dufournet entreprend, en tant que conservateur de l'Académie d'architecture depuis 1971, l'inventaire des collections de dessins, photographies, médailles, portraits et bustes constituées, sous la sollicitation de la Société centrale des architectes, par les dons de ses membres et de très rares achats. En 1988, grâce au financement de la fondation Richard Lounsbery de New York, paraît le premier volume du catalogue détaillé de la collection concernant principalement le XIX<sup>e</sup> siècle, liée intimement au système des Beaux-Arts, en 719 notices dont 491 sont consacrées aux dessins, 65 aux photographies, 146 aux médailles et jetons et 17 aux portraits gravés et aux bustes<sup>2</sup>.

Il n'aura pas fallu moins de trente ans pour que l'Académie d'architecture entreprenne l'inventaire des archives de la SCA<sup>3</sup>. À côté de la collection précieuse des

Le premier procès-verbal de la Société d'architecture (25 juin 1813). Académie d'architecture, archives de la Société centrale des architectes.



« beaux dessins » du XIX<sup>e</sup> siècle, les archives liées au fonctionnement de l'association, produites ou reçues par celle-ci, étaient considérées comme des papiers administratifs accumulés au fil du temps et n'ayant pas la valeur nécessaire pour légitimer leur prise en charge par le service de conservation. Les dessins, qui occupent les deux tiers de la collection, classés par fonds d'architecte et numérotés au sein d'un ensemble continu et fermé, sont décrits dans leur dimension purement technique sans aucun commentaire. Ils se prêtent ainsi à être exposés de façon atemporelle et quasi a-contextuelle comme des œuvres individuelles et autonomes, alors qu'en tant qu'objets de savoir, dispositifs de transmission de doctrine et outils de compétition, ils peuvent nous informer sur les rôles des institutions, le rapport entre formation et accès à la commande publique, et sur la codification des méthodes de travail. L'appartenance des auteurs à une même société – la SCA –, constituant le seul fil qui relie les œuvres et explique la constitution de la collection, demeure donc dans l'ombre. Malgré des travaux déjà consacrés à l'histoire de la profession, et notamment ceux de Jean-Pierre Épron<sup>1</sup>, ce domaine de recherche reste en marge de l'histoire de l'art, de l'histoire de l'architecture, étant même négligé face aux monographies d'architectes. Contrairement aussi à d'autres professions libérales, celle d'architecte a peu retenu l'attention de spécialistes d'autres disciplines, à l'exception des sociologues qui étudient les transformations de la profession et les « métiers » de l'architecture. Toutefois, ce champ est en cours de renouvellement, notamment par des travaux de recherche doctorale.

L'architecture est considérée à la fois comme art et profession libérale par la SCA qui aspire à fonder les conditions du bon exercice du métier d'architecte en lui conférant un savoir spécifique et en défendant ses droits et intérêts

**EXTRAIT DU RÈGLEMENT**  
**Société centrale des Architectes français**

**DEMANDE EN ADMISSION**

Le soussigné nom et prénom *Victor Laloux*  
né à *Bours* le *15 novembre 1870*  
demeurant à *Paris* rue *de Solferino* 2

Après avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement de la Société,

Declare y adhérer entièrement et demande à être élu membre résident.

Ses titres sont : *Elève de l'atelier de Jean Jules Claude architecte de l'École des Beaux-Arts. Prix de Rome en 1898. Architecte de l'hôtel de la Ville de Paris, de l'École de la Légion d'Honneur. Architecte de l'École de la Ville de Paris.*

Il déclare, quant aux cas prévus par l'article 6 du Règlement relatés ci-dessus, qu'il n'a jamais fait l'objet d'une suspension pour cause de *Paris* Le 30 Janvier 1891

(Signature du candidat)  
*Victor Laloux*

**ATTESTATIONS DES PRÉSENTATEURS**

Le membre de la Société soussigné déclare qu'ayant vu les titres et le dossier de *Victor Laloux* et de son travail de fin d'études, il a l'honneur de certifier que son travail est remarquable et qu'il a l'honneur de recommander son travail à la Société.

*Charles Garnier*  
Membre de la Société

Le membre de la Société soussigné déclare de joindre aux pièces à son dossier et au dossier de *Victor Laloux*, Président de notre Société pour l'année 1890-1891, un rapport favorable sur la candidature de *Victor Laloux* pour les études artistiques de l'École de la Ville de Paris, et le caractère exceptionnel de son travail. Tous ceux qui ont vu son travail ont été frappés par la valeur de son travail et par la qualité de son travail.

*Alfred Normand*  
Membre de la Société

Le membre de la Société soussigné déclare joindre sa recommandation à celle de ses chers collègues *Victor Laloux* et *Alfred Normand*. Après eux, il n'a rien de plus à ajouter, il a l'honneur, comme ami de *Victor Laloux*, et comme membre de la Société, de l'y recommander comme collègue.

*Julien Guadet*  
Membre de la Société

Demande en admission de Victor Laloux parrainé par Charles Garnier, Alfred Normand, Julien Guadet (1891). Académie d'architecture, archives de la Société centrale des architectes.



1804  
CORROYER Édouard  
E. POURCHET, Plat., 19, Rue des Beaux-Arts, PARIS  
NOS ARCHITECTES



1837 - 1920  
PASCAL Jean-Louis  
E. POURCHET, Plat., 19, Rue des Beaux-Arts, PARIS  
NOS ARCHITECTES



1856 - 1935  
ESQUIÉ Pierre  
E. POURCHET, Plat., 19, Rue des Beaux-Arts, PARIS  
NOS ARCHITECTES



1837 - 1910  
RAULIN Gustave-Louis  
E. POURCHET, Plat., 19, Rue des Beaux-Arts, PARIS  
NOS ARCHITECTES

Portraits d'Édouard Corroyer, Jean-Louis Pascal, Pierre Esquié et Gustave Raulin, « Nos architectes », Édouard Pourchet (1894).  
Académie d'architecture, bibliothèque.

face aux concurrents, tel que le service des Ponts et Chaussées. Nous pouvons suivre les débats à travers les procès-verbaux des divers organes de la SCA, ceux du bureau (sept volumes de 1883 à 1953), du conseil (douze volumes de 1846 à 1952), des assemblées générales (quatre volumes de 1841 à 1953), et les rapports des commissions et des sections. Cet ensemble de manuscrits, complété par le *Bulletin de la Société centrale* (1843-1893), support mensuel de communication interne de la SCA qui retrace la vie de l'association, révèle les questionnements et les activités de tous ces acteurs individuels, mais aussi les structures d'organisation et de décision qui forment l'ossature de l'association.

Les sujets traités et les échanges sont retranscrits sans que les propos soient nominatifs. Riche de contradictions, le débat tourne initialement autour du diplôme, obligatoire ou facultatif, et glisse rapidement sur l'acquisition des « connaissances nécessaires » à son obtention et donc sur l'enseignement. De la formation au marché des travaux du bâtiment, la SCA élargit constamment son champ d'action. La publication *La Série centrale des prix* (1883-1998) devient une référence incontournable à l'estimation financière d'ouvrages et de prestations pour les maîtres d'œuvre et les entreprises du bâtiment et des travaux publics durant cent quinze ans<sup>5</sup>.

Composée d'architectes diplômés de l'École des beaux-arts de Paris, des chefs d'atelier, de titulaires du prix de Rome, d'architectes des bâtiments civils et des membres de l'Institut<sup>6</sup>, la SCA constitue un réseau de pouvoir censé être l'élite de la profession. C'est à ce titre qu'elle revendique l'obtention du monopole du jugement en architecture et réussit, malgré son effectif limité, à représenter les architectes auprès des instances publiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment par ses représentants dans les jurys de concours publics. Les « demandes en admission » forment une source capitale. Chacune comporte des éléments biographiques du candidat et les noms d'au moins trois parrains

avec leurs courts commentaires manuscrits. Le traitement de ces documents révèle le système de parrainage et peut constituer une base de données afin de rétablir les filiations au sein de ce réseau d'acteurs. Le comité de censure et le conseil de discipline nous renseignent sur les règles dont « l'insoumission voulue, prolongée et répétée » conduit à la radiation des membres. En s'appuyant sur le système de cooptation, la SCA n'est pas la somme des personnalités marquantes, mais forme au contraire un cercle fermé qui cultive l'entre-soi et assure sa reproduction selon ses règles propres et sous le contrôle de pairs.

La SCA consacre des parcours et des carrières, énonce des modes de reconnaissance sociale et des manières d'être en construisant ainsi l'image de l'architecte et l'identité d'un groupe socioprofessionnel. Sa riche collection de portraits photographiques, gravés ou peints constitue un objet d'étude pour l'histoire des représentations, à la croisée des disciplines comme l'histoire, l'histoire de l'art, la sémiologie et l'anthropologie<sup>7</sup>. La collection de 676 portraits inscrit les membres de cette élite masculine au sein des « séries » en les classant par leur ordre d'entrée au sein de vingt-cinq recueils (1840-1912)<sup>8</sup>. Par sa série de photographie « Nos architectes », Édouard Pour-

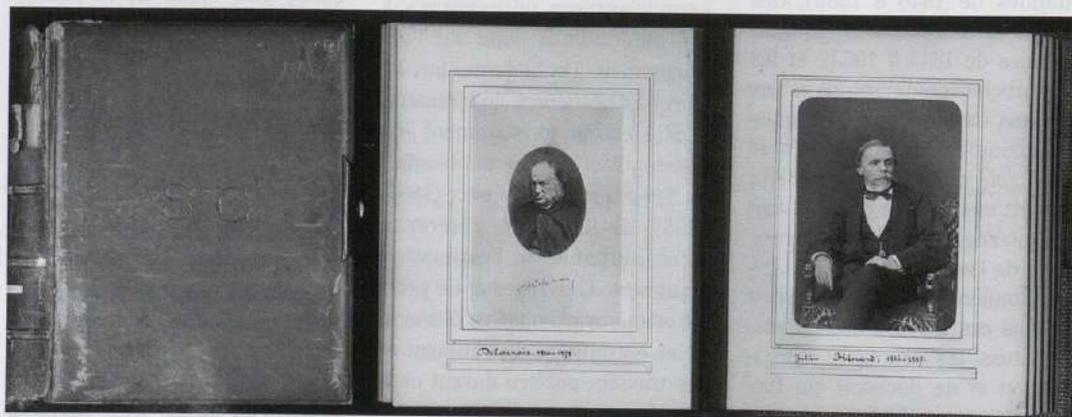
chet (1894)<sup>9</sup> expose le portrait de vingt-trois architectes, tous membres de la Société centrale, dont seize sont premiers grands prix de Rome, dix-sept sont chefs d'atelier à l'École des beaux-arts et huit sont membres de l'Institut. Ces architectes posent chez eux, dans leur « cabinet de travail », parmi leurs meubles et entourés d'objets symboliques (œuvres d'art, livres, dessins). Ces mises en scène de soi chez soi incarnent les différentes manières d'être architecte et fabriquent l'image du grand maître qui oscille entre celles du grand bourgeois, du savant et de l'artiste.

Bien que les ambitions culturelles soient des enjeux secondaires au moment de la fondation, elles occupent une place de plus en plus importante par la suite. La SCA entreprend la constitution d'une bibliothèque dont les acquisitions sont régulièrement publiées dans le *Bulletin de la Société*, suscite la collecte des dessins par les dons et legs, publie la revue *L'Architecture* (1889-1939), organise des congrès nationaux et internationaux, et décerne des prix et récompenses. La SCA ambitionne de former une communauté savante, c'est-à-dire un lieu de validation et de reconnaissance des travaux mais aussi un espace qui encourage des formes d'échange et de sociabilité, et où se développent une logique et une culture spécifiques. Ces pratiques dictent

des valeurs communes et des conduites, contribuent à l'élaboration du sentiment d'appartenance à un groupe et deviennent aussi des modes importants de légitimation. Toutefois une communauté savante est censée s'assurer une relative autonomie face aux pouvoirs politiques à l'opposé du milieu professionnel fortement commandé par des préoccupations stratégiques et des enjeux de pouvoir.

Les archives de la SCA contribueront à retracer l'histoire de la genèse de l'institution architecturale, mais aussi à mieux comprendre ce que les gens font ensemble et ce qu'ils produisent : des stratégies, des connaissances, des conventions, des représentations... Limité à l'effectif de 500 membres, ce « petit monde » des architectes que constitue la SCA est inaccessible sans avoir été choisi par ceux qui en font partie. D'autres associations nationales et régionales émergent au fur et à mesure, ce qui n'empêche pas la SCA de réussir à dominer encore pendant une longue période. Le congrès international des architectes organisé par la SCA à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889 démontre la vivacité du milieu associatif et entraîne, par les désaccords et les divergences d'enjeux, la création de nouvelles sociétés comme l'Union syndicale des architectes français (1890) et l'Association provinciale des architectes

Alphonse Delacroix et Antoine-Julien Hénard dans le recueil de photographies d'architectes admis à la SC en 1844. Académie d'architecture, bibliothèque.



(1889). Des groupements associatifs aux principes très divers ne font que se multiplier jusque dans les années 1930. La création de la Société française des architectes urbanistes (1911) témoigne de l'émergence de nouvelles échelles d'action, questionnements et compétences qui mettent en rivalité les architectes, les ingénieurs et les géomètres sur le marché de l'urbanisme en particulier. Les archives de la SCA contribueront non seulement à faire sa propre histoire mais aussi celle du milieu associatif et de ses rapports aux diverses institutions (l'État, l'École des beaux-arts, l'administration des Bâtiments civils). L'histoire croisée nous permettrait d'éclaircir les clivages entre Paris et la province et entre niveaux national et régional, les hiérarchies et les tensions qui structurent le champ professionnel, mais aussi de mieux comprendre les accords, les coopérations, les combats qui rassemblent, et les procédures par lesquelles se construisent entre les acteurs, ce que Howard Becker appelle des « compréhensions partagées »<sup>10</sup>.

Composé de la collection de dessins, de la bibliothèque, de ses propres publications périodiques et de ses archives administratives, le fonds de la SCA est impossible à reconstituer, au sens premier du terme, compte tenu des disparitions ou des destructions involontaires. Mais, au-delà de leur utilité comme sources pour la recherche, ces archives interrogent la relation encore complexe que les architectes, comme d'ailleurs aussi les scientifiques pour qui le chan-

gement et l'innovation sont des traits constitutifs de leur identité, entretiennent avec le patrimoine et, par-delà, sur l'attitude ambivalente des communautés savantes face à leur mémoire et à leur histoire<sup>11</sup>.

1. Sur la tentative de la création d'une *Société d'architecture* par Vaudoyer, Viel et Vignon qui réclament le rétablissement de l'Académie royale d'architecture, voir Jean-Pierre Épron, « La Société d'Architecture 1811-1816 », in *Architectes et sociétés*, documents du séminaire tenu à l'Institut français d'architecture en 1982, juillet 1983, fasc. 3, p. 14. Texte repris dans Jérôme de La Gorce (dir.), *La Condition sociale de l'artiste, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, actes du colloque du Groupe des chercheurs en histoire moderne et contemporaine du CNRS, 12 octobre 1985, Université de Saint-Étienne, 1987, p. 65-74.
2. Paul Dufournet (dir.), Claudine de Vaulchier, *Académie d'architecture: catalogue des collections 1750-1900*, Vol. 1, Dessins, photographies, jetons et médailles, effigies d'architectes, Paris, Académie d'architecture, 1988; Pieter Uyttenhove, « Les collections de l'Académie d'architecture dans les années 1970-1990 », *Colonnes*, n° 30, sept. 2014, p. 43-47.
3. Jean-Pierre Péneau et Marilena Kourniati (dir.), *Archives, acteurs et institutions. Actes des journées d'étude des 15 et 16 octobre 2015*, Académie d'architecture, Paris, 2017.
4. Jean-Pierre Épron (dir.), *Architecture. Une Anthologie*, Paris-Liège, IFA-Mardaga, 1992-1993; Jean-Pierre Épron, *Comprendre l'éclectisme*, Paris, Norma, 1997.
5. Trente-cinq éditions de *La Série centrale des prix des travaux de bâtiment* paraissent de 1883 à 1998. En 1999, le Conseil de la concurrence met fin à la Série centrale des prix, jugée comme une pratique anticoncurrentielle qui a pour effet de favoriser la hausse artificielle des prix.
6. À titre d'exemple, sur les vingt-neuf présidents de la SCA (de 1840 à 1953), vingt-cinq ont été membres de l'Institut.
7. Sur l'image sociale de l'architecte mais aussi sur les multiples techniques et genres du portrait voir Laurent Baridon, « Les portraits d'architecte au XIX<sup>e</sup> siècle: quelle image pour quel statut? », *48/14 La revue du Musée d'Orsay*, n° 31, 2011, p. 14-23.
8. Les photographies contenues dans ces vingt-cinq albums ont été classées en 1913. Voir « Fonds ancien de la Société centrale. Recueils de photographies d'architectes admis à la SC », *Académie d'architecture: catalogue des collections 1750-1900...*, *op.cit.*, p. 290-300.
9. L'École des beaux-arts possède également des tirages de dix-neuf des vingt-trois portraits de cette collection. Voir Marie-Laure Crosnier-Leconte, « La série "Nos architectes": les grands maîtres chez eux », *Monuments historiques*, n° 195, mars 1995, p. 67-72.
10. Howard Becker, *Les Mondes de l'art*, Paris, Paris, Flammarion, 1988 [1982].
11. Soraya Boudia, « Communautés savantes et ambivalences patrimoniales » dans *Patrimoine et communautés savantes*, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 61-76.

## « Patron » ou pédagogue. L'architecte enseignant, une figure professionnelle contrastée

GUY LAMBERT

Maître de conférences en histoire de l'architecture,  
chercheur à l'IPRAUS (UMR AUSser 3329),  
École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

« Vous ne serez jamais un grand professeur » : le verdict de Gaston Redon, voyant le jeune Roger-Henri Expert faire un croquis à un élève, prête rétrospectivement à sourire, quand on connaît la car-

rière prestigieuse de ce dernier à l'École des beaux-arts<sup>1</sup>. Un tel contraste suffirait à illustrer à quel point il est réducteur voire illusoire de prétendre cerner trop strictement les qualités présumées de l'architecte enseignant.

Confrontée aux images idéales-typiques que s'en font les professeurs eux-mêmes, les élèves mais aussi l'administration et le public, la réalité des pratiques éducatives apparaît bien plus contrastée et difficile à saisir. Si la figure du « patron » d'atelier vient spontanément à l'esprit, peut-être même avant celle du professeur d'amphithéâtre, incarnées l'une et l'autre par des personnalités emblématiques, les architectes impliqués dans l'éducation représentent à plus d'un titre une communauté hétérogène, parfois jusqu'à la discordance. La raison n'en tient pas seulement à des différences de postures et de prédispositions individuelles, elle est également liée à la pluralité des contextes et des modes d'enseignement. Pour autant, si la géographie institutionnelle et pédagogique qui en résulte témoigne des différences d'objectifs et de contenus, dans quelle mesure s'articule-t-elle autour de la discussion d'un système de valeurs, tantôt partagées, tantôt débattues, concernant notamment la part d'autonomie de l'enseignement et ses liens avec la profession ?

*Séance de correction de Paul Bigot dans son atelier, cliché non daté.  
Académie d'architecture/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle,  
fonds Paul Bigot, 268 AA 1/13.*



### Diversité des pratiques et des « lieux » de l'enseignement

La variété des profils d'enseignants que l'on rencontre chez les architectes fait en grande partie écho à la multiplicité des « lieux » de formation et à leur complémentarité. Cette distinction concerne tout d'abord les différentes modalités pédago-

giques, au gré desquelles l'élève acquiert les savoirs et les savoir-faire inhérents à son futur métier, depuis le cours magistral jusqu'à l'apprentissage en atelier, en passant par les travaux pratiques et les visites. Mais, appréhendé à une plus large échelle, le foisonnement de ce paysage éducatif renvoie à la coexistence des établissements où s'enseigne l'architecture, répondant chacun à des objectifs et des ambitions distinctes, non sans concurrence entre eux d'ailleurs<sup>2</sup>. Ainsi l'École des beaux-arts de Paris et ses ateliers satellites, tout en conservant durablement un rôle hégémonique et un statut de référent, doit progressivement composer avec des « homologues » dont le nombre s'accroît dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (l'École des arts décoratifs, l'École spéciale d'architecture, mais aussi le cours d'architecture française du Trocadéro et bientôt les écoles régionales d'architecture). Ce panorama ne doit toutefois pas omettre les enseignements confiés aux architectes dans des établissements plus « techniques », comme les écoles d'ingénieurs (École polytechnique,

École nationale des ponts et chaussées, École centrale des arts et manufactures en tête) ou le Conservatoire national des arts et métiers, et bientôt dans les formations à l'urbanisme. Si l'attitude attendue du professeur diffère selon qu'il doit s'adresser à l'auditoire d'un amphithéâtre, corriger des projets d'étudiants en cours d'élaboration ou encadrer l'apprentissage d'un savoir pratique, ces divers rôles requièrent chacun des talents particuliers. Il arrive pourtant qu'au cours de sa carrière un même architecte passe de l'un à l'autre de ces profils d'enseignant.

Conjointement aux recherches qui se sont attachées à examiner les spécificités de ces écoles ainsi que les antagonismes, les frontières voire les conflits régnant entre elles, le regard se porte plus volontiers aujourd'hui sur les interactions et les transferts culturels qui existent entre les établissements. Abordée avec un œil neuf, la figure individuelle du professeur apparaît de ce point de vue comme un vecteur permettant de comprendre ces dynamiques de cir-

culatation et d'échanges. Au-delà de sa singularité, l'exemple de Gustave Umbdenstock peut paraître emblématique de telles connexions, établies au gré de son parcours entre l'École polytechnique – où il commence comme répétiteur avant d'y devenir plus tard le truculent professeur d'architecture – et l'École des beaux-arts où il dirige un atelier<sup>3</sup>. Plus mobiles qu'on pourrait le croire, les parcours d'enseignants impactent la pédagogie et le corpus des références mais reflètent aussi parfois des processus de renouvellement ou de contestation. Plusieurs des protagonistes de l'École spéciale d'architecture l'illustrent parfaitement, à commencer par son fondateur Émile Trélat. Ingénieur centralien de formation, il professe tout d'abord au Conservatoire national des arts et métiers, se nourrissant par la suite de cette double expérience – celle des enseignements reçus et donnés – pour créer sa propre école. Jules Pillet, ingénieur, architecte et professeur de dessin et de construction, illustre, à travers le cumul de ses attributions, une spécialisation disciplinaire

*François Vitale (au centre) et ses élèves en visite sur un chantier. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, fonds François Vitale, 186 IFA 500/3.*



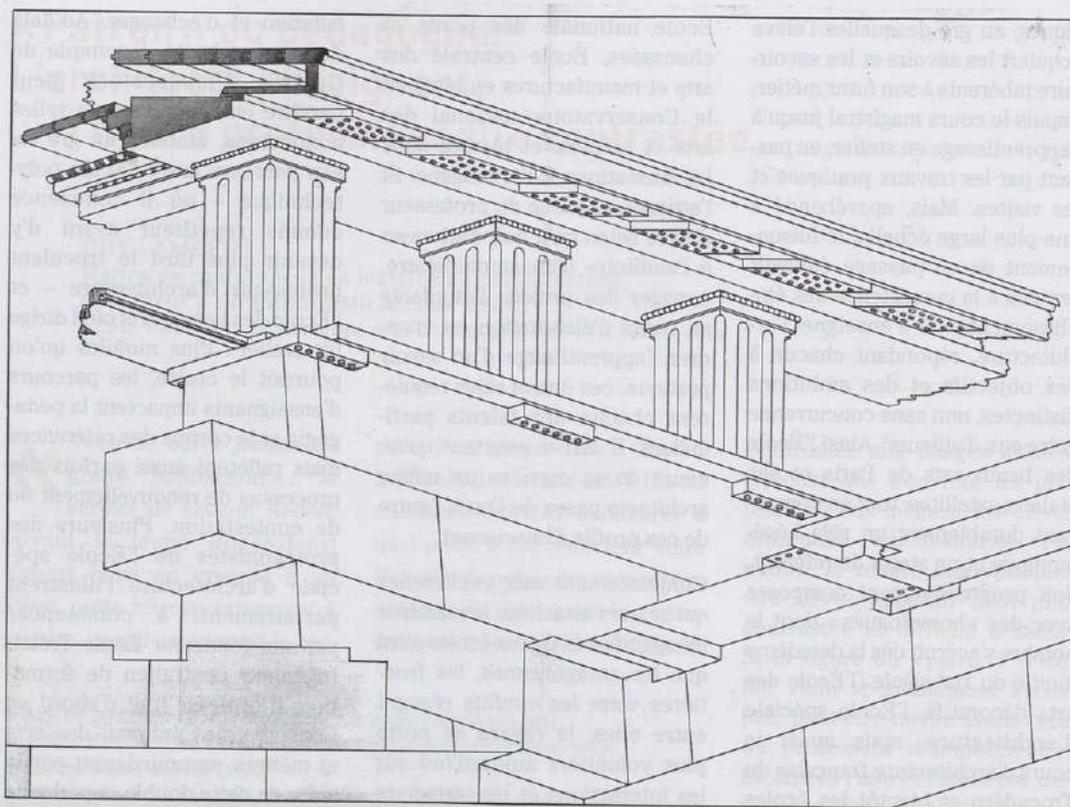


Planche graphique destinée à illustrer le cours oral de Julien Guadet, présentant une hypothèse sur l'origine de l'entablement dorique. CNAM/SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du <sup>xx</sup> siècle, fonds Julien Guadet, 80 IFA 22.

plus marquée encore. Outre les cours qu'il donne à l'École spéciale d'architecture, à l'École des beaux-arts et au Conservatoire national des arts et métiers, il intervient parallèlement dans un large éventail d'établissements, depuis l'École polytechnique et l'École des ponts et chaussées jusqu'à l'enseignement du dessin à l'École Turgot et au lycée Henri IV.

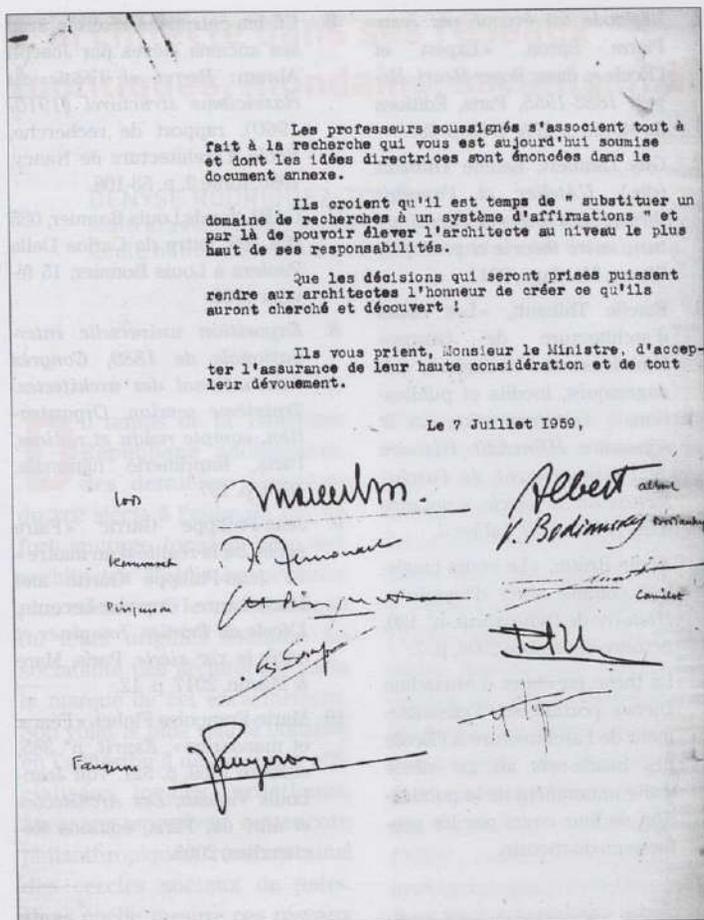
### **Œuvre didactique et « production du savoir », la parole de l'enseignant**

L'aura d'un patron ou d'un professeur, leur propension à exposer leur pensée sont tout aussi délicates à appréhender que la réception par les élèves de leur parole. Il est probable que leur capacité à convaincre et à enthousiasmer tienne autant et parfois davantage à leur œuvre d'architecte qu'à leurs dons de pédagogue; toutefois la question est d'autant plus complexe que l'enseignement ne relève pas de la simple « transmission » de

connaissances et de principes qui préexisteraient, mais s'apparente à une forme de « production du savoir, savoir dont s'emparent les étudiants, mais aussi savoir produit par le maître à leur intention<sup>4</sup> ». Dès lors, il ne s'agit plus seulement de s'intéresser à ce que montre ou explique l'enseignant à ses élèves mais aussi à la manière dont il procède. Comment mesurer ce qu'en comprennent ces derniers, ce qu'ils en retiennent? Si le livre issu d'un cours magistral témoigne généralement de l'investissement didactique d'un professeur et consacre souvent l'autorité de ce dernier – comme l'illustrent durablement les publications des cours de théorie et de construction à l'École des beaux-arts<sup>5</sup> –, s'il permet de saisir ses idées et ses préceptes, il s'avère insuffisant pour restituer la construction de l'enseignement proprement dit. Ainsi le statut rapidement reconnu aux quatre tomes du livre de Julien Guadet, *Éléments et théorie de l'architecture*, si méthodiquement organisés, pourrait-il faire

oublier à quel point son propos s'est élaboré au fil des démonstrations orales présentées dans le cours de théorie dont il est issu. Les grandes planches didactiques que l'architecte utilisait en amphithéâtre, conservées dans ses archives, sont là pour rappeler cette distance entre la temporalité du livre et celle du cours, mais aussi pour témoigner du rôle que joue ce dernier comme espace de maturation de la pensée.

À vrai dire, la difficulté à aborder ces questions tient aussi à la nature même de l'enseignement de l'architecture et à la place qu'y occupe l'acquisition pratique des savoir-faire. Cette forme d'apprentissage, en atelier ou en salle de dessin, qui en appelle au geste et à la parole ne laisse le plus souvent que des traces fragmentaires et indirectes. Pour cerner les réalités de la formation, les archives des élèves sont parfois plus fécondes que celles de leurs enseignants. Les notes prises en cours, les croquis tracés par un



Pétition signée par les professeurs

patron lors d'une correction, les carnets de références ou encore les photographies constituent autant d'indices d'une attention à la voix du maître que de témoignages des épisodes fugaces dont se composent les études. Que retenir d'une visite de chantier – tant prônée dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour parfaire la formation pratique des élèves architectes – comme celles qu'organise François Vitale en parallèle à son cours de construction, ou de l'observation d'une épreuve de résistance en laboratoire? Pour les périodes les plus récentes, les entretiens viennent éclairer les réalités les plus immatérielles, permettant par exemple de voir à quel point le laconisme d'Auguste Perret lors de ses corrections en atelier peut faire écho à celui de ses aphorismes<sup>9</sup>. C'est aussi au détour d'échanges épistolaires que s'exprime le rayonnement d'un enseignement, comme

le révèle la lettre que le jeune ingénieur argentin Carlos Della Paolera adresse à Louis Bonnier pour lui soumettre une recherche personnelle sur Buenos Aires inspirée des cours de ce dernier à l'École des hautes études urbaines et constituant « une application de [sa] méthode des cartes isochrones<sup>7</sup> ».

### De l'institution à l'« école », l'autorité du maître

Dans le système de l'École des beaux-arts, si la stature d'un « patron » se mesure concrètement au nombre des récompenses qu'obtiennent ses élèves dans les concours scolaires, ces succès font écho à la position institutionnelle qu'il occupe personnellement. Les récits ne manquent pas sur l'intérêt stratégique que les enseignants reconnaissent à une participation aux jurys,

ni sur l'espoir que suscite chez les étudiants la perspective d'être défendu par son propre mentor. Peut-on imaginer d'ailleurs meilleure illustration du rapport complexe entre l'autorité individuelle d'un enseignant et celle qu'exerce collectivement l'assemblée des professeurs, aptes parfois à se mobiliser ensemble pour défendre des valeurs communes? Mais en dehors de la logique tactique qui pourrait encourager certains élèves à s'inscrire dans un atelier « à succès » en pensant ainsi faciliter leur parcours scolaire, l'admiration éventuelle pour la production bâtie d'un architecte enseignant, pour son discours ou simplement pour ce qu'il représente n'est sans doute pas moins déterminante dans le fait de le choisir pour maître. La question vaut en premier lieu pour les ateliers libres de l'École des beaux-arts, et en particulier ceux dont les patrons semblent porter la promesse d'une ouverture ou d'un renouvellement, depuis la génération de Félix Duban et Henri Labrouste jusqu'à celle d'Édouard Albert et Georges Candilis. Sans doute, l'adhésion de l'élève revient-elle à adopter « fatalement le style de son maître, [...] malgré lui<sup>8</sup> », comme le résume Charles Garnier en 1889. Pour autant, combien de ces architectes enseignants ont véritablement « fait école »? La réponse dépend des critères d'appréciation, mais elle passe systématiquement par une prise en compte de la production des anciens élèves. Si l'existence d'une « école » apparaît d'autant plus évidente que ces œuvres dispersées semblent « moins déterminées par des manières individuelles que par des principes de composition et des corpus de modèles partagés<sup>9</sup> », cette lecture revient aussi à déborder le cadre scolaire pour mesurer la portée des leçons du maître.

La place de cette constellation d'enseignants dans la communauté professionnelle, tout comme l'autorité individuelle et collective qui peut ainsi leur être reconnue sur la scène architectu-

rale, ramène par une autre voie à l'hétérogénéité déjà évoquée. Titre professionnel à part entière, l'enseignement constitue une activité diversement rémunératrice, peu rentable par exemple dans les ateliers libres de l'École des beaux-arts, mais elle représente potentiellement un important facteur de consécration professionnelle. Si la figure du patron d'atelier-chef d'agence peut refléter l'intimité des relations entre l'enseignement et la pratique professionnelle, elle est progressivement considérée avec soupçon et sévérité, au point de placer la « déféodalisation de la profession d'architecte<sup>10</sup> » parmi les revendications en 1968. C'est pourtant sous-estimer le rôle d'une autre figure d'architecte-enseignant, incarnée depuis longtemps par ceux dont l'œuvre didactique l'emporte sur le reste, consacrée et propagée par la publication ou entretenue dans la mémoire et la culture des élèves.

1. L'épisode est évoqué par Jean-Pierre Épron, « Expert et l'École », dans *Roger-Henri Expert 1882-1955*, Paris, Éditions du Moniteur, IFA, 1983, p. 59.
2. Guy Lambert, Estelle Thibault (dir.), *L'Atelier et l'amphithéâtre. Les écoles de l'architecture, entre théorie et pratique*, Wavre, Mardaga, 2011.
3. Estelle Thibault, « Les cours d'architecture de Gustave Umbdenstock: documents pédagogiques, inédits et publications », communication au 2<sup>e</sup> séminaire *HEnsA20 Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX<sup>e</sup> siècle*, à paraître dans *HEnsA20*, cahier 3.
4. Annie Bruter, « Le cours magistral comme objet d'histoire », *Histoire de l'éducation*, n° 120, octobre-décembre 2008, p. 7.
5. La thèse en cours d'Amandine Diener portant sur l'enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts au XX<sup>e</sup> siècle traite notamment de la publication de leur cours par les professeurs de théorie.
6. Cf. les entretiens réalisés avec ses anciens élèves par Joseph Abram: *Perret et l'école du classicisme structurel (1910-1960)*, rapport de recherche, École d'architecture de Nancy, 1985, tome 2, p. 53-108.
7. CAPA, fonds Louis Bonnier, 035 IFA 309, lettre de Carlos Della Paolera à Louis Bonnier, 15 février 1928.
8. *Exposition universelle internationale de 1889, Congrès international des architectes. Troisième session. Organisation, compte rendu et notices*, Paris, Imprimerie nationale, 1890, p. 197.
9. Jean-Philippe Garric « Faire école, ou la réalité d'un maître » in Jean-Philippe Garric and Marie-Laure Crosnier-Leconte, *L'école de Percier. Imaginer et bâtir le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mare & Martin, 2017, p. 12.
10. Marie-Françoise Fichet, « Féaux et mandarins », *Esprit*, n° 385, octobre 1969, p. 521. Voir Jean-Louis Violeau, *Les Architectes et Mai 68*, Paris, éditions Recherches, 2005.

## L'architecte dans ses réseaux (politiques, mondains, savants...) à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

DENYSE RODRIGUEZ-TOMÉ

Maître-assistante associée en histoire et culture architecturale, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg

**D**u temps de la Troisième République adolescente, des dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle à l'aube du XX<sup>e</sup>, un fort ancrage local profite aux architectes établis en province plus encore que leurs formations ou leurs origines sociales. La sociabilité des architectes porte la marque de cet enracinement. Son volet le plus visible consiste en l'adhésion à des sociétés officialisées locales, artistiques, savantes, sportives ou encore philanthropiques, révélant ainsi des cercles sociaux de pairs. Dans quelle mesure ces réseaux participent-ils à la carrière et à la pratique des architectes ? Ces accointances ont-elles pu rejoindre certains regroupements professionnels ?

### Les sources

Pour appréhender les constantes ressortant d'un groupe socio-professionnel qualifié d'hétérogène à l'époque même, il est tout d'abord indispensable de recourir aux sources imprimées, et notamment au dépouillement des notices des annuaires dictionnaires biographiques départementaux tels ceux publiés par H. Jouve, puis Flammarion, à partir de 1892 et jusqu'en 1910, qui indiquent régulièrement les sociétés de tous ordres auxquelles adhèrent les architectes, tout comme la participation de ces derniers à la vie politique locale. Des dictionnaires historiques biographiques actuels ont été réalisés et publiés par des chercheurs à partir de dépouillements d'ar-

chives ou de sources imprimées (archives de l'École des beaux-arts, Bulletin municipal officiel de Paris, presse...) : pour Paris, le *Dictionnaire par noms d'architectes des constructions élevées à Paris aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (1876-1899)*<sup>1</sup> ; pour les architectes formés aux Beaux-Arts (autour de 30% à cette époque), les notices de Marie-Laure Crosnier-Leconte du *Dictionnaire des architectes élèves de l'École des Beaux-Arts (1800-1968) – INHA*<sup>2</sup> ; enfin le *Répertoire des architectes diocésains* dressé par Jean-Michel Leniaud<sup>3</sup>.

Sources précieuses, les nombreuses notices nécrologiques publiées dans la presse spécialisée rendent compte du niveau social atteint et des cercles de connaissance. Certains organes, tels le *Bulletin de l'Association provinciale des architectes*, de 1895 à 1914, s'avèrent très prolixes en détails biographiques, informations familiales, religieuses, voire politiques, à l'instar des publications des sociétés savantes régionales ou de la presse locale, reproduisant les divers discours prononcés.

La base en ligne du ministère de la Culture Léonore<sup>4</sup> livre quant à elle le contenu des dossiers de la Légion d'honneur et donc des documents sur les relations, les parcours militaires, etc., tandis que certains dossiers de la base Mérimée<sup>5</sup> de l'Inventaire général apportent des renseignements très précis sur les liens des architectes avec les commanditaires.

Les sources manuscrites sont bien plus complexes à trouver mais fort explicatives. Elles vont concerner un architecte spécifique, d'une lignée, ou d'une agence et dépendent de l'existence d'archives privées. Elles peuvent comporter des témoignages écrits (journal, correspondances, cartes de visites, etc.). Pour l'heure, un certain nombre de ces fonds ont fait l'objet de travaux universitaires monographiques ou d'expositions et publications de la part d'Archives municipales ou départementales.

### Sociétés savantes, artistiques, philanthropiques et sportives

Hauts lieux de la sociabilité érudite, les sociétés savantes sont les premières fréquentées par nos architectes : il s'agit de sociétés archéologiques, académiques, d'art et sciences, d'agriculture et d'autres sociétés d'émulation. Jean-Pierre Chaline décrit ces « sociétés savantes » de province, traditionnelles, animées d'un idéal encyclopédique hérité des Lumières, formant une aristocratie d'égaux<sup>6</sup>. Les architectes s'intègrent ainsi aux cercles de l'élite intellectuelle locale, conformément à l'autorité de leur savoir professionnel : une partie de ces groupes inscrits dans l'*Annuaire des sociétés savantes* ont notamment une activité de sauvegarde et de mise en valeur de sites et de monuments. Dans le cadre de ces sociétés, les architectes pratiquent aussi le professorat

extra-universitaire. La Société académique de Saint-Quentin compte plusieurs architectes, dont les frères Malézieux, Jules François Hachet et Pierre Bénard « qu'après une journée de labeur on voyait le soir faire à la Société académique des cours d'une ingénieuse pratique, et se consacrer au service de la noble cause de l'enseignement<sup>7</sup> ». Nouveau venu dans la région puisqu'il est originaire de la Haute-Savoie, chargé du palais de Rambouillet et de l'École nationale d'agriculture de Grignon, Laurent Pacoret sollicite, en 1885, son admission au sein de la Société archéologique de Rambouillet, dont il devient d'abord trésorier, puis deux fois vice-président dans les dernières années du siècle<sup>8</sup>.

Les architectes sont fréquemment les promoteurs des sociétés plus spécifiquement artistiques. Président fondateur de la Société des amis des arts et des sciences de Pau en 1863, Charles Clément Lecœur entreprend aussi l'ouverture du musée de la ville dont il est le premier conservateur, comme Jules Dussauze en 1883 au musée Turpin de Crissé dans l'hôtel de Pincé à Angers<sup>9</sup>. Édouard Depaquit, proche de Puvis de Chavannes, qu'il associe à ses constructions, crée en 1876 la Société des amis des arts de Saint-Quentin avec l'avocat Henri Malézieux et l'ancien maire Huet-Jacquemin. Il est aussi le premier conservateur du musée de Sedan ouvert en 1884.

Les architectes s'adonnent souvent au sport, signe distinctif de leur train de vie, et ces types de loisirs affichent leur aisance. « Sportsman distingué », Joseph Adolphe Fleury est adhérent de la Société d'escrime de Marseille<sup>10</sup>. Autre « sportsman », François Médecin est longtemps président de la Société des régates de Monte-Carlo<sup>11</sup>. Automobile Club, Sociétés de tir, Clubs nautiques, Club alpin de France, l'appartenance à ces cercles prolonge des liens privilégiés avec les élites

locales. Architecte départemental de l'Ain en 1884, Tony Ferret est aussi directeur des sociétés de tir de Bourg-en-Bresse et de Mâcon, fondateur de la Société de gymnastique et entretient des relations des plus cordiales avec le maire de Bourg-en-Bresse Jean-Marie Verne – d'autant que les postes officiels dont il est chargé favorisent la fréquentation des représentants du pouvoir, édiles, élus, préfet, etc. Il obtient aussi les commandes privées de l'élite politique locale, comme le château de Neuville-sur-Ain pour le sénateur de l'Ain Étienne Goujon.

Un nombre conséquent des architectes font preuve d'une forte sociabilité, cumulant les adhésions, devenant omniprésents dans la vie locale. Adhérent de la Société de voile d'Archachon, du Cercle Volney, etc., Jean-Michel Alaux a un atelier à Bordeaux qui « a vu défiler un grand nombre de personnalités éminentes des Arts et des Lettres<sup>12</sup> ». À Besançon Marcel Boutterin signe les dessins des menus de banquets des multiples cercles auxquels il participe, la Société des Gaudes, la Société de tir, la Société d'agriculture, ainsi que les affiches des concerts de la Société nautique<sup>13</sup>. Édouard Vieille, entré dans les sociétés bisontines des Beaux-Arts, d'Émulation et des Arts décoratifs, « aimait les jeux populaires et s'occupait, dans maintes sociétés, de l'organisation de fêtes publiques où on le trouvait toujours en vedette<sup>14</sup> ». Quant à « sa majesté [Sébastien-Marcel] Biasini », à Nice, « créait une commission, son nom y était inscrit d'office », rapporte sa nécrologie. Vice-président du Comité des fêtes de Nice, c'est « par excellence un amuseur des foules<sup>15</sup> », animateur de réjouissances locales, notamment pour les chars du Carnaval.

Au reste, les architectes adhérents se retrouvent naturellement impartis de la réalisation du patrimoine immobilier des Sociétés.

Dès 1881, l'activité associative de Sébastien-Marcel Biasini lui vaut la commande de l'Athénéum, dévolu aux manifestations et expositions de plusieurs sociétés savantes et artistiques. Jules François Hachet édifie l'hôtel de la Société académique de Saint-Quentin, Lucien Barbet, le siège de l'Automobile Club sur la promenade des Anglais en 1905. Vice-président du Club alpin français section Sud-Ouest, Alphonse Blaquièrre construit plusieurs refuges dans les Pyrénées. Par leurs réalisations, certains dévoilent même leur affiliation à la Maçonnerie, comme Ernest Robin, auteur du cercle maçonnique de la rue de la Parcheminerie à Angers.

Ces appartenances signalent aussi une couleur politique. À Annecy, Auguste Mangé est membre de la Société florimontane, proche des milieux républicains<sup>16</sup>. L'implication forte dans la vie locale voit son aboutissement dans les mandats politiques.

### Engagement politique et mandats

L'entrée dans la vie politique locale conforte une situation. Maxime Deschamps bénéficie de sa condition d'adjoint au maire en 1896 pour se faire nommer architecte-voyer de Beaune en 1897<sup>17</sup>. L'élection au conseil municipal de Marius Michon précède d'un an sa nomination à la tête du service d'architecture de la ville de Grenoble, en 1887. Marius Napoléon Faget, adjoint au maire de Bordeaux Émile Fourcand de 1871 à 1877, est délégué à l'instruction publique, secteur dont les édifices constituent un marché décisif pour les architectes, tant par la masse de commande que par l'intérêt de leurs programmes, alors en pleine évolution. Militant actif, il crée quatorze nouvelles écoles communales, est également chargé des établissements supérieurs, et de l'organisation des facultés de droit et de médecine,

de l'observatoire, et participe à l'élaboration des programmes architecturaux, notamment pour les nouvelles École supérieure de filles et École de commerce et d'industrie.

Les architectes élus de la République proviennent parfois des élites locales implantées de longue date. Propriétaire du château et maire de Savianges, Étienne Dulac, sénateur de Saône-et-Loire, hérite d'une réputation familiale de républicains établie par son arrière-grand-père maternel, le conventionnel Jean-Marie Gélén. Les mandats des architectes exposent aussi leur appartenance aux nouvelles élites. Hommes du bâtiment depuis plusieurs générations, Arsène Charier et Armand Gassis sont élus de gauche en Vendée et en Bretagne, comme Georges Ermant dans l'Aisne. Les groupes de gauche puisent leurs représentants dans la profession d'architecte, comme dans d'autres professions libérales.

### Intérêt local et militantisme religieux

Beau-frère de Théodore Beck, pasteur et directeur de l'École alsacienne, Hippolyte Eugène Chevallier est architecte à Nice et

vice-président de la Société régionale du Sud-Est. Celle-ci organise depuis 1884 des congrès nationaux d'architectes, reproduisant, à l'échelle du Midi, les Congrès des architectes français mis en place par la Société centrale depuis 1873. En 1887, à Toulouse, le Congrès permet alors la création de la Société régionale du Midi qui, de l'Hérault au Lot-et-Garonne, réunit les Toulousains à Albert Courau d'Agen, militant de la première heure pour l'instauration d'un titre professionnel. Ce fort courant méridional, augmenté subséquemment par les Marseillais et les Lyonnais, donne son impulsion à la nouvelle Association provinciale. Il est marqué par des personnalités protestantes, Chevallier et Gaspard André de Lyon notamment, et par une sensibilité républicaine ouvertement à gauche qui caractérise les meneurs des premières années. Dès le Congrès de Bourges, des sociétés de toute la France s'inscrivent dans ce ralliement corporatif, comme la Société des architectes de l'Aisne, dont le délégué, Joachim Malézieux, est lui aussi protestant. Cet événement suscite l'apparition de nouvelles sociétés en province : à l'assemblée générale de Limoges, en 1891, 23 sociétés sont affi-

liées. C'est à cette occasion que la Société de Seine-Inférieure, conduite par Lucien Lefort, du parti catholique, proche des services diocésains et des monuments historiques, rejoint la fédération. L'Association provinciale surmonte ainsi des divergences politiques importantes puisque le conflit principal réside en un clivage Paris/province.

La sociabilité des architectes s'apparente à celle des nouvelles élites républicaines et des franges intellectuelles de leur temps. Elle signale leur inscription dans la bourgeoisie locale. Elle se manifeste dans leurs adhésions politiques et leurs obédiences religieuses. Et elle étaye dans maints exemples leur carrière ainsi que leur accès au marché public ou à une clientèle privée. Dans les vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, la vie associative entre architectes, forte de la loi Waldeck-Rousseau de 1884 sur la création de syndicats professionnels, participe à la sociabilité de ces derniers. L'histoire de ces nouvelles sociétés met au jour la présence de réseaux politiquement orientés qui impulse leur émergence et leurs combats au niveau national.

1. Anne Dugast, Isabelle Parizet, *Dictionnaire par noms d'architectes des constructions élevées à Paris aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, première série, période 1876-1899, Paris, Institut d'histoire de Paris, Ville de Paris, 5 volumes, 1990-2003; deuxième série, période 1900-1918, Paris, Commission des Travaux historiques, Sous-commission de recherches d'histoire municipale contemporaine, à partir de 2007.
2. *Dictionnaire des architectes élèves de l'École des Beaux-Arts (1800-1968)* - INHA, <http://www.purl.org/inha/ago-rha/001/7>
3. Jean-Michel Leniaud, « Répertoire des architectes diocésains », *Les Cathédrales au XIX<sup>e</sup> siècle*, Economica, Paris, 1993 (éditions en ligne de l'École des chartes, n° 4, <http://elec.enc.sorbonne.fr/architecte/dico>).
4. [http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/NOMS/nom\\_00.htm](http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/NOMS/nom_00.htm)
5. Base Mérimée, consultée le 18 février 2017, <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>
6. Jean-Pierre Chaline, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, éd. CTHS, 1995.
7. *Bulletin de l'Association provinciale des architectes français*, 15 août 1900, p. 15.
8. Admis le 12 octobre 1885. *Bulletin de la Société archéologique de Rambouillet*, archives de la Shary (Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline).
9. Célestin Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-*

- Loire et de l'ancienne province d'Anjou*. Vol. 2, D-M [revu et mis à jour par Jacques Levron, Pierre d'Herbécourt, Robert Faureau, Cécile Souchon], Angers, H. Siraudeau, 1978, p. 93.
10. *Bouches-du-Rhône, dictionnaire, annuaire et album*, Paris, E. Flammarion, 1901, p. 458-459.
11. *Alpes-Maritimes: dictionnaire biographique et historique illustré*, Paris: Libr. E. Flammarion, Néauber, 2<sup>e</sup> éd., 1908, p. 734-735.
12. Jean et Bernard Guérin, *Des hommes et des activités autour d'un demi-siècle*, Bordeaux, éd. BEB, 1957, p.8-9.
13. Lionel Estavoyer, Marie-Claire Waille, *Marcel et Maurice Bouterin, deux architectes bison-tins au travail, 1872-1932* (catalogue d'exposition au Musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon), Besançon, Bibliothèque municipale, 2005.
14. *Bulletin de l'Association provinciale*, 15 octobre 1909, p. 52-53.
15. *L'Éclairneur de Nice*, 1913, cité dans *Bulletin de l'Association provinciale*, 15 janvier 1914, p. 76-77.
16. Brumo Dumons, Gilles Pollet, Pierre-Yves Saunier, *Les Élités municipales sous la III<sup>e</sup> République. Des villes du Sud-Est de la France*, éd. du CNRS, 1997, p. 175.
17. *Bulletin municipal officiel*, 1888-1899, Archives municipales de Beaune.

Louis Bonnier retournant à l'Hôtel de Ville après la visite de la Commission du Vieux-Paris, 5 juil. 1917. SIAF/CAPA, fonds Louis Bonnier, 35 IFA 400/2.



Monsieur le Directeur retourne à l'Hôtel de Ville après la visite de la Commission du Vieux Paris

Paris 25 juillet 1917

## ACTUALITÉS DES ARCHIVES EN FRANCE

- 4** Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle  
Fonds reçus, classés et mis en valeur en 2015  
*Par David Peyceré*
- 9** Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine  
Dossiers de travaux dans les cathédrales  
(an X – 1905), sous-série F/19  
*Par Maiwenn Bourdic*
- 12** Archives départementales des Ardennes  
Auguste Quinet, architecte du Sedanais (1850-1936)  
*Par Frédérique Laverrière*
- 15** Archives départementales du Finistère  
Philippe Lachaud, architecte et urbaniste (1935-2012)  
*Par Émilie Fromont, Odile Gaultier-Voituriez  
Sophie Lachaud-Lambert*
- 19** Archives du département du Rhône  
et de la métropole de Lyon  
Les archives de l'Atelier René Gagès (1921-2008)  
*Par Céline Cadieu-Dumont, Philippe Dufieux*
- 21** Archives municipales de Lyon  
Les archives d'architectes aux Archives municipales de Lyon :  
état des lieux  
*Par Louis Faivre d'Arcier*
- 25** Comité d'histoire du ministère de la Culture  
et de la communication  
Un Guide des sources sur l'histoire de l'enseignement de  
l'architecture en France au xx<sup>e</sup> siècle  
*Par Wilfried Gourdon, Arlette Auduc*

## L'ARCHITECTE DANS LES MONDES DE L'ARCHITECTURE

- 30** L'architecte, un acteur pluriel  
dans les mondes de l'architecture  
*Par Guy Lambert*
- 33** L'architecte libéral et son agence  
dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle :  
évolution d'une figure  
*Par Maxime Decommer*
- 40** L'architecte dans la fonction publique.  
L'exercice de l'agence André pour les ministères (1939-1973)  
*Par Caroline Bauer*
- 45** Un épicentre des sociétés professionnelles,  
la Société centrale. xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles  
*Par Marilena Kourniati*
- 50** « Patron » ou pédagogue.  
L'architecte enseignant,  
une figure professionnelle contrastée  
*Par Guy Lambert*
- 55** L'architecte dans ses réseaux  
[politiques, mondains, savants...] à la fin du xix<sup>e</sup> siècle  
*Par Denyse Rodriguez-Tomé*

DIRECTEUR DE PUBLICATION :  
GUY AMSELLEM

RÉDACTEUR EN CHEF :  
DAVID PEYCERÉ

COORDINATION ÉDITORIALE :  
FRANCK DELORME

EN COLLABORATION AVEC LES ARCHIVES DE FRANCE (SIAF)

CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE  
PRÉSIDENT : GUY AMSELLEM

DÉPARTEMENT DES COLLECTIONS  
DIRECTRICE : CORINNE BÉLIER

PALAIS DE CHAILLOT  
1, PLACE DU TROCADÉRO ET DU 11-NOVEMBRE, 75116 PARIS  
TÉL. : 01 58 51 52 00 FAX : 01 58 51 52 50

CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE  
127, RUE DE TOLBIAC, 75013 PARIS  
TÉL. : 01 45 85 12 00  
COURRIEL : DAVID.PEYCERE@CITEDELARCHITECTURE.FR  
FRANCK.DELORME@CITEDELARCHITECTURE.FR

CONCEPTION GRAPHIQUE : GUILLAUME LEBIGRE

MAQUETTE : JOËL MAFFRE

IMPRESSION : MERICO - 12340 BOZOULS

DÉPÔT LÉGAL 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2017

ISSN 1151-1621

**ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**

ARLETTE AUDUC

CAROLINE BAUER

MAÏWENN BOURDIC

CÉLINE CADIEU-DUMONT

MAXIME DECOMMER

PHILIPPE DUFIEUX

LOUIS FAIVRE-D'ARCIER

ÉMILIE FROMONT

ODILE GAUTHIER-VOITURIEZ

WILFRIED GOURDON

MARILENA KOURNIATI

GUY LAMBERT

SOPHIE LAMBERT-LACHAUD

FRÉDÉRIQUE LAVERRIÈRE

DAVID PEYCERÉ

DENYSE RODRIGUEZ-TOMÉ